ESTIMATES

Parks Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2002

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 2002

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing — PWGSC

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/84-2002
ISBN 0-660-62142-8

Foreword

In the spring of 2000, the President of the Treasury Board tabled in Parliament the document "Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada". This document sets a clear agenda for improving and modernising management practices in federal departments and agencies.

Four key management commitments form the basis for this vision of how the Government will deliver their services and benefits to Canadians in the new millennium. In this vision, departments and agencies recognise that they exist to serve Canadians and that a "citizen focus" shapes all activities, programs and services. This vision commits the Government of Canada to manage its business by the highest public service values. Responsible spending means spending wisely on the things that matter to Canadians. And finally, this vision sets a clear focus on results – the impact and effects of programs.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting of results through ministers to Parliament and citizens. Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following certain principles. Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes - benefits to Canadians and Canadian society - and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets the department's performance in context and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering its commitments. The report also associates performance with earlier commitments as well as achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

In performance reports, departments and agencies strive to respond to the ongoing and evolving information needs of parliamentarians and Canadians. The input of parliamentarians and other readers can do much to improve these reports over time. The reader is encouraged to assess the performance of the organisation according to the principles outlined above, and provide comments to the department or agency that will help it in the next cycle of planning and reporting.

This report is accessible electronically from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site:
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dpre.asp

Comments or questions can be directed to:

Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario K1A OR5

OR to this Internet address: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

103-02672/

PARKS CANADA AGENCY

Departmental Performance Report

for the period ending March 31, 2002

The Honourable Sheila Copps, P.C., M.P.
Minister of Canadian Heritage

TABLE OF CONTENTS

MINISTER'S MESSAGE 4
CHIEF EXECUTIVE OFFICER'S MESSAGE 5

SECTION 1: PARKS CANADA PROFILE 6
Legislation 6
Agency Status and Authorities 6
Governance 6
National Programs 7
System of National Parks 7
System of National Historic Sites 8
System of National Marine Conservation Areas 8
Other National Programs 8
International Obligations 8

SECTION 2: CONTEXT AND KEY ACTIVITIES IN 2001-2002 9

SECTION 3: PERFORMANCE AGAINST PLAN 13
How We Plan and Report 13
PART ONE: CORE MANDATE 17
Establishment of National Heritage Places 17
Description and Expenditures 17
Initiatives and Achievements 17
Establishment of National Parks and National Park Reserves of Canada 17
National Park Completion and Land Acquisition 22
Establishment of National Marine Conservation Areas and NMCA Reserves of Canada 22
Enhancing the System of National Historic Sites of Canada 26
Heritage Resource Protection 31
Description and Expenditures 31
Initiatives and Achievements 31
Planning For Ecological Integrity in the National Parks 31
Measuring Ecological Integrity in National Parks 32
Planning for Sustainable Use at National Marine Conservation Areas 35
Commemorative Integrity at National Historic Sites 36
Planning for Commemorative Integrity at Parks Canada Administered NHSs 37
Measuring Commemorative Integrity at Parks Canada Administered NHSs 38
Condition and Threats to Other Cultural Resources Managed by Parks Canada 39
Commemorative Integrity of National Historic Sites Not Administered by Parks Canada 40
Heritage Presentation 41
Description and Expenditures 41
Initiatives and Achievements 41
Engaging Canadians 41
Parks Canada's On-Site Heritage Presentation Programming 42
Visitor Services 45
Description and Expenditures 45
Initiatives and Achievements 45
Visitor Impacts 45
Public Safety 47
Satisfaction of Visitors 48

PART 2: MANDATE SUPPORT 50
Townsites 50
Description and Expenditures 50

Initiatives and Achievements 50
Principle-Based Community Management 50
Recovery of Operating Costs 51
Land Rents 52
Through Highways 52
Description and Expenditures 52
Initiatives and Achievements 53
Highway Condition 53
Managing Highways in a Sustainable Manner 53
Management of Parks Canada 54
Description and Expenditures 54
Initiatives and Achievements 55
Performance Measurement Strategy 55
Enhanced Participation of Aboriginal people in Canada's Heritage 55
People Management 56
Description and Expenditures 56
Initiatives and Achievements 56
Creating a Positive Work Environment 56
Toward a Qualified Workforce 58
Toward a Representative Workforce 59

SECTION 4: CONSOLIDATED REPORTING 61
Material Management 61
Underground Storage Tanks 61
Service Improvement Initiative 61
Government On-Line 61
Modern Comptrollership 62
Human Resource Management 62
Sustainable Development 62

LEGISLATION ADMINISTERED AND ASSOCIATED REGULATIONS 66

SECTION 5 FINANCIAL PERFORMANCE 68
Financial Performance Overview 69
Financial Summary Tables 70

TABLE OF FIGURES

Figure 1: Parks Canada's Business and Service Lines 13
Figure 2: Results for Canadians 14
Figure 3: Mandate and Support Activities and Key Accountabilities 16
Figure 4 : Natural Regions and National Parks 18
Figure 5: Progress on Completing the National Park System (2001-2002) 20
Figure 6: Marine Natural Regions and National Marine Conservation Areas 24
Figure 7: Progress on Completing the NMCA System (2001-2002) 25
Figure 8: Designations Related to Strategic Priorities in the NHS System Plan (2001-2002) 28
Figure 9: National Historic Sites of Canada Administered by Parks Canada 29
Figure 10: Ecological Integrity Reporting Framework 33
Figure 11: Percentage of National Parks by Level of Stress 35
Figure 12: Parks Canada's Role Regarding Commemorative Integrity of NHSs 37
Figure 13: Commemorative Integrity at 12 NHSs (1999) and 13 NHSs (2001-2002) 39
Figure 14: Ratings of Asset Condition of Built Cultural Resources at NHSs Administered by Parks Canada 39
Figure 15: Percentage of Visitors Correctly Answering Four or More Questions About the Significance of a Park or Site 44
Figure 16: Number of Places (n=30) Meeting or Exceeding Standards for Visitor Satisfaction 48
Figure 17 : National Labour Market Availability and the Percentage of Parks Canada Workforce in Employment Equity Groups 59

MINISTER'S MESSAGE

Minister
of Canadian Heritage

Ministre
du Patrimoine canadien

Ottawa, Canada K1A 0M5

Parks Canada continues to be instrumental in fostering a strong and vibrant Canadian society. Ours is a country that is diverse and dispersed, but there is something that connects us no matter where we are, or who we are.

That something is our culture. It is what defines us as a society, and it is what we are referring to when we talk about our Canadian identity. Our goal is to strengthen and promote the diverse elements that make us a country that is respected for its bilingualism, multiculturalism, valuing our cultural and natural heritage, and our creativity, innovation and cohesiveness.

Parks Canada is committed to its ongoing efforts to establish national heritage places, and to preserving those places for the enjoyment of generations to come. Much like a library or museum, Canada's natural and cultural heritage is preserved in these sites and they must be protected from further degradation.

In a constantly evolving world, Parks Canada and the 18 other Canadian Heritage Portfolio members, as well as a broad range of other partners across the country, strive to create programs and policies that represent what matters to Canadians.

This Performance Report highlights the outcome of the partnerships and collaborations established by Parks Canada, a key member of the Canadian Heritage Portfolio. It emphasizes the pride that the Government of Canada and its employees take in its artists, athletes, language and cultural community, our cultural and natural resources, and our commitment to making Canada's stories, culture, and values available to the world and right here at home.

Sheila Copps

Canada

CHIEF EXECUTIVE OFFICER'S MESSAGE

This Departmental Performance Report covers the achievements of the Parks Canada Agency from April 1, 2001 to March 31, 2002.

Parks Canada's key priorities during this period were to:

- maintain or restore the ecological integrity and sustainability of national parks and national marine conservation areas and the commemorative integrity of national historic sites and cultural resources;
- establish new national parks and national marine conservation areas in unrepresented areas and designate new national historic sites;
- engage Canadians so that they feel a strong connection to Canada's protected heritage areas;
- maintain quality service to visitors;
- continue renewal of the human resources regime; and
- ensure adequate long-term funding and financial sustainability of the Parks Canada Program.

The 2001-2002 Performance Report builds on the successes described in previous performance reports. Again, we have made progress in advancing the establishment and protection of national parks, national marine conservation areas and cultural resources. We are moving forward in engaging Canadians and a variety of stakeholders in protecting and presenting these places, and Parks Canada's quality of service to visitors continues to be rated among the highest in governmental institutions. We are doing this in the face of tremendous challenges to protect natural and cultural resources before they are lost, and to maintain the resources entrusted to our stewardship.

The fact that we have been able to accomplish so much is a testament to the dedication and efforts of all our employees across the country.

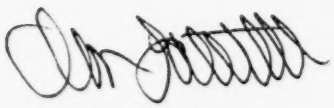

Alan Latourelle

SECTION 1: PARKS CANADA PROFILE

Legislation

Parks Canada was established as an agency of the federal government in the *Parks Canada Agency Act* in December 1998. Its mandate is to protect and present nationally significant examples of Canada's natural and cultural heritage, and to foster public understanding, appreciation and enjoyment in ways that ensure the ecological and commemorative integrity of these places for present and future generations.

Agency Status and Authorities

The Parks Canada Agency has been established as a "departmental corporation" under Schedule II of the *Financial Administration Act.* This means that Parks Canada is a separate legal entity, reporting to the Minister of Canadian Heritage, dedicated to delivering the programs set out within the Agency's legislation and policy authorities. The Minister remains responsible for the overall direction of the Agency and is accountable to Parliament for all Parks Canada activities.

The Parks Canada Agency has been provided with more flexible human resource, administrative and financial authorities. These authorities include:

a) Separate employer status to enable the design of a human resources management framework that is more responsive to Parks Canada's particular operational requirements and the conditions in which its employees work;
b) Full revenue retention and reinvestment to contribute to the financing of services;
c) A two-year rolling budget to promote the wise investment of public funds and to allow for funding advances; and
d) A non-lapsing account to finance the establishment of new national parks, national historic sites and national marine conservation areas.

In addition, Parks Canada has received new capital program, contracting and real property authorities to streamline administrative processes and paperwork, while continuing to be accountable to the Minister and Parliament who oversee the Agency's operations.

Governance

Parks Canada's Executive Board comprises the Chief Executive Officer, the four Directors General, the Chief Administrative Officer, the Executive Directors in Quebec, in the Mountain Parks and in Northern Canada, the Executive Director Ecological Integrity, the Chief Human Resources Officer, the Senior Financial Officer, the Director of Communications, the Senior Legal Counsel and the Chief of Staff. The CEO reports to the Minister of Canadian Heritage

As the senior decision-making body, the Executive Board sets the long-term strategic direction and priorities for the organization. The Board also approves resource allocations, new initiatives and service innovations proposed each year in national office, field unit and service centre business plans.

The Audit and Evaluation Committee of the Executive Board oversees internal audit and evaluation activities in the Agency. Their role includes reviewing and approving the yearly update to the three-year Audit/Evaluation Plan, receiving and approving all completed audit and evaluation reports and ensuring that any recommendations are incorporated into the priority settings, planning and decision-making processes.

The National Parks and the National Historic Sites Directorates develop program direction and operational policy for Parks Canada's natural and cultural heritage programs respectively. The Strategy and Plans Directorate provides business, information technology, real property and financial services. The Human Resource National Office provides overall direction for the function as well as supporting Parks Canada's responsibilities as the employer. The Communications Directorate provides strategic communication support to the Agency. The Director General Eastern Canada and the Director General Western and Northern Canada give strategic direction to the field units and service centres.

The Aboriginal Affairs Secretariat is responsible for the overall coordination of Aboriginal issues in Parks Canada (with the exception of land claim issues) and reports directly to the CEO.

Program delivery, including on-site services to visitors, is the responsibility of Parks Canada's 32 field units. Field units are groupings of national parks, national historic sites and national marine conservation areas that are usually in proximity to one another. Their proximity allows them to share management and administrative resources. The field unit superintendents are accountable to the CEO through annual business plans and reports. They report to and receive advice and program guidance from the Directors General for Eastern Canada and Western and Northern Canada.

There are also four service centres, located in Halifax, Québec City, Cornwall/Ottawa and Winnipeg, with smaller branches in Calgary and Vancouver, which support the organization in a variety of professional and technical disciplines such as biology and history. The service centres are accountable to the CEO through their annual business plans. They also report to and receive advice and program guidance from the Directors General for Eastern Canada and Western and Northern Canada.

National Programs

For more than a century, the Government of Canada has been involved in protecting and presenting outstanding natural areas and in commemorating significant aspects of Canadian history. Parks Canada manages three major programs: national parks, national historic sites and national marine conservation areas.

System of National Parks

The program aims to protect for all time representative examples of natural areas of Canadian significance in a system of national parks, and to encourage public understanding, appreciation, and enjoyment of this natural heritage so as to leave it unimpaired for future generations.

System of National Historic Sites

The national historic sites program fosters knowledge and appreciation of Canada's past through a national program of historical commemoration. The Minister of Canadian Heritage on the advice of the Historic Sites and Monuments Board of Canada designates sites, persons and events determined to be of national historic significance.

System of National Marine Conservation Areas

In 1986, the national marine conservation areas program was established to protect and conserve for all time national marine areas of Canadian significance that are representative of the country's ocean environments and the Great Lakes, and to encourage public understanding, appreciation and enjoyment of this marine heritage so as to leave it unimpaired for future generations.

Other National Programs

Parks Canada also directs or coordinates delivery in additional programs that conserve aspects of Canada's heritage. These programs are the: Federal Heritage Buildings Program, Heritage Railway Stations Program, Canadian Heritage Rivers System Program, Federal Archaeology Program, and the National Program for Grave Sites of Canadian Prime Ministers. More detailed descriptions of these programs can be obtained at the Parks Canada web site (http://parkscanada.pch.gc.ca/parks/main_e.htm).

International Obligations

Parks Canada contributes to international heritage conservation through its leadership and participation in international conventions, programs, agencies and agreements.

Parks Canada represents the Government of Canada on the UNESCO Convention Concerning the Protection of the World Cultural and Natural Heritage (the World Heritage Convention). Parks Canada also contributes to the UNESCO program on Biosphere Reserves by providing advice and financial support to the four biosphere reserves that contain national parks and by providing funding and secretarial support to the system of 10 biosphere reserves in Canada. Parks Canada also serves as a state member for Canada in the World Conservation Union (IUCN), and serves jointly with the Canadian Conservation Institute as the representative to the International Centre for the Study of the Preservation and Restoration of Cultural Property (ICCROM).

SECTION 2: CONTEXT AND KEY ACTIVITIES IN 2001-2002

In the January 30, 2001 Speech from the Throne, the Government of Canada said it would invest in the creation of new national parks and implement a plan to restore existing parks to ecological health. It also made a commitment to work with partners toward more integrated, sustainable management of Canada's oceans and to re-introduce legislation for marine conservation areas. The Speech also signalled the Government of Canada's intention to work with others to strengthen Canada's cultural infrastructure and help Canadians to strengthen their bonds of mutual understanding and respect, to celebrate their achievements and history and to exercise their shared citizenship. The Parks Canada Agency is a key instrument to help the Government of Canada achieve these goals. At the same time, the Agency faces unprecedented environmental, social, cultural, economic and technological changes that will profoundly influence its future.

Human activities are altering the pace of ecological change -- Canada is losing wilderness at the rate of one acre every 13 seconds (*World Wildlife Fund* 2001), ecosystems are being degraded, more species are becoming endangered every year, and genetic diversity is being reduced. Human use and development also threatens the built cultural heritage with over 20% of Canada's historic places lost since the 1970s.

Protection of these resources is important to Canadians and contributes to the economy of Canada. According to a 1999 poll (Market Facts of Canada), 9 out of 10 Canadians consider it important that their governments take action to protect wilderness. A Goldfarb Report (2001) found that the majority of Canadians (91%) think that preservation of the historical record is essential in promoting pride in the country. The systems of national parks and national historic sites are important symbols of Canadian identity – national parks and national historic sites are ranked 3rd and 4th respectively (Environics 2000). A study commissioned by Parks Canada showed that Canada's systems of national parks, national historic sites, and marine conservation contribute in excess of $1.2 billion to the gross domestic product and provide 50,000 full-time jobs annually. (http://parkscanada.pch.gc.ca/Library/eco_imp/eco_imp_e.html).

In 2001-2002, Parks Canada continued to work toward representing all terrestrial and marine regions in the systems of national parks and marine conservation areas. In 2001-2002 negotiations for the establishment of national parks were concluded with the Government of British Columbia for the creation of a national park reserve in the southern Gulf Islands and with the Kivalliq Inuit Association for establishment of Ukkusiksalik National Park in Wager Bay, Nunavut. Legislation for the establishment and management of a system of marine conservation areas was re-introduced in Parliament as the proposed *Canada National Marine Conservation Areas Act*, (Bill C-10) and passed by the House of Commons in November 2001. It was tabled before the Senate in March 2002.

Enhancement of the system of national historic sites of Canada continued with the designation of 15 national historic sites, four national historic persons, and three national historic events. Six of these designations related to Parks Canada's strategic priorities for the system.

Achievement of virtually all of Parks Canada's key results depends critically on a network of partners and stakeholders. Establishment and protection of national parks and marine conservation areas involves the consent, support and cooperation of other levels of government, Aboriginal groups and a variety of local and regional businesses and community interests. Advancement of the *National Historic Sites System Plan* involves working closely with the Historic Sites and Monuments Board of Canada as well as owners and operators of national historic sites. Balanced commemoration of significant aspects of Canadian history involves supporting aboriginal and ethno-cultural communities in order to increase their capacity to make nominations of persons, sites or events for designation. Parks Canada's communications and educational programs engage the tourism industry, the educational community and mass media producers.

In April 2001, approximately 90 of these stakeholders participated in the Minister's Round Table on Parks Canada, a requirement in *the Parks Canada Agency Act.* The Round Table is intended to advise the Minister of Canadian Heritage on the performance of Parks Canada and matters related to the Agency's responsibilities. Participants made 45 recommendations related to improved ecological integrity in the national parks, strengthening commemorative integrity of national historic sites, and enhancing a shared sense of Canada. A Report responding to the recommendations was released in October 2001 (http://parkscanada.pch.gc.ca/RoundTable/English/message_e.htm). Parks Canada also unveiled its proposed Charter (http://parkscanada.pch.gc.ca/charter/english/chartr_e.htm) for consultations. Development of the charter fulfils a commitment in the founding legislation for the Agency.

In 2001-2002, Parks Canada took a lead role, along with the Department of Canadian Heritage in a broad inter-governmental initiative to protect and conserve Canada's historic places by providing tools to engage more Canadians in heritage conservation. The initiative will provide a comprehensive registry of historic places in Canada, a single clear and easy to follow set of national guidelines for the conservation and rehabilitation of historic places, and a certification process to determine eligibility of expenses to support future financial incentives. The initiative is expected to be in place by March 2004. Parks Canada is responsible for the implementation, operation and general management of the Register, Standards and Guidelines, and the Certification Office.

Canada is increasingly a multicultural and pluralistic society. By the year 2006, one in six persons are expected to be members of a visible minority. By the year 2011, seniors will account for one in seven Canadians while Aboriginal communities are younger and growing faster than the overall population. For many, the Canadian experience is also an urban one. Changing demographics challenge Parks Canada to develop strategies to reach out and be relevant to a more diverse audience and to reflect Canada's changing make-up within its ranks.

Parks Canada already engages with a variety of Canadians. In 2001-2002, visitor services within national parks and national historic sites were supported by 51 cooperating associations (commonly referred to as "Friends") serving 64 national parks, national historic sites and national marine conservation areas. All aspects of Parks Canada's mandate are supported by Parks Canada's National Volunteer Program which in 2000-2001 engaged 3,219 volunteers who

contributed more than 100,000 hours creating historical enactments, designing exhibits and studying wildlife for research purposes among other activities.

In 2001-2002, Parks Canada, building on its previous success in reaching young people through influencing provincial educational curriculum, created a national work group to oversee efforts in this area. The group carried out extensive research on the school market and developed a coordinated approach to working with teachers and curriculum developers in the future.

Following a recommendation from the Minister's Round Table, Parks Canada began work on a Strategy to engage Ethnocultural Communities in identifying and nominating people, places and events of national historic significant to enhance representativity of the system of national historic sites of Canada.

Parks Canada also continues to place priority on five areas related to working with Aboriginal peoples. They are building relationships with Aboriginal peoples, creating economic partnerships, increasing programming at parks/sites, enhancing employment opportunities and commemoration of Aboriginal themes. Efforts are underway to ensure that these priorities are referenced within the Business Plans for National Parks and National Historic Sites.

At the Minister's Round Table, it was recommended that a national Aboriginal consultative body be struck in order to provide advice and guidance to Parks Canada on issues of importance to Aboriginal peoples. In 2001-2002 Parks Canada began the process of establishing the Aboriginal Consultative Committee with the first meeting scheduled for spring 2002. The committee will focus on broad topics such as: the use of Parks and Sites for traditional spiritual and ceremonial purposes; advancing the presentation of Aboriginal history and culture by Aboriginal people within National Parks and National Historic Sites; and, opportunities relating to education, training and employment. Also, underway is the translation of the Parks Canada Charter into Aboriginal languages both in a written and spoken presentation.

In 2001-2002, Parks Canada received the report of the Standing Senate Sub-Committee on Aboriginal Economic Development In Relation To Northern National Parks. Parks Canada is reviewing the report and a response should be forwarded to the Standing Senate Committee in the Spring of 2002.

There has also been a revolution in our ability to communicate. Technological change and the information revolution have created a more knowledge-based economy and society. Canadians are becoming one of the most connected nations in the world in terms of Internet usage. E-commerce and the Internet are becoming more dominant forces in tourism. In 2001-2002 as part of its commitment to Government on Line (GOL) and under the aegis of the Canadian Heritage On-line Reservations and Ticketing project, Parks Canada began work on development of a national campground reservation system. The system, when it is implemented in 2004, will provide customers with the ability to make and change campground reservations in national parks using the Internet or a toll-free Call Centre.

Additional attention needs to be given to resource requirements for ecological integrity, commemorative integrity, extension of the systems of parks and sites, operations and

management of built assets. New funding is being sought to protect and commemorate national historic sites not administered by Parks Canada and to expand the National Historic Sites of Canada Cost-Sharing Program. Parks Canada has over $7 billion dollars of assets in the form of visitor facilities, canals, historic resources and highways. Current projections show a need for an additional $425 million investment to update these assets over the next five years and an additional $100 million per year thereafter to maintain them according to engineering standards. Parks Canada must also continue its efforts to recruit a competent and diverse workforce and ensure succession plans are in place to meet the challenges of tomorrow.

SECTION 3: PERFORMANCE AGAINST PLAN

How We Plan and Report

Figure 1: Parks Canada's Business and Service Lines

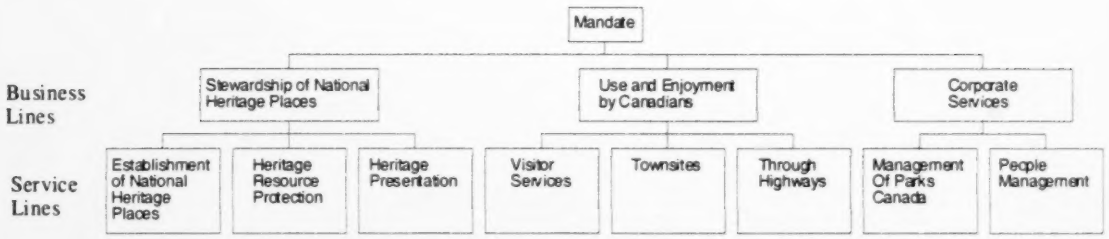

Parks Canada's business lines and service lines are the basis of its Planning, Reporting and Accountability Structure (PRAS). At the highest level, three business lines represent groups of key activities and results to be achieved. Flowing from the business lines are eight service lines that provide a more detailed breakdown of activities and results. Within service lines planned results and performance expectations represent more specific commitments. Planned results are the building blocks for planning and reporting both corporately and for individual business units within Parks Canada.

This Report documents performance against commitments in both the *2001-2002 Report on Plans and Priorities* (RPP) and *the 2001/02 --- 2005/06 Corporate Plan*. The two plans contain the same planned results, with some minor changes in wording, but are organised differently. In the RPP, the planned results are linked to business lines key result commitments without reference to the intervening service line objectives. In the Corporate Plan, the commitments are organised by service lines with only general reference to the overall business-line key results. The complete system of business line key results, service line objectives, planned results and performance expectations is shown in Figure 2 (see below). Some of the wording of planned results was updated between finalising the *2001-2002 Report on Plans and Priorities* and the *2001/02 to 2005/06 Corporate Plan*. The wording shown in Figure 2 is the wording from the Corporate Plan with changes or additions from the RPP highlighted.

For purposes of reporting the eight service lines are divided into two groups. The core mandate activities are establishment, protection, heritage presentation and service to visitors. Mandate support activities are not part of Parks Canada's core mandate, but are of significant public interest (i.e., townsites and highways) or support the work of other service lines (i.e., Parks Canada management and people management).

Figure 2: Results for Canadians

Mandate	To protect and present nationally significant examples of Canada's natural and cultural heritage, and to foster public understanding, appreciation and enjoyment in ways that ensure the ecological and commemorative integrity of these places for present and future generations				
	CORE MANDATE				
Key Result **2001-2002 Operating Expenditures**	The establishment, protection and presentation of places that are of natural and cultural heritage significance. **$183,.0M**				
SERVICE LINE Strategic Objectives **2001-2002 Operating Expenditures**	**1: Establishment of National Heritage Places** To work toward completing the systems of national parks and national marine conservation areas in representing all of Canada's terrestrial and marine regions and to enhance the system of national historic sites which commemorates Canada's history. **$28.0M**		**2: Heritage Resource Protection** As the first priority, to ensure the ecological integrity of national parks the commemorative integrity of national historic sites and the sustainability of national marine conservation areas. **$111.6M**		**3: Heritage Presentation** Ensure that commemorative and ecological integrity values are understood and supported by Parks Canada's stakeholders and the public. **$43.2M**
Planned Results (changes in wording from RPP are bolded).	Creation of new national parks and new national marine conservation areas in unrepresented regions and completion of unfinished parks	Designation and commemoration of new national historic sites, persons and events of national historic significance, particularly in under-represented priority areas.	Maintain or restore ecological integrity of national parks **and the sustainability of national marine conservation areas.**	Maintain or improve commemorative integrity of national historic sites.	**Increased** awareness, understanding of and support for the values of national parks and national historic sites.
Performance Expectations	• Sign agreements to establish two new national parks based on the availability of funding. • Continue negotiations to establish one new marine region	• 135 new designations by March 2006 of which 55 will be in under-represented priority areas.	• Improve the suite of ecological integrity indicators by March 2003. • Update reporting framework and expand monitoring system by March 2004.	• Complete commemorative integrity statements for 75% of the Parks Canada administered sites by March 2002, 90% by March 2003, 100% by March 2004. • 100% of Parks Canada administered sites will have approved management plans by December 2003. • Evaluate the commemorative integrity of all 145 Parks Canada administered sites by 2011, with 14 to 15 new evaluations conducted yearly. • No targets set for national historic sites not administered by Parks Canada	• Performance framework for *Engaging Canadians* to be developed by March 2002. • Utilization and understanding targets to be reviewed in 2001-2002 • Satisfaction targets for Heritage Presentation: 85% overall satisfied, 50% very satisfied.

Figure 2: Results for Canadians

<table>
<tr><td colspan="6">To protect and present nationally significant examples of Canada's natural and cultural heritage, and to foster public understanding, appreciation and enjoyment in ways that ensure the ecological and commemorative integrity of these places for present and future generations</td></tr>
<tr><td>CORE MANDATE</td><td colspan="5">MANDATE SUPPORT</td></tr>
<tr><td colspan="2">Canadians use and enjoy national heritage places while supporting and participating in the conservation of Canada's heritage.
$168.7M</td><td colspan="4">Parks Canada provides strong leadership, both directly and indirectly, in effectively and efficiently managing its resources to protect and present heritage places.
$50.1M</td></tr>
<tr><td>4: Visitor Services
To provide visitors with services to enable them to safely enjoy and appreciate heritage places, while ensuring that the associated levels of impact on resources are minimized.
$129.6M</td><td>5: Townsites
Park communities are effectively governed and efficiently administered as models of sustainability.
$19.3M</td><td>6: Through Highways
To maintain reliable, safe through-transit that minimizes ecological impact.
$19.8M</td><td colspan="2">7: Management of Parks Canada
To maintain or improve management integrity, particularly focussing on effective decision making and results-based management.
$39.5M</td><td>8: People Management
To manage Human Resources so that a qualified Parks Canada workforce, representative of the Canadian population, works in a positive and enabling environment.
$10.6M</td></tr>
<tr><td>Visitor expectations and use are managed to ensure visitor satisfaction and minimize impact on natural and cultural resources.</td><td>Park communities have sound management practices and are leaders in environmental stewardship.</td><td>Highways remain open to through traffic and interventions are designed to minimize ecological impact.</td><td>Improved management frameworks to ensure effective decision making and accountability</td><td>Enhanced participation of Aboriginal peoples in Canada's heritage places.</td><td>Improved work environment, workplace renewal and representativeness.</td></tr>
<tr><td>• Visitor service satisfaction targets: 85% overall satisfied, 50% very satisfied
• Expand visitor impact indicators by March 2004
• Establish public safety framework by March 2002</td><td>• Approved community plan for Jasper by March 2002.
• Report on environmental performance by March 2002
• 100% cost recovery for municipal services.
• Ensure that adjusted land rents are affordable, comparable and predictable</td><td>• Highways open to through traffic.
• Ecological reporting framework by March 2003</td><td>• Complete Modern Comptrollership capacity check and action plan by June 2002.
• Performance indicators and information systems for reporting for all planned results by March 2005</td><td>• To be determined</td><td>• Key performance measurement indicators by March 2004.
• Workforce representative of both official languages groups.
• Workforce representative of employment equity groups</td></tr>
</table>

Finally, expenditures by business line and service line are also included in Figure 2 in keeping with the past reporting practice of showing expenditures against key results areas. More details of expenditures by service line are reported below. The figures in this document are reported on cash-based accounting while the figures in Parks Canada's Annual Report are calculated on accrual-based accounting.

The relationship among the service lines is shown in Figure 3. All the service lines directly or indirectly support the achievement of Parks Canada's key accountabilities: ecological and commemorative integrity.

Figure 3: Mandate and Support Activities and Key Accountabilities

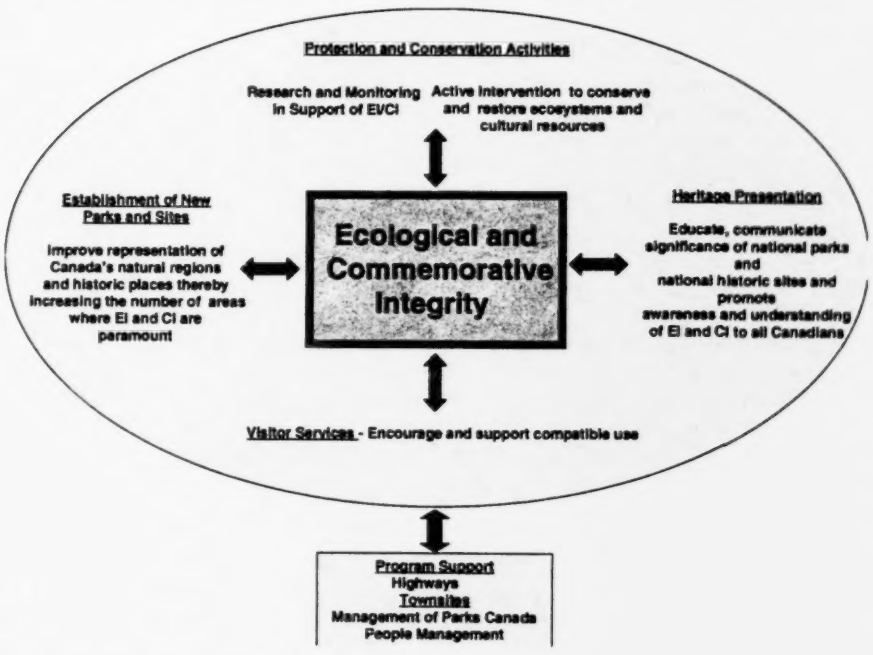

In the next section, each service line is described followed by the service line strategic objectives planned results and performance expectations contained in the *2000-2001 to 2005-2006 Corporate Plan*. Initiatives and achievements describe the Agency performance relative to the outcomes and expectations that were set in the *Report on Plans and Priorities* and the *Corporate Plan.*

PART ONE: CORE MANDATE

Establishment of National Heritage Places

Description and Expenditures

This service line covers system planning, negotiating with stakeholders, and establishing national parks, national historic sites and national marine conservation areas, negotiating with stakeholders for inclusion in the national systems, obtaining ministerial approval and establishing new heritage places. Expenditures for the service line were:

(Cash-based figures)

	2001-2002	2000-2001
Operating (not including amortisation)	$28,091,000	$20,170,000
Capital	$5,709,000	$2,278,000

Strategic Objective	Planned Results	Performance Expectations
To work toward completing the systems of national parks and national marine conservation areas in representing all of Canada's terrestrial and marine regions and to enhance the system of national historic sites which commemorates Canada's history.	Creation of new national parks and new national marine conservation areas in unrepresented regions and completion of unfinished parks.	• Sign agreements to establish two new national parks based on the availability of funding. • Continue negotiations to establish one new national marine conservation area based on the availability of funding.
	Designation and commemoration of new national historic sites, persons and events of national historic significance, particularly in under-represented priority areas.	• 135 new designations by March 2006 of which 55 will be in under-represented priority areas.

Initiatives and Achievements

Establishment of National Parks and National Park Reserves of Canada

Parks Canada continues to focus on the completion of the national parks system. The long-term goal of system planning is to protect a representative sample of each of Parks Canada's natural regions. *The National Parks System Plan* (1997) divides Canada into 39 distinct "National Park Natural Regions" based on geology, physiography (the appearance of the land) and vegetation. The complete system of the 39 natural regions and national parks and national park reserves established within these regions is shown in Figure 4.

Figure 4 : Natural Regions and National Parks

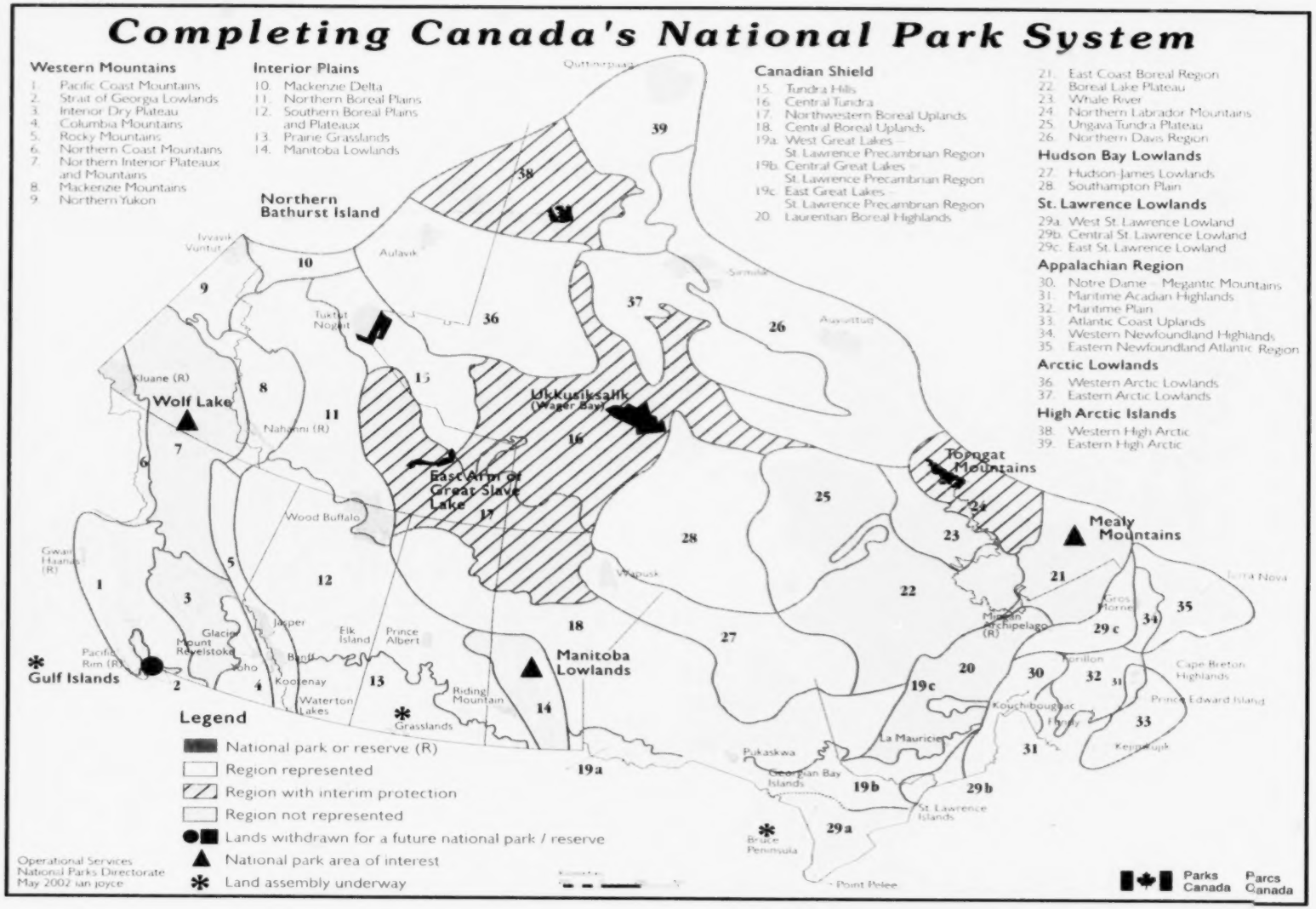

A national park reserve is an area managed as a national park but where the lands are subject to one or more land claims by Aboriginal people. A region with interim protection is not represented by a national park or a national park reserve, but has lands formally protected for national park purposes (i.e., withdrawn from other uses), pending the negotiation and signing of a new park agreement. Finally, a national park area of interest is a natural area that is representative of the natural region, and has been selected for a new park feasibility study.

The 39 existing operational national parks and national park reserves represent 25 (64%) of the natural regions since more than one park exists in some regions. In total, the parks and park reserves cover 244,540 square kilometers representing approximately 2.4 % of Canada's total land mass.

Parks Canada's progress toward establishing parks in the 14 unrepresented natural regions varies. Many issues including the need for local and provincial government support, competing land use pressures, and lack of funds for establishment and operation of new parks make the pace of advancement hard to anticipate and difficult for Parks Canada to control. It often takes years to move through all the steps of establishing a national park. The length of time required and the complexity of the negotiation processes create risks that some representative examples of natural regions will disappear before they can be protected and that costs for completing the system will continue to escalate.

National parks are usually established according to a five-step sequence. Steps one and two, identifying representative areas and selection of a park proposal, rely primarily on science. Step three, feasibility assessment, is typically the most complex and time-consuming because it involves extensive public consultations and the completion of studies of the area's resources, park boundary options and the impacts of park creation on the social and economic well-being of local residents.

Step four, negotiating a park agreement, can also be time consuming since it may involve comprehensive land claims by Aboriginal people, and complications in determining final park boundaries, and decisions about land acquisition. Step four is completed when the Minister, with Cabinet approval, signs the negotiated Park Establishment Agreement. Parks Canada is then responsible for the operation of the national park or national park reserve under the authority of various provincial and/or federal regulations. For system planning purposes, a natural region is considered to be represented in the system when step four is completed.

The fifth and final step is protection of the park or reserve under the *Canada National Parks Act*. Changes in the Act (February 2001) simplified the requirements of step five (i.e., an amendment to the legislation is no longer required to protect a park under the Act) and so should speed up the process in the future.

Figure 5 summarizes progress in four regions with operational parks or park reserves but where the park was not protected under the *Canada National Parks Act* as of March 2002, as well as in the 14 unrepresented regions. More detail on each unrepresented area is found in the *1999 State of Protected Heritage Areas Report* (http://parkscanada.pch.gc.ca/Library/SOP/main_e.htm).

Figure 5: Progress on Completing the National Park System (2001-2002)

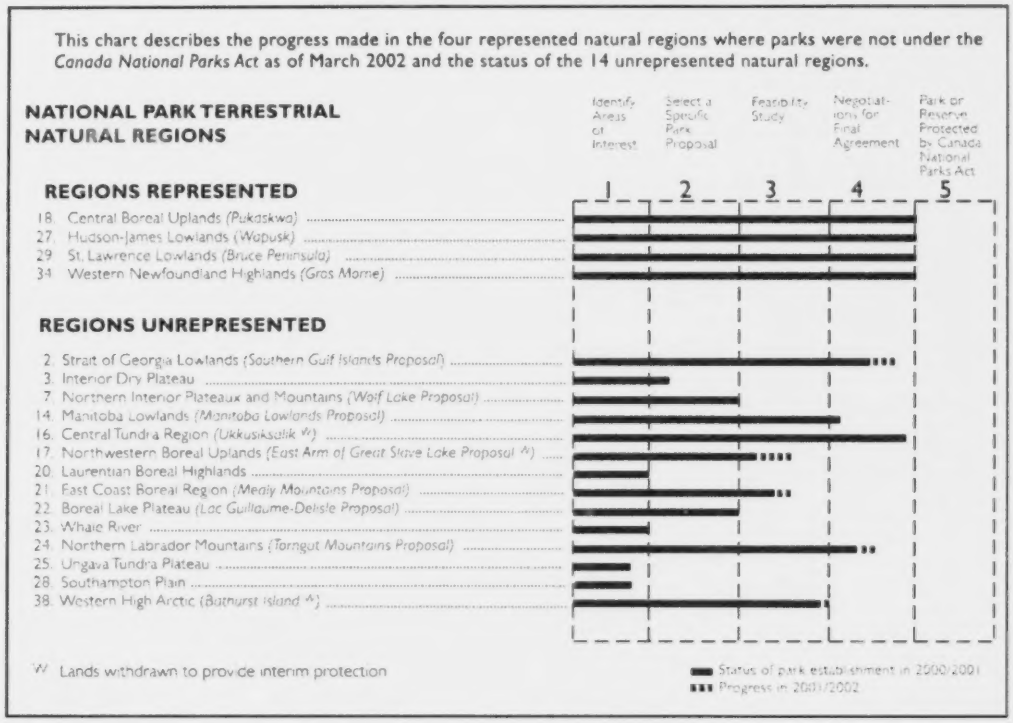

As of March 2002, there were 35 national parks and national park reserves protected under the *Canada National Parks Act* (i.e., four of the 39 operating parks and reserves have not yet been proclaimed in the Act). No new parks were created in 2001-2002.

Gros Morne and Wapusk National Parks, while listed in Schedule I of the Act, have not yet been proclaimed. Regulations to manage traditional renewable resource harvesting activities, as permitted by the park establishment agreements must be in place before proclamation can occur. Pukaskwa and Bruce Peninsula National Parks were not covered by the new Act in February 2001 due to unresolved Aboriginal issues. In addition, land acquisition has not been completed for Bruce Peninsula National Park.

The 2001/02 — 2005/06 Corporate Plan committed (subject to new funding) to signing park establishment agreements in two unrepresented regions (Region 2 Strait of Georgia Lowlands and Region 16 Central Tundra). During 2001-2002, progress on negotiations for a national park or national park reserve (Step 4) was made in two regions:

Region 2: Parks Canada and the Government of British Columbia negotiated a final agreement during 2001-2002 for the creation of a national park reserve in the southern Gulf Islands. The Gulf Islands National Park Reserve, once established and operating, will protect approximately 2,500 hectares over 13 islands in one of

Canada's most endangered natural regions. The British Columbia cabinet ratified the agreement in December 2001.

Region 16: Subsequent to the negotiations for an Inuit Impact and Benefit Agreement for Ukkusiksalik National Park (Wager Bay, Nunavut) during 2000-2001, the Kivalliq Inuit Association ratified the agreement. Signing the agreement (i.e., completing step 4) expected by March 2002 has been delayed until Parks Canada secures the necessary funding to implement the agreement. As a result Step 4 is not shown as complete in Figure 5. The land withdrawal of the proposed national park remains in place.

Relative to their status as of March 2001, progress was also made in the following regions:

Region 14: Parks Canada continued to make progress towards formal negotiations on a federal-provincial agreement, which are expected to commence in 2002/2003. During the past year, Parks Canada and Manitoba Parks worked to identify a revised park boundary to improve regional representation and ecological integrity in order to meet the new standards set by the Panel on the Ecological Integrity of Canada's National Parks and the new *Canada National Parks Act*. Discussions were also undertaken with community and First Nation leaders to identify issues and means to involve them in negotiations for the proposed national park.

Region 17: In the context of the Akaitcho Process for resolving treaty entitlement of affected First Nations, renewed interest in the national park proposal for the East Arm of Great Slave Lake was expressed by the community of Lutsel K'e, and discussions between Parks Canada and community leaders commenced. Land for the proposed park was withdrawn in 1970 but lack of community support and lack of a forum for addressing broader treaty issues has delayed progress.

Region 21: Parks Canada initiated work on the feasibility study announced by the Minister of Canadian Heritage in March 2001, staffing an office in the town of Happy Valley - Goose Bay, Labrador, for the purpose of building local understanding and support for the proposed park. After a year of informal discussions with several communities and Aboriginal people, Parks Canada has concluded that there is strong interest in the region in studying the feasibility of this national park proposal. The Steering Committee, which is guiding the study and is fully representative of the diverse community interests in the region, held its first meeting in March 2002.

Region 24: Negotiations commenced between Parks Canada and the Labrador Inuit Association on a Park Impact and Benefit Agreement, which is required under their land claim agreement-in-principle. This agreement will formalize the relationship between Parks Canada and Labrador Inuit, as well as define the benefits that the national park reserve will bring to the Labrador Inuit, who are devoting a third of their traditional homeland to the national park reserve. Negotiations continue with the Government of Newfoundland and Labrador

toward another agreement to transfer land required for a national park reserve. The agreement-in-principle requires all parties to complete these negotiations by the fall/winter of 2002.

Region 38: With regard to the establishment of Bathurst Island National Park, progress was made in developing a federal government position on the park boundary for negotiating purposes. Negotiations for an Inuit Impact and Benefit Agreement, pursuant to the land claims agreement, could begin in 2002/2003, subject to the availability of new funding.

National Park Completion and Land Acquisition

Parks Canada continues to acquire land for completing existing national parks where lands were not available for purchase at the time of the creation of a park. Acquiring additional land can serve both to complete the representation of a nature region and enhance the ecological integrity of a national park.

The Minister of Canadian Heritage announced in March 2001 that the federal government would open negotiations with the Sahtu Lands Corporation to complete Tuktut Nogait National Park (Region 15) within the traditional territory of the Sahtu Dene and Metis. Parks Canada expects negotiations for an agreement should be completed in 2002-2003, and the implementation of the agreement should commence when new funding is provided.

Parks Canada tabled its "Areas of High Conservation Value" on lands adjacent to Nahanni National Park Reserve (Region 8) with the Deh Cho Process in November 2001. It is hoped that the Deh Cho Process will assist in defining which areas should be ultimately added to Nahanni National Park Reserve and how other areas will be managed to help sustain the park's greater ecosystem.

Parks Canada worked with the Government of British Columbia through its land use planning process for the southeastern Rocky Mountains to assess a proposal for a national park reserve in the Flathead Valley, which, if successful, would be established on the western boundary of Waterton Lakes National Park (Region 5).

Finally, Parks Canada continues to seek to acquire land in or adjacent to both Bruce Peninsula and Grasslands National Parks (Regions 13 and 29 respectively) as it becomes available.

Establishment of National Marine Conservation Areas and NMCA Reserves of Canada

A policy regarding national marine conservation areas (NMCA) was first approved in 1986, and updated in 1994[1], as a basis to protect and conserve a network of areas representative of

[1] In 1986 national marine conservation areas were called national marine parks. The updated 1994 policy changed the name to national marine conservation areas to reflect the different management regime required in marine areas relative to terrestrial national parks.

Canada's marine environments. A system plan, similar to the one for national parks, guides the establishment of new areas. Entitled *Sea to Sea to Sea* (http://www.parkscanada.gc.ca/nmca/), the plan divides Canada's oceanic waters and Great Lakes into 29 marine natural regions. Legislation setting out a framework for the establishment and management of a system of national marine conservation areas was reintroduced in Parliament as the proposed *Canada National Marine Conservation Areas Act*, (Bill C-10) in February 2001. The Bill was passed by the House of Commons in November 2001 and was tabled before the Senate in March 2002.

The National Marine Conservation Areas program is still young. The complete system of 29 marine regions and the operational and proposed national marine conservation areas or NMCA reserves within those regions are shown in Figure 6.

The two operational sites represent two of the 29 marine natural regions (7%) and cover 1,251 square kilometres.

As is the case in completing the national parks system, the pace of progress in establishing new national marine conservation areas is, in part, often beyond the direct control of Parks Canada. Complex regional resource use issues and long-established resource users are important factors that must be considered. In addition, Parks Canada has been hampered by the lack of a legislative base for the program, and by a lack of financial resources to devote to the enhancement of our scientific expertise and to the establishment and protection of national marine conservation areas.

National marine conservation areas are established according to a process similar to the five-step procedure that guides the establishment of terrestrial parks. Step one and two consist of identifying and selecting representative marine areas through studies of area resources and quality of representation. Step three is undertaken to assess the feasibility of and public support for a specific proposed national marine conservation area. Step four is focused on negotiating a formal federal-provincial-territorial agreement setting out the terms and conditions under which the NMCA will be established and managed. A region is considered to be represented in the system when stage four is complete. Step five consists of establishing a new NMCA in legislation. Figure 7 shows progress in the 2 regions with operational national marine conservation areas as well as the progress in the other unrepresented regions.

Figure 6: Marine Natural Regions and National Marine Conservation Areas

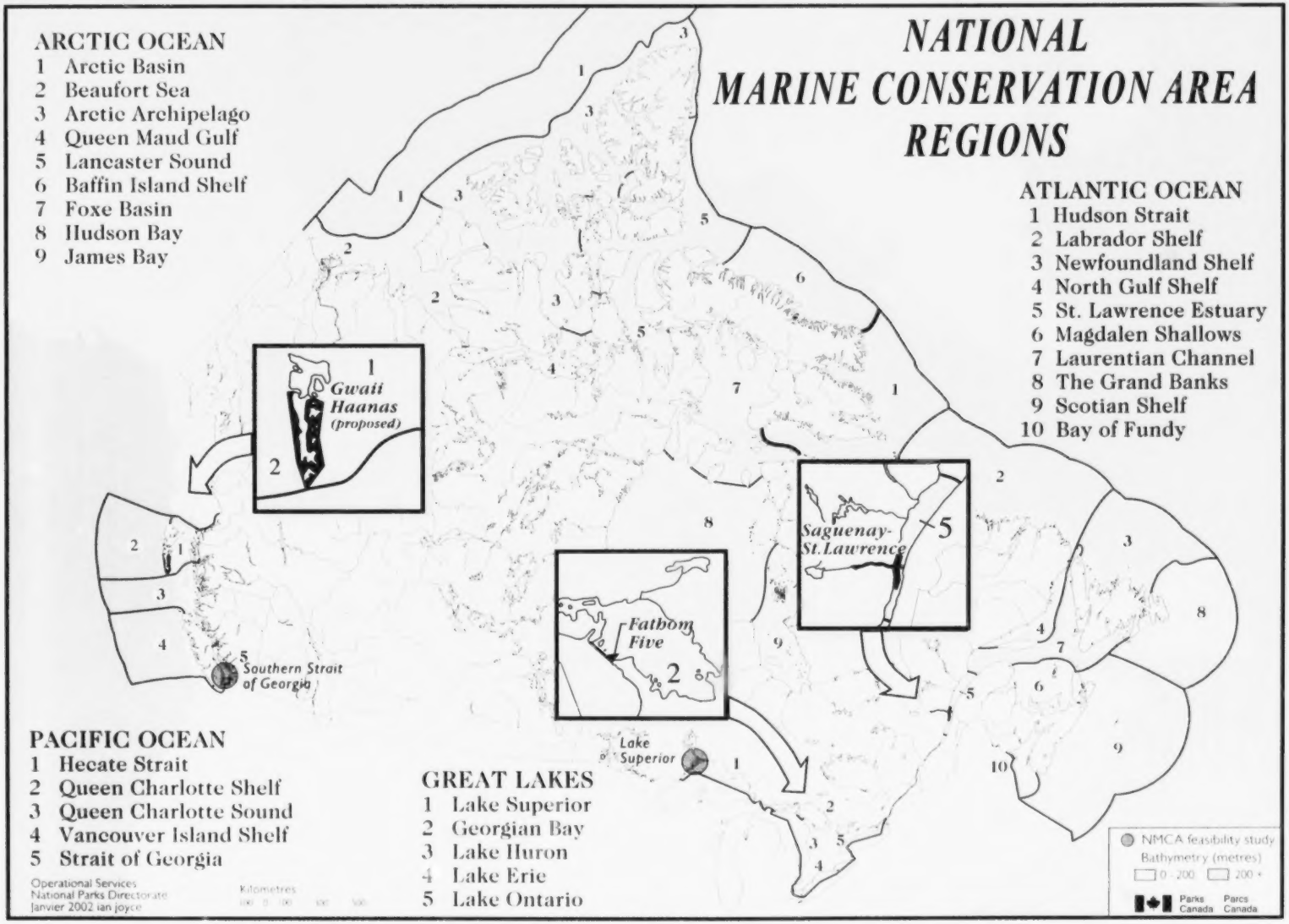

Figure 7: Progress on Completing the NMCA System (2001-2002)

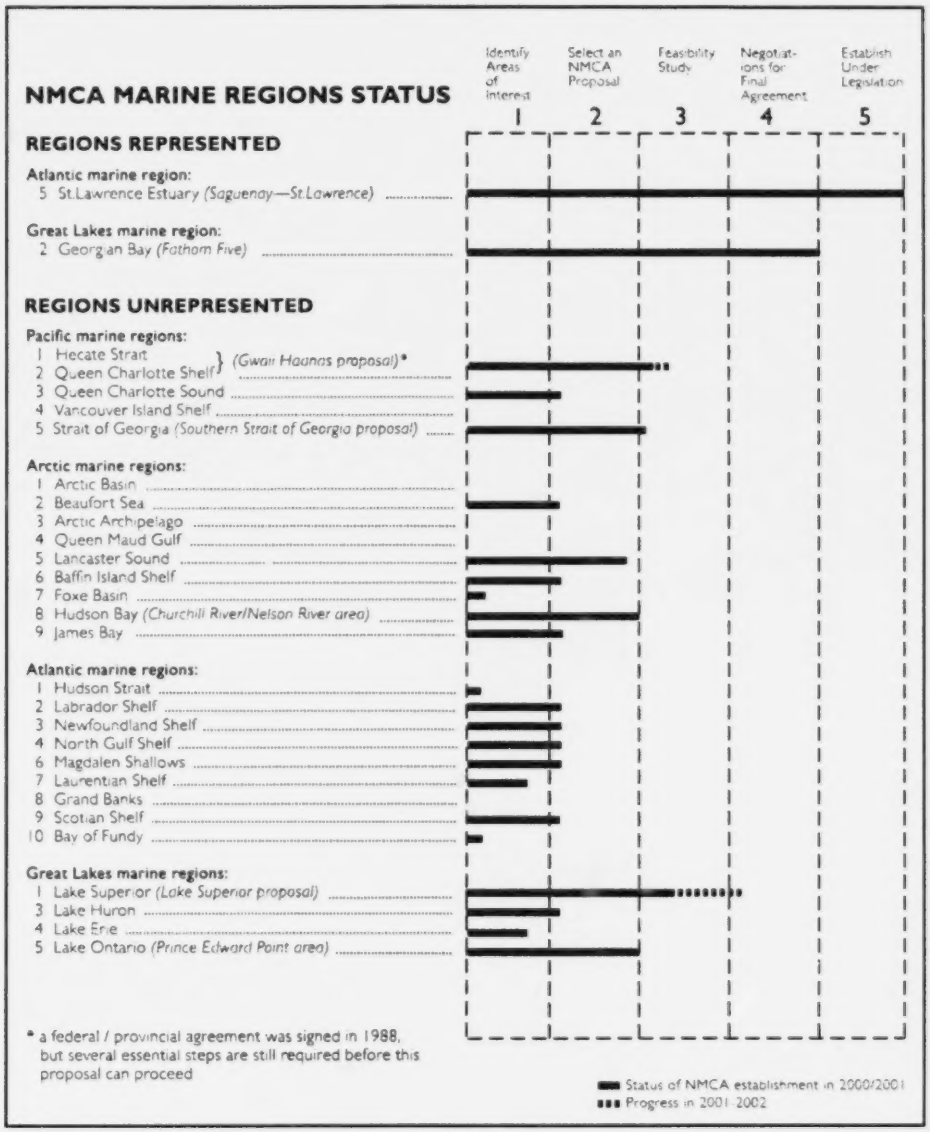

The only marine conservation area to have completed step 5 in the establishment process is the Saguenay-St. Lawrence Marine Park in Quebec (Atlantic Ocean - Region 5) which is managed under its own legislation with objectives similar to those of Bill C-10. Fathom Five National Marine Park (Great Lakes - Region 2) has not been formally transferred to the federal government but is managed by Parks Canada through delegated authorities from the Province of Ontario and under an approved management plan (Step 4).

In 2001-2002, some progress was made on establishment of national marine conservation areas or NMCA reserves in three regions.

Pacific Ocean, Regions 1 and 2: A 1988 Federal-Provincial Agreement between Canada and British Columbia committed both governments to establishing a national marine conservation area reserve adjacent to Gwaii Haanas National Park Reserve of Canada, which should represent two marine regions. Work is underway to implement the existing agreement and to negotiate a separate agreement with the Haida Nation.

Great Lakes, Region 1: Parks Canada is negotiating an NMCA to represent the Great Lakes — Region 1. In the last Annual Report, it was noted that a feasibility study (step 3) for the establishment of a national marine conservation area on Lake Superior concluded that there was strong local support for the proposal. A second review, completed in November 2001, cleared the way for Parks Canada to open negotiations with the Government of Ontario to establish the Lake Superior NMCA. A final agreement is anticipated in 2002.

It should be noted that given current resource constraints, Parks Canada's work on extending the system of national marine conservation areas is focused only on the regions noted above.

Enhancing the System of National Historic Sites of Canada

In October 2000 a new *National Historic Sites of Canada System Plan* (http://www.parkscanada.gc.ca/nhs/sysplan/english/main_e.htm) was released. This Plan presents a long-term strategy to address the need for enhancing the system of commemoration of places, people, and events that shaped our history. The plan identifies the history of Aboriginal peoples, ethnocultural communities and women as insufficiently represented in the system and makes these Parks Canada's strategic priorities. As of March 2001, there were approximately 1789 designations including sites (869), persons (569) and events (351) of national historic significance. Approximately, 19% of these sites, persons and events (331) relate to one or more of the three strategic priorities identified in the system plan.

Implementation of the *National Historic Sites of Canada System Plan*, unlike the situation with the national parks and national marine conservation areas system plans, is the responsibility of several different stakeholders of which Parks Canada is only one. Others include the public, who make most of the nominations for designation; the Historic Sites and Monuments Board of Canada (HSMBC), which reviews all submissions and recommends those subjects that represent nationally significant aspects of Canadian history; and the Minister of Canadian Heritage, who designates places, persons and events of national historic significance. More details on the roles and responsibilities of each of the stakeholders, and in particular Parks Canada, at each step of the process are outlined below.

Nominations of places, persons and events for designation and marking are the primary way the public provides input into the system of designations. Parks Canada in its role as secretariat for the HSMBC receives more than 2,200 inquiries each year about the program and possible designations. In the last two years, Parks Canada has received 68 and 61 nominations respectively, most (95%) from the public. About a third of the nominations received during this time represented one or more of the three strategic priorities identified in the system plan.

Parks Canada plays a largely indirect role in the nomination process through: 1) development of the *National Historic Sites of Canada System Plan*, 2) publicizing the plan, and the program and role of the HSMBC, 3) providing support to build capacity of communities to bring their nominations to the HSMBC, and, 4) occasionally proposing places, persons or events for possible designation based on system plan framework studies.

Parks Canada, in its capacity as the HSMBC Secretariat, is directly responsible for screening and preparing submission reports for those nominations that meet the criteria. In the last two years, Parks Canada has screened in about 76% of the nominations received. Once a nomination is accepted, Parks Canada is responsible for the preparation of an individual submission report on the subject and its historical importance. In the last two years, Parks Canada prepared 61 submission reports for the Board, of which 43% concerned strategic priorities.

Recommendations for designations are made by the HSMBC based on the submission reports prepared by Parks Canada and the Board's own expert knowledge of Canadian history. The Board meets twice a year (spring and fall) to consider submissions. It may or may not recommend designation, or defer a recommendation by requesting supplementary information and then reconsider the submission at a latter meeting. In the last two years, the Board has recommended designations for 93% of the submissions it has reviewed. In general, the Board impartially looks at each submission on its own merit and therefore is no more likely to recommend designations for submissions related to the strategic priorities than those related to other areas.

The Minister makes designations. Following each of the Board's semiannual meetings, Parks Canada acting as the Secretariat prepares Minutes that outline the Board's recommendations and submits them to the Minister. This process takes about six months. In 2001-2002, the Minister approved HSMB recommendations for 24 designations, nine of which relate to strategic priorities.

Performance expectations with respect to designations focus on the total number of designations (i.e., 135 over five years) and the number of designations related to strategic priorities (i.e., 55 designations over five years).[2] This represents an average of 27 designations per year of which 11 (approximately 40%) should be related to strategic priorities. It should be noted that the intent is not to achieve 27 per year but that over five years, the number of designations should average 27 per year and that on average 11 of these would relate to strategic priorities. Year-to-year variation is natural and expected.

In 2000-2001 there were 35 recommendations for designations to the Minister of which 12 related to strategic priorities. In 2001-2002 there were 22 such recommendations for designation of which six related to strategic priorities. The six designations related to the strategic priorities are shown in Figure 8.

---

2 Parks Canada has not set targets for other parts of the designation process including its role as a secretariat. These will be considered in 2002-2003.

Figure 8: Designations Related to Strategic Priorities in the NHS System Plan (2001-2002)

Ethnocultural Communities History and Aboriginal History Victoria Settlement – Exceptional illustration of Ukrainian Canadian and Métis settlement farms on the Prairies **Ethnocultural Communities History** Norwegian Training in Canada – Illustrates the importance of the Alliance of free nations with armed forces from occupied Europe against the Axis
Aboriginal History Tr'ochëk – Representative of the Hän cultural landscape of the middle Yukon River valley Joseph Sylvester – Contributed to the successful exploration and mapping of Newfoundland by W. E. Cormack in 1822 Mathieu Michel (1846 – 1921) – Renowned Mi'kmaw hunter, guide and prospector; exceptional contribution to the exploration and mapping of the Northern Peninsula of Newfoundland Oronhyatekha (1841 – 1907) – Distinguished career in fraternalism and philanthropy; built the Independent Order of Foresters into a successful international and financially healthy organization

The total of 57 recommendations for designations to the Minister in the last two years represent three more than the 54 expected based on an average target of 27 per year and show good progress toward the target of 135 over five years. The 18 new designations over the last two years related to the three strategic priorities represent four less than the 22 expected based on an average target of 11 per year. This result is consistent with normal variation and is not a cause for concern.

As a result of the 22 recommendations for designation in 2001-2002, the number of designated sites, persons and events of national historic significance grew to 1,811 (i.e., 884 sites, 573 persons and 354 events) of national historic significance. The percentage of designations related to the three strategic priorities remains at about 19% (337).

One hundred and forty seven of the 884 national historic sites across Canada, or about one in six, are administered directly by Parks Canada. Many of the Parks Canada sites were acquired through the transfer from other federal departments to Parks Canada when the asset had been declared surplus and is of national significance. A small number of sites have been acquired specifically to address thematic gaps as identified in the previous system plan. National historic sites not administered by Parks Canada are owned by individual citizens, heritage agencies, corporations, federal government departments, or other levels of government. The national historic sites administered by Parks Canada are shown in Figure 9. During 2001-2002, Parks Canada added two new sites to those it directly administers.

Figure 9: National Historic Sites of Canada Administered by Parks Canada

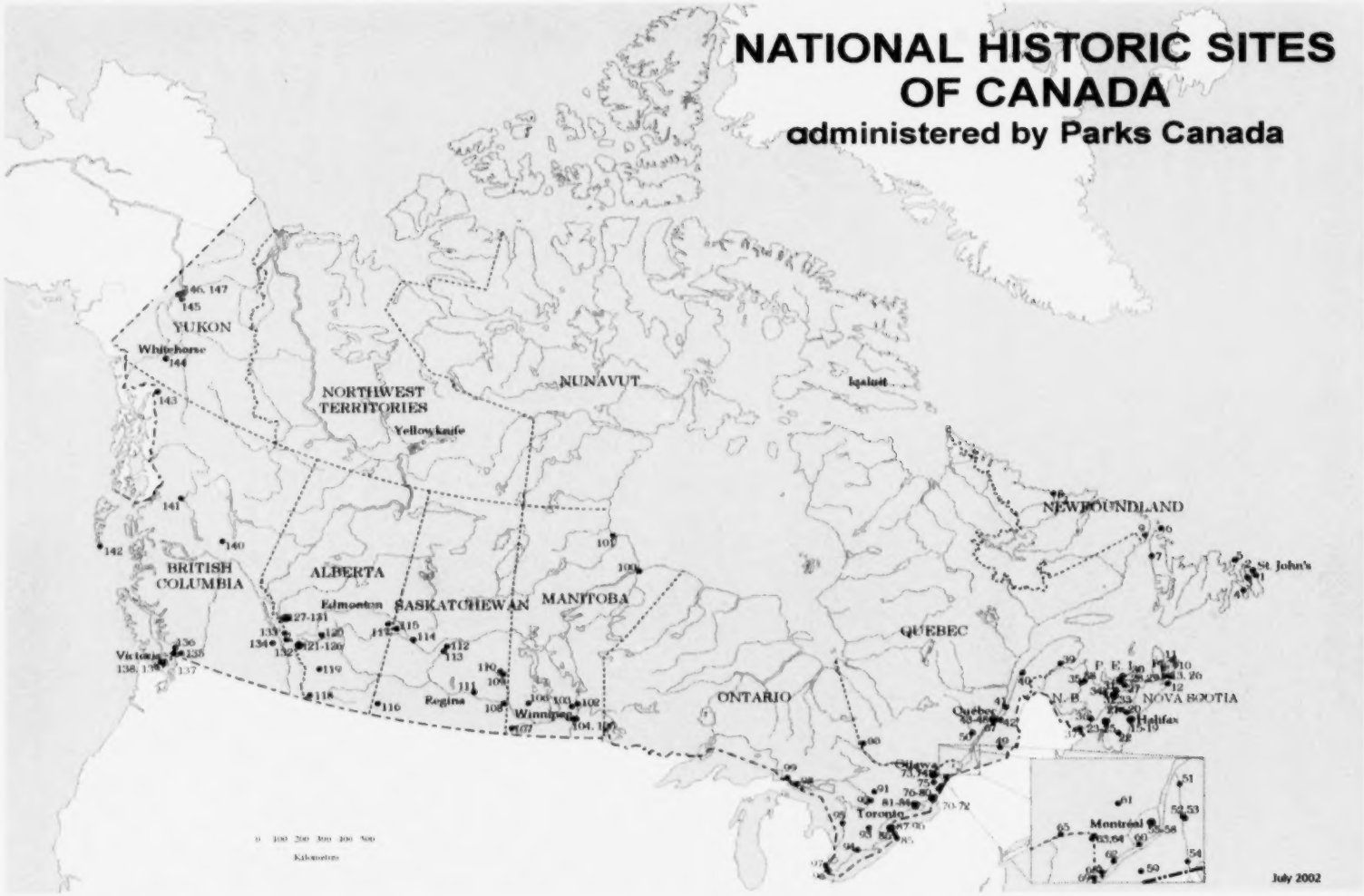

The 147 national historic sites of Canada administered by Parks Canada

NEWFOUNDLAND
1. CAPE SPEAR
2. SIGNAL HILL
3. HAWTHORNE COTTAGE
4. CASTLE HILL
5. RYAN PREMISES
6. L'ANSE AUX MEADOWS
7. PORT AU CHOIX
8. HOPEDALE MISSION
9. RED BAY

NOVA SCOTIA
10. FORTRESS OF LOUISBOURG
11. MARCONI
12. GRASSY ISLAND FORT
13. ST. PETERS CANAL
14. ALEXANDER GRAHAM BELL
15. FORT MCNAB
16. GEORGES ISLAND
17. HALIFAX CITADEL
18. PRINCE OF WALES TOWER
19. YORK REDOUBT
20. FORT EDWARD
21. GRAND-PRÉ
22. KEJIMKUJIK
23. FORT ANNE
24. SCOTS FORT
25. PORT-ROYAL
26. ST. PETERS

PRINCE EDWARD ISLAND
27. PORT-LA-JOIE – FORT AMHERST
28. ARDGOWAN
29. PROVINCE HOUSE
30. DALVAY-BY-THE-SEA HOTEL

NEW BRUNSWICK
31. FORT GASPAREAUX
32. FORT BEAUSÉJOUR
33. LA COUPE DRY DOCK
34. MONUMENT LEFEBVRE
35. BOISHEBERT
36. CARLETON MARTELLO TOWER
37. ST. ANDREWS BLOCKHOUSE
38. BEAUBEARS ISLAND SHIPBUILDING

QUEBEC
39. BATTLE OF THE RESTIGOUCHE
40. POINTE-AU-PÈRE LIGHTHOUSE
41. GROSSE ÎLE AND THE IRISH MEMORIAL
42. LÉVIS FORTS
43. ARTILLERY PARK
44. CARTIER-BREBEUF
45. FORTIFICATIONS OF QUÉBEC
46. MAILLOU HOUSE
47. QUÉBEC GARRISON CLUB
48. MONTMORENCY PARK

QUEBEC *continued*
49. LOUIS S. ST. LAURENT
50. FORGES DU SAINT-MAURICE
51. SAINT-OURS CANAL
52. CHAMBLY CANAL
53. FORT CHAMBLY
54. FORT LENNOX
55. THE FUR TRADE AT LACHINE
56. LACHINE CANAL
57. LOUIS-JOSEPH PAPINEAU
58. SIR GEORGE-ETIENNE CARTIER
59. BATTLE OF THE CHÂTEAUGUAY
60. SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE CANAL
61. SIR WILFRID LAURIER
62. COTEAU-DU-LAC
63. CARILLON BARRACKS
64. CARILLON CANAL
65. MANOIR PAPINEAU
66. FORT TEMISCAMINGUE
67. SAINT-LOUIS FORTS AND CHÂTEAUX

ONTARIO
68. GLENGARRY CAIRN
69. SIR JOHN JOHNSON HOUSE
70. INVERARDEN HOUSE
71. BATTLE OF THE WINDMILL
72. FORT WELLINGTON
73. LAURIER HOUSE
74. RIDEAU CANAL
75. MERRICKVILLE BLOCKHOUSE
76. BELLEVUE HOUSE
77. MURNEY TOWER
78. SHOAL TOWER
79. CATHCART TOWER
80. FORT HENRY
81. TRENT – SEVERN WATERWAY
82. MNJIKANING FISH WEIRS
83. CANAL LAKE CONCRETE ARCH BRIDGE
84. PETERBOROUGH LIFT LOCK
85. NAVY ISLAND
86. QUEENSTON HEIGHTS
87. BUTLER'S BARRACKS
88. FORT GEORGE
89. FORT MISSISSAUGA
90. MISSISSAUGA POINT LIGHTHOUSE
91. BETHUNE MEMORIAL HOUSE
92. SAINT-LOUIS MISSION
93. WOODSIDE
94. SOUTHWOLD EARTHWORKS
95. POINT CLARK LIGHTHOUSE
96. FORT MALDEN
97. BOIS BLANC ISLAND LIGHTHOUSE
98. FORT ST. JOSEPH
99. SAULT STE. MARIE CANAL

MANITOBA
100. YORK FACTORY

MANITOBA *continued*
101. PRINCE OF WALES FORT
102. LOWER FORT GARRY
103. ST. ANDREW'S RECTORY
104. THE FORKS
105. RIEL HOUSE
106. RIDING MOUNTAIN PARK EAST GATE REGISTRATION COMPLEX
107. LINEAR MOUNDS

SASKATCHEWAN
108. FORT ESPERANCE
109. FORT PELLY
110. FORT LIVINGSTONE
111. MOTHERWELL HOMESTEAD
112. BATOCHE
113. BATTLE OF FISH CREEK
114. FORT BATTLEFORD
115. FRENCHMAN BUTTE
116. FORT WALSH

ALBERTA
117. FROG LAKE MASSACRE
118. FIRST OIL WELL IN WESTERN CANADA
119. BAR U RANCH
120. ROCKY MOUNTAIN HOUSE
121. SKOKI SKI LODGE
122. CAVE AND BASIN
123. HOWSE PASS
124. BANFF PARK MUSEUM
125. ABBOT PASS REFUGE CABIN
126. SULPHUR MOUNTAIN COSMIC RAY STATION
127. JASPER PARK INFORMATION CENTRE
128. ATHABASCA PASS
129. YELLOWHEAD PASS
130. JASPER HOUSE
131. HENRY HOUSE

BRITISH COLUMBIA
132. KICKING HORSE PASS
133. TWIN FALLS TEA HOUSE
134. ROGERS PASS
135. FORT LANGLEY
136. STANLEY PARK
137. GULF OF GEORGIA CANNERY
138. FISGARD LIGHTHOUSE
139. FORT RODD HILL
140. FORT ST. JAMES
141. KITWANGA FORT
142. NAN SDINS
143. CHILKOOT TRAIL

YUKON TERRITORY
144. S.S. KLONDIKE
145. DREDGE NO 4
146. DAWSON HISTORIC COMPLEX
147. S.S. KENO

July 2002

Heritage Resource Protection

Description and Expenditures

This service line relates to maintaining or restoring ecological integrity in the national parks, sustainability of marine conservation areas and the protection and commemoration component of commemorative integrity in heritage places managed or influenced by the Parks Canada Agency. Expenditures for the service line were:

	2001-2002	2000-2001
Operating (not including amortisation)	$111,658,000	$129,531,000
Capital for Ecological Integrity	$1,385,000	$6,128,000
Capital for Commemorative Integrity	$15,783,000	$16,839,000

Strategic Objective	Planned Results	Performance Expectations
As the first priority, to ensure the ecological integrity of national parks, the commemorative integrity of national historic sites and the sustainability of national marine conservation areas.	Maintain or restore ecological integrity of national parks and the sustainability of national marine conservation areas.	• Improve the suite of ecological integrity indicators by March 2003. • Update reporting framework and expand monitoring system by March 2004.
	Maintain or improve commemorative integrity of national historic sites.	• Complete commemorative integrity statements for 75% of the Parks Canada administered sites by March 2002, 90% by March 2003, 100% by March 2004. • Obtain Ministerial approval of management plans for 145 national historic sites by December 2003. • Evaluate the commemorative integrity of all 145 Parks Canada administered sites by 2011, with 14 to 15 new evaluations conducted yearly. • No targets are set for national historic sites not administered by Parks Canada.

Initiatives and Achievements

Planning For Ecological Integrity in the National Parks

There are 39 national parks or national park reserves in the system. The maintenance and restoration of ecological integrity is the first priority for the national parks. The *Canada National Parks Act* defines ecological integrity as:

a condition that is determined to be characteristic of its natural region and likely to persist, including abiotic components and the composition and abundance of native species and biological communities, rates of changes and supporting processes.

A management plan, including an ecological integrity statement providing baseline information on the state of the ecosystem and why it is significant, is the key direction setting document for maintenance or restoration of ecological integrity in a national park. The *Canada National Parks Act* requires that all national parks have a management plan approved by the Minister and tabled in Parliament within five years of park establishment, and that the plan be reviewed every five years. Management planning starts with preparation of a scoping document that identifies the main issues to be addressed and the proposed time frame required to complete the plan. The CEO of Parks Canada approves the scoping document and formal management planning is launched. Public consultations that may include issue identification, generations of solutions and reviewing of draft plans are required in all management planning. Once a plan is completed it is submitted to the Minister for approval, on the recommendation of the CEO and in some cases the recommendation of other organizations. The process typically takes one to two years depending on the complexity of the issues involved.

As recommended by the Panel on the Ecological Integrity of Canada's National Parks, Parks Canada will prepare a State of the Park Report for each national park. This five-year document will report on the state of the park's ecosystem, in the context of the greater park ecosystem, and on progress towards achieving the goals of the park management plan. The first three Reports will be completed by March 2003.

Currently, 29 of the 39 national parks have approved management plans. In 2001-2002, no management plans were tabled in Parliament. The management plans of 14 of these parks are overdue for revision. The status of the parks and park reserves whose management plans are overdue has not changed from the previous Annual Report. Twelve of these parks are in the process of conducting the review, with eight reviews near completion. In the case of two parks, local Aboriginal and community issues need to be resolved before proceeding with the planning process.

The remaining 10 parks without an approved management plan are either in the early stages of planning or being guided by interim management guidelines. This has not changed from the previous Annual Report. Of the four parks or park reserves without interim management plan guidelines, one is in the final approval stages, one is a newly established park not due for a plan until 2003-2004 and two planning exercises cannot be launched until local Aboriginal and community issues are resolved.

Measuring Ecological Integrity in National Parks

Parks Canada is committed to reducing ecosystem stressors and maintaining and restoring biodiversity and ecosystem natural functions. In 1997 Parks Canada introduced a framework, Figure 10, for reporting on these interrelated aspects of ecosystems.

Figure 10: Ecological Integrity Reporting Framework

BIODIVERSITY	ECOSYSTEM FUNCTIONS	STRESSORS
Species Richness	**Succession/Retrogression**	**Human Land Use Patterns**
Change in species richness Number and extent of exotics	Disturbance frequency and size (fire, insects, flooding) Vegetation age class distributions	Land use maps, road densities, human population densities
Population Dynamics	**Productivity**	**Habitat Fragmentation**
mortality/natality rates of indicator species Immigration/emigration of indicator species Population viability of indicator species	Landscape or by site	Patch size, inter-patch distance, distance from interior
Trophic structure	**Decomposition**	**Pollutants**
size class distribution of all taxa predation levels	By site	Sewage, petrochemical, etc. Long range transportation of toxins
	Nutrient retention	**Climate**
	Ca, N by site	Weather data Frequency of extreme events
		Other
		Park specific issues

Ecosystems are complex and it is difficult to report on a national basis on all elements of the framework at one time. Different elements of the framework have been reported on in the *1997 State of the Parks Report*, and the *1999 State of Protected Heritage Areas Report*. Included in this have been reports of the percentage of original species in each park, the number of invasive exotic species, the percentage of park-land affected by fire, and the rate of vegetation productivity in the park. As well, several measures of stressors facing each park have been reported including landscape fragmentation, number of visitors per sq. km, impacts of climate change and the results of surveys of park experts on the range of stressors facing each national park. These indicators represent a mixture of both locally produced data (e.g., number of species in a park) and nationally produced data (e.g., vegetation productivity based on analysis of satellite image data).

Ultimately, Parks Canada aims to report on a consistent set of nationally agreed on ecological integrity indicators that permit conclusions about the overall state of ecological integrity of national parks. In order to reach this goal additional significant scientific effort is required to identify reliable and useful indicators on all the elements of the framework, and for updating the framework as required. Parks Canada's commitments to improve these aspects of ecological monitoring are laid out in its *Performance Information Action Plan.*

In 2001-2002, as part of its commitments in the *Performance Information Action Plan*, Parks Canada hired a national Monitoring Coordinator and established a national working group for ecological integrity. An inventory of existing monitoring practices (to be completed by spring

2002) was assembled. A conference was held to assess potential geological indicators (i.e., new abiotic-indicators) for inclusion in a modified EI reporting framework. The proceedings from the conference are in press. An new comprehensive Species in Parks System (SIPS) which provides data relevant to many of the biodiversity measures in the EI monitoring framework was completed in March 2002. One national monitoring protocol was developed. By March 2002, most national parks had completed ecological integrity statements, which update information on the main stressors operating on the park as well as reporting on progress toward development of a suite of indicators.

In 2002-2003, Parks Canada will focus on the development of standardised protocols for the existing monitoring framework. It was originally expected that national protocols would be developed for each element of the framework in 2002-2003. However, without additional capacity at the national and field unit levels, development of the monitoring program will be at a reduced pace, with some parks developing more rapidly than others. With current resources several years will be required to complete the development of protocols for all elements of the framework.

As noted, although Parks Canada does not yet have a complete system in place to report on all elements of the ecological integrity reporting framework it does have information on some stressors and components of the ecosystem in each national park. Drawing on this information allows Parks Canada to classify the national parks into four levels of stress or impairment. The classification is based on information concerning the size of the park, the density of roads in the region surrounding a park, the number of non-native species in a park, and the total number of visitors.

Small parks face the double jeopardy of both their small size, which provides less protected habitat for wildlife, and the fact they tend to be located in areas where there is already considerable human development and associated greater stress on their ecosystem. Both road density and the number of visitors are examples of stressors in the ecological integrity reporting framework. Road density provides an indication of the degree to which the habitat for the wildlife in a park or around a park is fragmented. An increase in visitors is associated with more direct stress on the environment and more built infrastructure (e.g. roads, campgrounds, buildings, etc.). Non-native species potentially compete with native species and change the species richness of the ecosystem. In general, smaller parks, with greater road density around the park, more invasive species and higher numbers of visitors are rated as more stressed and under threat.

For each of the four variables, parks are scored on a scale of one to four. The individual scores from each variable are totalled so that each park was rated overall from four to 16 with higher scores indicating greater ecological integrity challenges facing the park. The results for the 39 operating national parks are shown in Figure 11 along with the scores associated with each level of stress.

Figure 11: Percentage of National Parks by Level of Stress

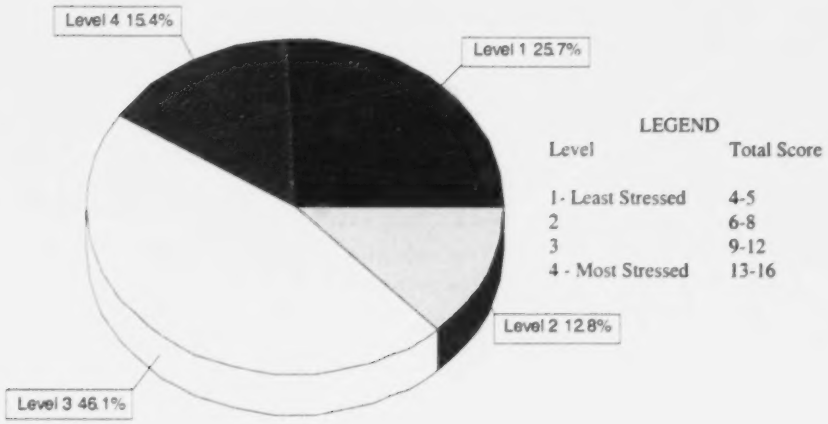

Almost two thirds of the national parks, 62% (n=24) fall into the top two categories of stress and only 25% (n=10) fall into the category of least stressed parks. Virtually all of the least stressed national parks are in the Canadian north.

Parks Canada is currently testing the validity of this classification scheme as a guide for the level of human and financial resources necessary for resource conservation in the park and the associated levels of service related to resource conservation that should be expected. The assumption is that more stressed parks would warrant higher levels of resources and more services.

Planning for Sustainable Use at National Marine Conservation Areas

The *Canada National Marine Conservation Areas Act*, (Bill C-10) was re-introduced in Parliament in February 2001. This Bill sets out a basic principle for management of national marine conservation areas (NMCA's) that Parks Canada will work with federal and provincial agencies responsible for fisheries management and with users of renewable marine resources to achieve ecologically sustainable use of the areas, while simultaneously setting aside zones that afford full protection to special features or sensitive elements of marine ecosystems. The Bill also includes a requirement for biennial state of marine conservation areas reporting.

A primary consideration of an NMCA is to ensure ecologically sustainable use. At present there is no reporting framework similar to the one for ecological integrity in national parks. A Working Group to develop a reporting framework for NMCA's was expected to be in place in 2001 but due to resource pressures was not established. If funds are available a group will be established in 2002-2003. The Parks Canada framework may be guided in part by work now underway under the sponsorship of the NAFTA Commission for Environmental Cooperation to develop performance indicators for marine protected areas across North America.

Marine conservation areas require management plans that set direction to ensure sustainable use. A management plan was approved in 1998 for Saguenay-St. Lawrence Marine Park in Quebec and tabled in Parliament in March 2000. The governing legislation calls for a review of the plan at least once every seven years, with the next scheduled for 2004-2005. The management plan for Fathom Five National Marine Park in Ontario was approved in 1998 and is scheduled for review in 2002-2003. Preparation of an interim management plan for Gwaii Haanas National Marine Conservation Area Reserve planned for 2001-2002 was delayed due to lack of funding and is now scheduled to begin in 2002-2003 if the necessary funding is secured.

Commemorative Integrity at National Historic Sites

The family of national historic sites in Canada includes 147 administered by Parks Canada and 739 owned and operated by individual citizens, heritage agencies, corporations, other federal government departments and other levels of government. Since the mid-1990's Parks Canada has promoted the concept of commemorative integrity of all national historic sites. Commemorative integrity describes the health and wholeness of a site. It is achieved when resources directly related to the reasons for designation as a national historic site are not impaired or under threat, the reasons for designation as a national historic site are effectively communicated to the public, and the site's heritage values are respected in all decisions and actions affecting the site.

Parks Canada's role and level of influence over the commemorative integrity of a site depends on whether it administers the site. For those sites it administers, Parks Canada is directly accountable for ensuring commemorative integrity by protecting and presenting them for the benefit, education and enjoyment of this and future generations. For sites it does not administer, Parks Canada encourages and supports other owners to protect and present the sites they administer but Parks Canada cannot directly control those actions. Figure 12 outlines the roles and responsibilities of Parks Canada with regard to sites it does and does not administer.

Figure 12: Parks Canada's Role Regarding Commemorative Integrity of NHSs

Sites Administered by Parks Canada	Sites Administered by Others
• Protects resources directly associated with reasons for national historic significance • Presents reasons for designation of the National Historic Site (onsite and outreach) • Manages cultural resources	• Contributes funding for conservation and presentation through National Historic Sites of Canada Cost-Sharing Program to NHSs not administered by the federal government • Builds capacity for stewardship through professional and technical advice, publications and training in cultural resource management
• Prepares Commemorative Integrity Statements (CISs) and Management Plans for each site and assesses state of Commemorative Integrity	• Provides funding for CIS's and Conservation and Presentation Plans through the NHSC Cost-Sharing Program • Provides guidance on preparation of CISs • Responds to specific requests to help measure commemorative integrity
• Provides public access to NHSs • Promotes awareness of NHSs and system of NHSs	• Promotes awareness of NHSs and system of NHSs in publications and internet/Schoolnet web program • Supports efforts of NHSs to form alliances and networks

Planning for Commemorative Integrity at Parks Canada Administered NHSs

Commemorative Integrity Statements (CIS) and national historic site management plans are the basic direction-setting documents with respect to commemorative integrity at national historic sites administered by Parks Canada. The CIS identifies where value lies and what conditions must be met for the values and resources not to be impaired and for the effective communication of reasons for national historic significance.

The *2001/02 to 2005/06 Corporate Plan* targeted 108 (75%) completed CISs for the Parks Canada administered sites by March 2002. As of this date, 113 sites (77%) had completed (i.e., 90) or draft (i.e., 23) CISs. Parks Canada continues to target 130 (90%) completed CISs by March 2003 and all 147 sites by March 2004.

Under the 1998 *Parks Canada Agency Act*, Parks Canada must provide the Minister with management plans for the national historic site it administers. Management plans set forth strategies and actions necessary to ensure the commemorative integrity of the site or sites covered in the plan and are subject to review every five years.

In 2001-2002, the Minister approved seven management plans covering 11 national historic sites. In total, 12 plans covering 18 national historic sites administered by Parks Canada have been approved by the Minister in the last two years (i.e., 12% of the sites have approved management plans). Parks Canada had expected that up to 61 management plans could be provided to the Minister for approval in 2001-2002 and the remaining plans in 2002-2003. However, resource constraints in the field meant that this target could not be achieved. In 2002-2003, Parks Canada will put a plan in place to establish priorities in meeting its management planning obligations for national historic sites.

Measuring Commemorative Integrity at Parks Canada Administered NHSs
The *Parks Canada Agency Act* states that it is in the public interest to ensure the commemorative integrity (CI) of national historic sites. Knowing whether or not sites are in a state of commemorative integrity, informs decisions about priority actions and investments, both locally and nationally.

Evaluations of commemorative integrity are completed by small multi-functional teams, which focus on the three aspects of commemorative integrity. The evaluation usually takes place over a two-day period. The teams include experts from the relevant cultural and natural resource management disciplines as well as those who are most familiar with the operations of the site. Members are drawn from National Historic Sites Directorate, Service Centres and Field Units as well as the site itself. The makeup of the team ensures independence and national consistency in the assessment.

The evaluation involves completion of a detailed questionnaire based on the commemorative integrity statement for the site. Assessment of the condition of and threats to the resources draws on information in existing asset inventory systems, taking into consideration work completed since the last formal condition assessment, as well as the expertise of the evaluation team in assessing the overall condition of the site and threats to the resources. Ratings of the effectiveness of communication consider content of the presentation program, the media used and its effectiveness, and audience understanding of the messages. The assessment draws on surveys of visitors' understanding of key messages or local evaluations when these are available (see service line 3: Heritage Presentation for more detail on the surveys) and expert judgment by the team on the quality and completeness of the presentation program. Ratings of whether management decisions and actions respect heritage values depend on an assessment of the degree to which the site is managed according to Parks Canada's Cultural Resource Management Policy. The site is assessed on the existence of complete inventories of resources, whether resources have been evaluated for their historical importance, the effectiveness of interventions, the existence of monitoring and review programs for the management of the resources, and whether adequate records are kept of decisions affecting the site. If appropriate management practices are in place it is concluded that the site's heritage values are being respected in the decisions and actions affecting the site. In summary, the evaluation of commemorative integrity involves a mixture of outcome measures (i.e., resource condition, visitor understanding data) and measure of Parks Canada's activities and outputs (i.e., presence of inventories, resources that have been evaluated).

In the *2000-2001 Annual Report*, Parks Canada committed to evaluate the state of commemorative integrity at all 145 sites that it administers over a ten-year period. Prior to 2000-2001, Parks Canada had evaluated the commemorative integrity of 12 sites (i.e., eight for the *1997 State of the Parks Report* and the same eight plus four more for the *1999 State of Protected Heritage Areas Report*). In 2001-2002, the commemorative integrity of 13 sites administered by Parks Canada was evaluated.[3] Sites were selected from those with a completed CIS to represent a range of locations, sizes, complexity of operations and themes. It can not be assumed that they are representative of other national historic sites administered by Parks Canada. The ratings of

[3] The Commemorative Integrity Statement for one of the sites to be evaluated was not completed on time.

these 13 sites, along with the rating of the 12 sites reported in the *2000-2001 Annual Report* are summarized in Figure 13.

Figure 13: Commemorative Integrity at 12 NHSs (1999) and 13 NHSs (2001-2002)

Ratings	Resource Condition		Effective Communication		Management Practices	
	1999	2001	1999	2001	1999	2001
Good	3	7	4	3	7	8
Fair	8	5	5	5	5	4
Poor	1	1	3	5	0	1
Total	12	13	12	13	12	13

For the most part, the results from the evaluations carried out in 2001-2002 appear consistent with the results of the 1999-2000 evaluations. The one exception is with respect to resource condition where more of the sites assessed in 2001-2002 were rated as having a good resource condition relative to the sites assessed in 1999-2000. This difference may reflect the particular sample of sites selected and cannot be used to draw conclusions about resource condition at national historic sites as a whole.

As noted in previous annual reports, Parks Canada has also collected condition ratings of built cultural resources, an element of the resource condition dimension of commemorative integrity, for most sites it administers. The condition ratings of built cultural assets (i.e., buildings, bridges, fortifications, marine works, and grounds), shown in Figure 14, were last updated in 1999-2000.

Figure 14: Ratings of Asset Condition of Built Cultural Resources at NHSs Administered by Parks Canada

	Asset Condition of Cultural Resources as a Percentage of Total Number of Assets			
	Good	Fair	Poor	Closed
1997-98 (n= 952)	33	50	14	3
1999-00 (n=1223)	34	41	21	4

About two-thirds of the assets shown in Figure 14 were rated in fair or poor condition in both reporting years. Assets rated fair require recapitalization to avoid failure of a major element in three to five years. Assets rated poor require intervention within two years. Of concern is the fact that the percentage of assets in poor condition is growing.

Condition and Threats to Other Cultural Resources Managed by Parks Canada

In addition to the national historic sites discussed in the previous section Parks Canada is also responsible for managing and protecting a large number of archaeological sites, and archaeological and historical objects. Parks Canada has reported on the condition of many of these resources in previous State of the Parks Reports (See *the 1997 State of the Parks Report* for the most recent example). However, following the *1999-2000 Annual Report*, Parks Canada

recognized the need to build a system to report more accurately and consistently on the condition and threats to these cultural resources.

In the *2000-2001Annual Report* completion of a reporting structure to address the need for consistency in reporting cultural resource information at a national level was targeted for March 2003. Work has progressed on this initiative, however the timeline for completion of the reporting structure have been modified. Working definitions and a national database for historic objects are in place now. Working definitions for archaeological resources will be in place in March 2003. An inventory of existing databases of archaeological sites and objects has been completed and standards to identify and catalogue this information will be in place by March 2003. By March 2004, Parks Canada is expecting to establish national standards, procedures and protocols for the management of archaeological and historic objects (i.e. condition rating of the object; ongoing monitoring of objects). As well Parks Canada expects to identify core information for both national reporting and internal management purposes (e.g., number and location of sites, level of protection under cultural resource management policy, number and location of objects, % of catalogued/uncatalogued artifacts).

Commemorative Integrity of National Historic Sites Not Administered by Parks Canada
Parks Canada seeks to encourage and support other owners in ensuring the commemorative integrity of sites it does not administer through the provision of professional and technical advice, publications and training. Parks Canada's primary tool to assist owners and operators of non-federally administered national historic sites in planning, acquiring, protecting and presenting national historic sites is the National Historic Sites of Canada Cost-Sharing Program. The program was established in 1987. While working on specific conservation and/or presentation projects, Parks Canada seeks to increase site owners' and managers' awareness and understanding of commemorative integrity and have them integrate the concept into their future decision-making about the site. Parks Canada has not set targets related to commemorative integrity of sites it does not administer and has not measured the CI of these sites.

As of March 2002, Parks Canada had entered into 60 cost-sharing agreements with 53 national historic sites since 1987. No new cost-sharing agreements were signed in 2001-2002 due to a lack of funds. The 60 cost sharing agreements represent a total investment of approximately $26.6 million over the life of the program. Of the 60 agreements, 13 were active in 2001-2002, a decrease of two from the previous year.

The waiting list of national historic sites with written notification from the Minister that they are eligible for a cost-sharing agreement stood at 64 sites in March 2002. No national historic sites were added to the list in 2001-2002. Based on historic average costs per agreement, the waiting list of 64 sites represents an approximate commitment of $30 million. Given current funding levels the program can make little progress in reducing the number of sites on the waiting list. Parks Canada is seeking additional funding for the program in order to deal with the highest priority sites.

Due to the uncertain availability of funds the targets set in the *2000/01 to 2004/05 Corporate Plan* for the number of signed cost-share agreements and the number of sites on the waiting list to be funded were dropped from the *2001/02 to 2005/06 Corporate Plan.*

One means of promoting commemorative integrity of non-Parks Canada administered sites is through supporting owner/operators in completing a commemorative integrity statement for their sites. For example, owners/operators of national historic sites not owned by the federal government may apply to the National Historic Sites of Canada Cost-Sharing Program for funds to complete a CIS for their site. Others may ask Parks Canada to provide expert advice in completing a CIS. Prior to March 2001, CISs for 51 national historic sites not administered by Parks Canada had been approved, the majority for national historic sites participating in the Cost-Sharing Program. In 2001-2002, three more sites not administered by Parks Canada had CISs approved. As of March 2002, 22 additional non-Parks Canada sites had draft CISs pending approval. These sites are split about equally between those which have participated in the Cost-Sharing Program and those which have not.

Heritage Presentation

Description and Expenditures

Heritage presentation activities increase the public's awareness and understanding of Canada's cultural and natural heritage and build appreciation and support for Canada's national parks, national historic sites and national marine conservation areas. Expenditures for the service line were:

	2001-2002	2000-2001
Operating (not including amortisation	$43,263,000	$36,970,000
Capital	$5,668,000	$3,710,000

Strategic Objective	Planned Result	Performance Expectations
Ensure that commemorative and ecological integrity values are understood and supported by Parks Canada's stakeholders and the public.	Increased awareness, understanding of and support for the values of national parks and national historic sites.	• Performance framework for *Engaging Canadians* to be developed by March 2002. • Utilization and understanding targets for on-site presentation to be reviewed in 2001-2002. • Satisfaction with Heritage Presentation products and services: 85% overall satisfied, 50% very satisfied.

Initiatives and Achievements

Engaging Canadians

Heritage presentation in Parks Canada has traditionally focused on interpretation, education and outreach activities in support of the mandate. These activities encompass communications aimed at building awareness and understanding of National Parks, National Historic Sites, and National Marine Conservation Areas systems and heritage conservation, and support for Parks Canada

heritage conservation values. In addition, heritage presentation includes specific programming aimed at educating visitors and other members of the surrounding communities about the significance of particular national parks and national historic sites.

In the *2000-2001 Annual Report*, it was noted that Parks Canada was in the process of developing an overall strategy, called *Engaging Canadians,* to better coordinate and manage all external communications in the Agency including all traditional heritage presentation activities. The Strategy, which began to be implemented in fall 2001, identifies key target audiences, messages to be delivered and innovative ways to reach new audiences. Parks Canada had committed in the *2000-2001 Annual Report* to developing a performance reporting framework in conjunction with the overall strategy with a particular focus on measurement of national level reach, satisfaction and understanding. It was expected that the performance framework would be completed by March 2002. However, due to resource constraints, the work has not proceeded as quickly as anticipated. It is now expected that the framework will be completed by fall 2002.

Although the performance framework is not completed, Parks Canada continued with its approach to measurement outlined in previous annual reports.

Parks Canada also conducted a public opinion survey as part of its approach to measuring national level reach, satisfaction and understanding. A telephone survey of 5,202 Canadians 18 years and older was carried out in March 2002. In total, 14% of those households contacted participated. This rate is considered typical for the industry although it may not lead to a representative sample. The survey collected data on utilization of national parks and national historic sites as well as information on the public's awareness, understanding and support for Parks Canada's values, and the systems of national parks, marine conservation areas and historic sites. Information on the estimated number of adult Canadians who used national parks and national historic sites within the last year is presented in service line 4 in the discussion of visitor impacts. Information related to awareness, understanding and support for heritage and ecological values is still being analyzed and will be reported in the *2002-2003 Annual Report.*

Parks Canada's On-Site Heritage Presentation Programming

Use

Visitors' attitudes and behaviors concerning use of heritage presentation products and services were assessed at 30 locations (seven national parks and 23 national historic sites) during the 2001 season. It should be noted that the sites and parks surveyed in 2001 are not necessarily representative of the other national parks and historic sites and therefore the results may not apply to the systems of national parks or national historic sites as a whole. In addition, some parks and sites target the survey at specific kinds of visitors (e.g., excluding visitors who arrive on bus tours) and therefore the results of the survey may not apply to all visitors at a site.

Response rates (i.e., the percentage of visitors approached to participate in the survey who returned surveys) varied from 10% to 83% in the seven national parks (average 46%) and

between 8% and 93% in the twenty-three national historic sites (average 69%).[4] In order to control for potential misleading results due to the refusal to accept or failure to return a survey, all visitors who are approached to participate in the survey are asked to respond to a few questions. The characteristics of those who return surveys are compared to those who do not participate or return surveys. In all cases, where the groups differed, survey results were weighted to more accurately reflect the specific population of visitors of interest at the park or site.

Visitors at all 30 participating sites were asked to rate their overall satisfaction with the interpretation activities in which they had participated.[5] It was assumed that visitors who provided a rating of overall satisfaction with interpretation activities participated in at least one heritage interpretation activity. Participation in interpretation activities was found to vary between 58% and 91% in national parks with an average of 76% of the visitors across the seven parks using at least one interpretation activity or product. At national historic sites between 77% and 98% of the visitors used at least one interpretation activity or product with an average of 89% across 23 sites. The relatively lower level of participation in interpretation activities in national parks compared to national historic sites is consistent with results presented in *the 2000-2001 Annual Report* which showed national park visitors using fewer specific heritage presentation products and services.

At this time, the Agency is not considering setting targets for the percentage of visitors who should use heritage presentation products and services.

Satisfaction

Parks Canada's expectation is that 85% of participants at each location surveyed should be at least satisfied and that 50% should be very satisfied with heritage presentation overall.[6] At least 85% of visitors were satisfied with interpretation activities in all 30 locations surveyed in 2001, except for one national park. In addition, three of the national parks and two national historic site did not meet the standard that 50% of the visitors would be very satisfied.

Understanding

Parks Canada is responsible for conveying to visitors the unique cultural, historical, and/or natural features that each historic site or national park protects and presents. Success in conveying these messages is assessed by having users of heritage presentation activities respond

---

[4] By way of comparison, the overall response rate for the 2001 season of the National Parks System Visitor Surveys in the United States is reported to be 26% (http://www.nps.gov/socialscience/waso/napa01.pdf). It should be noted that the US National Parks uses very different survey methodology than Parks Canada.

[5] In the *2000-2001 Annual Report* visitors satisfaction ratings with specific heritage presentation products and services were reported. In the 2001 season, visitors at some sites were asked to rate specific products or services (e.g., visitor centre exhibits or displays). At other sites visitors were asked to rate specific aspects of general interpretation activities (e.g., clarity of interpretation panels, length of presentations) or availability of services (e.g., number of activities offered). These differences in question wording meant the performance information shown in the previous report could not be reproduced

[6] Note, the standard for very satisfied was increased from 40% to 50% during 2001

true or false to six factual statements about the reasons the park or historic site is significant. Those who understand more about the park or site should provide more correct answers. The distribution of places where visitors answered four or more of the six questions correctly is shown in Figure 15. Although only visitors who used at least one heritage presentation product or service were included in the analysis, it can not be assumed that visitors' responses to the questions are related to Parks Canada's on site presentation activities. Visitors may be able to respond correctly to the questions based on prior knowledge and experience.

Figure 15: Percentage of Visitors Correctly Answering Four or More Questions About the Significance of a Park or Site

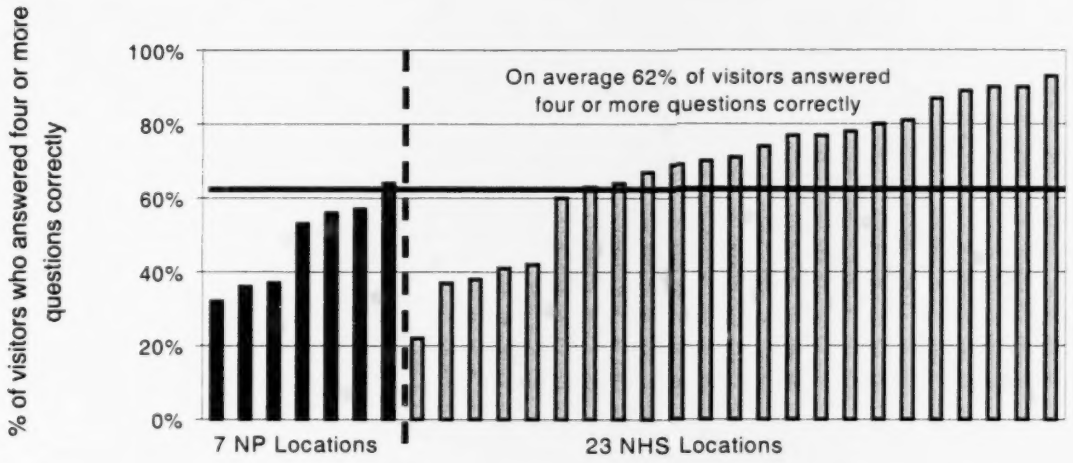

Visitors to national historic sites answered more questions correctly (3.95) compared to visitors to national parks (3.20). This pattern is consistent with the results reported in the *2000-2001 Annual Report* (i.e. 4.06 and 3.68 respectively) and the finding that visitors to national parks use fewer heritage presentation products and services. Visitors at national parks are also less likely to rate the availability of learning opportunities, and the learning experience as satisfactory or very satisfactory compared to visitors to national historic sites (i.e., see Visitor Satisfaction in service line 4 below).

During 2001-2002 a target of 75% of visitors who should answer four or more of the questions correctly was proposed for further management discussion. Most locations surveyed in 2001 (i.e., 63%) did not meet this target. Parks Canada will consider the financial and practical implications before committing to a target.

Visitor Services

Description and Expenditures

This service line includes activities necessary to provide access; recreational opportunities; public safety; visitor reception, orientation and information; and related law enforcement services. Expenditures for the service line were:

	2001-2002	2000-2001
Operating (not including amortisation)	$129,664,000	$130,938,000
Capital	$14,132,000	$12,990,000

Strategic Objective	Planned Result	Performance Expectations
To provide visitors with services to enable them to safely enjoy and appreciate heritage places, while ensuring that the associated levels of impact on resources are minimised.	Visitor expectations and use are managed to ensure visitor satisfaction and minimise impact on natural and cultural resources.	• Visitor service satisfaction targets: 85% overall satisfied, 50% very satisfied. • Expand visitor impact indicators by March 2004. • Establish public safety framework by March 2002.

Initiatives and Achievements

Visitor Impacts

Parks Canada is working with those who market and use protected heritage areas. This includes federal and provincial tourism industries. Successful collaboration will ensure an understanding of the purpose of Parks Canada and influence or involve them in attracting the right number of visitors to the right places at the right times with the right expectations. These collaborative efforts and other initiatives will contribute to minimizing the impact of these visitors on the resources that are entrusted to Parks Canada's stewardship.

As noted above in service line 3, the March 2002 public opinion survey provided an estimate of the number of adult Canadians using national parks and national historic sites within the last year. Respondents to the survey were asked whether they had visited a national park or national historic site in the last year. If they answered yes, they were asked to name the site in order to eliminate people who for example confused a provincial park with a national park. In total, 35% percent of the respondents reported visiting a specific national park and/or a historic site administered by Parks Canada within the last year. This represents approximately 8 million

Canadians 18 years and older[7] who visited a national park and/or national historic site during the year preceding the survey in March 2002. Interestingly, only 17% of the self-identified visitors reported visiting both a national park and a national historic site administered by Parks Canada. A majority of the visitors (51%) reported visiting just a national park while a third (33%) reported at least one visit to a Parks Canada administered national historic site.

The overall estimate of the percentage of Canadians who visit a Parks Canada facility is higher than the results of a study by the National Parks Service in the United States (June 2001, http://www.nps.gov/socialscience/waso/NatSurvTechRep.pdf). The study of 3,515 randomly selected adults conducted between February and May 2000 found that 32% of US adults had visited a national park facility (national parks, historic and cultural sites, and national monuments) within the last two years.

While it is important to know the number of Canadian users of the systems of national parks and national historic sites, Parks Canada is equally interested in how many times national parks and national historic sites are used by all visitors. This is measured as the number of person visits.

Person-Visits

A person entering onto lands or marine areas within a reporting unit for recreational, educational or cultural purposes during operating hours. Through traffic, commercial traffic, persons residing within a reporting unit, staff, military training activities, and traditional indigenous subsistence activities are all excluded from the person-visit count. In addition, persons re-entering on the same day, and persons staying overnight in a reporting unit do not constitute new person-visits.

At some smaller sites the number of person visits and the time of the year when they occur is counted. However, the fact that many national parks and national historic sites have multiple uncontrolled points of entry makes a precise count of the number of visitors at most locations impossible. In these cases, the number of person-visits must be estimated based for example on the counts of vehicle traffic in the park or site and periodic surveys. The surveys identify the average number of people travelling by vehicle, the reasons for visiting, and the number of people reentering the park on the same day. Similar kinds of surveys can be undertaken at the places where visitors arrive on foot (i.e., the Forks National Historic Site in Winnipeg, or the Fortifications of Quebec in Quebec City) or by boat (Rideau Canal, Ontario).

In 2001 as part of its *Performance Information Action Plan*, Parks Canada committed to improving its procedures for estimating the number of person visits, particularly at the parks or sites which attract the most visitors in order to ensure each place has an up to date and reasonable approach to estimation given available resources. It also committed to reducing the number of sites for which information on attendance was not available for significant parts of the year. In 2000-2001, 25% of the person-visits had to be estimated based on the previous year's data compared to an average of 4% over the previous four years. In 2001-2002, 16% of the person-visit data had to be estimated. The amount of missing data is more significant for national parks where 25% of the person-visits were estimated compared to national historic sites where only 2% of the person-visits were estimated. For these reasons, estimates of person visits should be treated cautiously.

---

7 Statistics Canada *2001 Census Data reports* a Canadian population of 30,007,095, 77% of who are 18 and older.

The estimates of total person-visits at all national parks and national historic sites have remained fairly stable over the last five years with between 24 and 27 million person-visits per year, roughly 10 to 10.5 million at national historic sites and 14 to 16 million at national parks. In 2001-2002, it is estimated that there were approximately 26.6 million person-visits.

Although Parks Canada knows something about the number of person-visits to national parks and national historic sites, little is known about which locations people visit within these places (i.e., their spatial distribution) and the physical, biological and social impacts of these visitors. Tourism and visitor facilities were the most commonly reported stressor by Parks Canada managers in the *1997 State of the Parks Report* (i.e., 26 of 36 national parks reported this stressor).

In the absence of better natural, cultural and social sciences it is impossible to assess risk and improve the management of use and impacts. Scientific information is essential for comparing the relative impact of visitors as a source of stress on national park ecosystems to a host of other stressors such as climate changes, and land management practices surrounding national parks. The *Report of the Panel on the Ecological Integrity of Canada's National Parks* attributed this information gap to a lack of resources and research capacity within Parks Canada to collect, understand and use relevant information on the impacts of visitor use and other stressors.

In response to the lack of information regarding visitor impacts Parks Canada is in the process of developing a results framework for the impact of visitors. The work will focus first on visitor impacts on national parks followed in subsequent phases by work on impacts on national historic sites. The visitor impact indicator framework for national parks will be developed conjointly with work on the ecological integrity monitoring and reporting framework described in service line 2. The first phase of framework will involve reviewing and summarizing existing and potential indicators, development of a draft framework, and testing it with a sample of practitioners by March 2003. Development of protocols for data collection, analysis and reporting in all field units is expected to take an additional two years and be in place by March 2005, one year later than the performance expectation in the *2001/02 --- 2005/06 Corporate Plan.*

Public Safety

In 2001-2002 Parks Canada began work on an evaluation framework for its public safety program. The framework described the existing program, the results it seeks to achieve, outlines what performance information is available and what needs to be developed. It also tentatively targets 2003- 2004 as the date for a formal evaluation of the public safety programming in Parks Canada. The framework will be completed by September 2002.

Parks Canada is also in the process of developing a national electronic occurrence tracking system that will record public safety occurrences, as well as law enforcement and other resource management information. This system is being developed based on the wide array of local systems currently in use in national parks. It is expected that the system will be complete by March 2003. The completion of the system should allow for reporting on public safety occurrence information in the *2002-2003 Annual Report.*

Satisfaction of Visitors

Parks Canada uses a variety of mechanisms to monitor visitor expectations and satisfaction with the services it delivers and to make changes to services. These include consultation sessions undertaken for management plans, local advisory committees and co-management boards, and comment cards completed by visitors in the park as well as its program of visitor surveys. Visitor feedback from detailed survey questions as well as comment cards and other consultation mechanisms have led to a number of changes in the service offer over the years. For example, in 2001-2002, based on visitor feedback, interpretation services at a national historic site were reviewed and are currently being revised to better respond to visitors' needs.

As noted in service line 3, visitor surveys were carried out in 30 locations (i.e., seven national parks and 23 national historic sites) during the 2001 season. Results from these surveys cannot be expected to apply to other national parks and national historic sites and only apply to the specific groups at each site who participated in the survey.

Parks Canada expects that 85% of the visitors at each park or site will rate their overall visit as at least satisfactory and that 50% will be very satisfied with their visit. Very satisfied visitors are the most loyal, demanding, and responsive to changes in service delivery. Tracking the level of satisfaction of this group can serve as an early warning sign of required actions.

Visitors are asked to rate their satisfaction with several aspects of their visit on a five point scale ranging from one, very satisfied, to five, not at all satisfied. These results are shown in Figure 16.

Figure 16: Number of Places (n=30) Meeting or Exceeding Standards for Visitor Satisfaction

Standards	Overall Visit	Staff Courtesy	Language of Service	Availability of Learning Opportunities	Learning Experience	Recreational Experience	Value For Entrance Free
85% of visitors are at least satisfied	30	30	30	26	27	27	24
50% of visitors very satisfied	30	30	30	26	27	25	28

Consistent with previous years' survey results, most visitors at national parks (93% on average) and national historic sites (96% on average) rate their overall visit as at least satisfactory and at least half of them rate their visit as very satisfactory. This is consistent with results of previous national surveys of the perceived quality of government services (e.g., *Citizen First 1998*: http://www.ccmd-ccg.gc.ca/pdfs/cit-firstf.pdf; and *Citizens First 2000*: http://www.ipaciapc.ca/english/menu.htm) where the quality of service in national parks was among the highest rated of any federal government services.[8]

[8] High levels (i.e., upward of 90%) of visitor satisfaction with facilities, services and recreational opportunities are also typically found in surveys conducted by the US National Parks Service (http://www.nps.gov/socialscience/waso/napa01.pdf). In general, surveys of clients and recipients of government services in the United States find that federal services pertaining to benefits, public information, and recreational

Most visitors are also satisfied or very satisfied with staff courtesy and with service in the official language of their choice. The results regarding satisfaction with language of service are consistent with the number of complaints received by the Commissioner of Official Languages. In 2001-2002 there were nine complaints, the same number as the previous year and about half the number that were received in 1999-2000.

Those areas where the standards were not met follow the pattern noted in the *2000-2001 Annual Report*. Visitors to national parks were less likely to rate the availability of learning opportunities and the learning experience as satisfactory or very satisfactory (i.e., only one national historic site did not meet the standard on these two ratings). In contrast, visitors at national historic sites were less likely to rate the recreational experience as satisfactory (i.e., all five sites which did not meet the standard were national historic sites). National parks were less likely to meet the standard of 85% of visitors satisfied with value for entrance fee (i.e., four of six sites that did not reach the 85% target were national parks, and two of these sites did not meet the 50% very satisfied target). It should be noted that those parks and historic sites that did not meet the standard were often very close to the standard (i.e., within a few percentage points).

---

land use obtain high satisfaction scores (American Customer Satisfaction Index, Government Satisfaction Scores, December 17, 2001.(http://www.theacsi.org/government/govt-01c.html)

PART 2: MANDATE SUPPORT

Townsites

Description and Expenditures

This service line includes all activities related to the Parks Canada Agency's management of communities within national parks. Parks Canada is directly responsible for managing the townsites of Field in Yoho National Park of Canada, British Columbia; Lake Louise in Banff National Park of Canada, Alberta; Wasagaming in Riding Mountain National Park of Canada, Manitoba; Waskesiu in Prince Albert National Park of Canada, Saskatchewan; and Waterton in Waterton Lakes National Park of Canada, Alberta. The Banff Townsite in Banff National Park has been self-governed since 1990, under a federal-provincial agreement and is not directly administered by Parks Canada. In 2001, Jasper Townsite in Jasper National Park became self-governing under a model where Parks Canada retains authority for land use planning and development. Expenditures for this service line were:

	2001-2002	2000-2001
Operating (not including amortisation)	$19,291,000	$16,465,000
Capital	$4,920,000	$3,390,000

Strategic Objective	Planned Result	Performance Expectations
Parks Communities are effectively governed and efficiently administered as models of sustainability.	Park communities have sound management practices and are leaders in environmental stewardship.	• Approved community plan for Jasper by March 2002 • Report on environmental performance by March 2002 • 100% cost recovery for municipal services • Ensure that adjusted land rents are affordable, comparable and predictable

Initiatives and Achievements

Principle-Based Community Management

The *Canada National Parks Act* requires a community plan for each of the national park communities including the Banff and Jasper Townsites. The principles of no net negative environmental impacts (3NEI), appropriate use, responsible growth management and leadership in environmental stewardship and heritage conservation guide each community plan. In practical terms, this means setting objectives with respect to community boundaries, commercial zones, and allowable development, target populations and other measurable expectations. The Banff Community Plan was approved in 1998, Field's plan was approved in 1999. The Minister approved community plans for Wasagaming, Waskesiu and Waterton in October 2000. The Jasper and Lake Louise plans were approved in June 2001.

It should be noted that community plans set limits to development within the community boundaries. Parks Canada will continue to work with adjacent landowners and communities to influence land use activities outside of the park.

In the *2000/01 — 2004/05 Corporate Plan*, Parks Canada committed to the development of performance measures to assess park communities as models of environmental excellence. In order to do this, each community is developing a no net negative environmental impact (3NEI) framework that includes performance measures. As part of its *Performance Information Action Plan*, Parks Canada had expected to complete, by March 2002, a review of progress on the development of 3NEI frameworks including identifying common environmental indicators between communities and data on environmental impacts in some parks. Due to time pressures this review was started but not completed in 2001-2002. It is expected it will be completed by March 2003.

Although the review has not been completed it is known that some communities (i.e., Banff, Waskesiu, and Field) have draft frameworks including some proposed indicators. Two communities (i.e., Wasagaming and Waterton) were expected to develop draft frameworks by March 2002 but these are now re-scheduled for 2002-2003. Lake Louise began work on its framework following approval of their community plan and Jasper expects to begin work on their framework in 2002-2003. Several more years will be required to develop both performance indicators and management systems to support good reporting for the complete array of environmental quality objectives for all communities.

In the absence of complete frameworks, Parks Canada communities are working towards reducing their environmental impacts. A community boundary and commercial zone boundary survey has been substantially completed for each community. Registration of community boundaries, commercial lands and limits to commercial floor space will contribute to the achievement of limits to urban growth in national parks. It is expected that these surveys will be registered in 2002-2003.

One area of environmental impact in most communities is sewage treatment. Banff currently has working drawings before Parks Canada for a new sewage treatment plant. Upgrading of the sewer lagoon began at Waskesiu in 2001-2002 and is expected to be complete by 2004-2005. At Field, construction of a new plant is targeted to begin in 2002-2003. Upgrades to the existing plant at Lake Louise were made in 2001-2002 improving the quality of effluent discharged into the Bow River. The design for a new sewage treatment plant for Jasper was approved in 2001-2002 with construction to commence in 2002-2003. In all cases, it is intended that effluent will meet the standards suggested in the *Federal Wastewater Guidelines* contributing to the long-term protection of the ecological integrity of the receiving environment.

Recovery of Operating Costs

Parks Canada is committed to recover 100% of the costs related to provision of water, sewer, and garbage services in the six parks communities (not including Banff) with other municipal costs being funded by Parks Canada. Parks Canada's capital and operating costs for the townsites were $16.4 million. A total of $3.1 million was recovered in fees for delivery of water, sewer and garbage services resulting in a net cost to Parks Canada of approximately $13.3 million for

the townsites. Costs of providing water, sewer and garbage services were $2.7 million, meaning that the target of 100% cost recovery was exceeded by less than 15% ($0.4M). The surplus from water and sewer is being directed to recovery of capital costs for all utilities (water, sewer and garbage services) and the net operating loss in garbage services.

Land Rents

Revised rental rates on national park leasehold properties, subject to decennial rent setting, were set effective April 1, 2000. Consistent with the Minister's announcements in March of 2000, authority to forgive the rent increases above the 1999 rental amount was granted by the Governor General in Council for the annual rental period in the years 2000-2001 and the first four months of the 2002 rental period. At the Minister's direction, Parks Canada has held discussions with community advisory committees and leasehold interest organizations to address concerns over high land value increases between 1990 and 2000 and the perception of unreasonably escalating land rent. Amendments to the regulations that will authorize new rent formulas have been published in Part II of the Canada Gazette and are scheduled for formal approval on June 13, 2002. In general, lessees are accepting of the new formula and agree that concerns over affordability, predictability and comparability have been addressed. For fairness, Parks Canada will be offering the old and new rent formulas to lessees with both 10-year and two year rent reviews.

Through Highways

Description and Expenditures

This service line includes the operation, maintenance and repairs of provincial and interprovincial highways that pass through national parks and national historic sites. Expenditures for highways were:

	2001-2002	**2000-2001**
Operating (not including amortisation)	$19,790,000	$17,890,000
Capital	$14,378,000	$3,530,000

Capital spending on highways included $5.8 million on the TransCanada highway through Terra Nova National Park in Newfoundland, $2.4 million on the Icefields Parkway in Banff National Park, $2.1 million on TransCanada highway in Glacier National Park and $1.8 million on Highway 93 S in Kootenay National Park.

Strategic Objective	**Planned Result**	**Performance Expectations**
To maintain reliable, safe through-transit that minimizes ecological impact.	Highways remain open to through traffic and interventions are designed to minimize ecological impact.	• Highways open to through traffic. • Ecological reporting framework by March 2003.

Initiatives and Achievements

Highway Condition

There are sections of 21 numbered highways that pass through 16 national parks and one national historic site, extending a distance of almost 900 kilometers. Of these 21 highways, two of these, the Trans-Canada and Yellowhead (included in the National Highway System) pass through six national parks. The replacement value of these highways has been estimated at $1.1 billion, representing about 16% of the replacement value of Parks Canada's entire asset portfolio.

Parks Canada is committed to keeping the highways open to through traffic barring uncontrollable environmental events (e.g., heavy snowfalls or excess rain resulting in rock-slides). In 2001-2002, no highway was closed due to problems with the condition of the assets.

Although highways and bridges remained open, data last updated in 1999 show that the majority of these assets are judged to be in fair (45%) or poor (32%) condition. Fair condition means the asset will need replacement or recapitalization to avoid failure of a major element in three to five years, while poor condition means it will need replacement or recapitalization to avoid failure of a major element within two years.

Managing Highways in a Sustainable Manner

As part of its commitment to sustainable highway management, and consistent with the *Canadian Environmental Assessment Act*, Parks Canada incorporates highway construction and design standards that mitigate the environmental impact of highways. This can include such sustainable practices as requiring contractors to follow an environmental plan during work in the park; reducing road salt usage; using siltation controls during construction; using materials that reduce long term maintenance and associated environmental risk (e.g., galvanizing versus painting of bridges) and use of local plant species in landscaping and rehabilitation of construction areas.

Sustainable management of highways also means reducing the effects of the highways on local animal and plant species. In Banff and Yoho National Parks efforts have focused on reducing wildlife mortality and to reconnect habitat separated by the Trans-Canada Highway.

Fencing some sections of highway and redirecting animal crossings can reduce animal mortality. Between April 1998 and March 2002, 15 (an increase of three individuals over 2001) elk, black bear or wolf were killed on the fenced portion of the highway compared to 67 in the non-fenced area, (an increase of 13 individuals over 2001). However, fencing is not an effective intervention for all species. Coyotes, for example, either dig or easily squeeze under the fences in search of food along the highway median and have a greater mortality rate in fenced areas compared to unfenced areas (i.e., 29 vs. 13 over the April 1998 to March 2002 period).

Fencing, although helpful in reducing the mortality of some species, contributes to habitat fragmentation, as does the highway itself. To address this problem, Parks Canada has built underpasses and overpasses along parts of the Trans Canada highway in the mountains parks for the exclusive use of wildlife. In 66 months of monitoring (November 1996 - March 2002), more

than 37,000 individual wildlife crossings by medium-sized and larger animals have been detected. Each of these crossings spares wildlife from exposure to potentially fatal vehicle traffic.

As part of its *Performance Information Action Plan*, Parks Canada had expected to complete, by March 2002, a review of field unit commitments with respect to sustainable highways as well as practices and performance indicators of sustainable highway management used in other jurisdictions. Due to pressures to address other commitments this review was started but not completed by the target date. It is expected that it will be completed by fall 2002. It is still intended that it will form the basis of future performance reporting commitments to be developed by March 2003.

Management of Parks Canada

Description and Expenditures

This service line relates specifically to national office and includes senior management, financial management, real property management, business services, data and information technology management, the development of legislation, policy and planning to guide the Agency as well as the provision of effective relations and liaison with clients and stakeholders. Expenditures for the service line were:

	2001-2002	2000-2001
Operating (not including amortisation)	$39,507,000	$32,735,000
Capital	$2,052,000	$7,734,000

Strategic Objective	Planned Results	Performance Expectations
To maintain or improve management integrity, particularly focussing on effective decision making and results-based management.	Improved management frameworks to ensure effective decision-making and accountability.	• Complete Modern Comptrollership capacity check and action plan by June 2002. • Performance indicators and information systems for reporting for all planned results by March 2005.
	Enhanced participation of Aboriginal peoples in Canada's heritage.	• To be determined

Initiatives and Achievements

Performance Measurement Strategy

The focus of the service line is on the development of a coherent planning, control and reporting framework and structures for the Agency in line with Treasury Board's concept of Modern Comptrollership. The Modern Comptrollership Initiative identifies several dimensions of comptrollership including strategic leadership, motivated people, accountability, values and ethics, integrated performance information, risk management, and rigorous stewardship. In this service line, Parks Canada is particularly focused on developing integrated performance information, an approach to business risk management, and rigorous stewardship of its financial and material resources.

In 2001-2002 Parks Canada began a formal assessment of the state of modern controllership in the organization. An independent consultant selected by Treasury Board Secretariat carried out the assessment that looked at each of the dimensions noted. The assessment and associated action plan will be completed by September 2002. Highlights of the assessment and action plan will be reported in the next annual report.

One of Parks Canada's significant challenges related to effective controllership is developing a complete spectrum of high quality integrated performance information. In 2000-2001 Parks Canada began work on an Action Plan to address these challenges. Progress on many elements of the plan have been noted throughout the current Annual Report (i.e., commitments to develop an improved ecological integrity monitoring system; to better report on the environmental impacts of both visitors and highways; to improve measures for public understanding of key messages resulting from national outreach). A key aspect of integrated performance information is the ability to link costs to planned results. Although some expenditure information by service line was provided in this Annual Report, more remains to be done linking costs to planned results. Parks Canada's target is to have credible and relevant performance information for each of its planned results with associated expenditures per planned result by March 2005.

Enhanced Participation of Aboriginal people in Canada's Heritage

Recognition of the contributions and achievements of Aboriginal people to the culture and history of Canada, increasing awareness of these contributions and achievements, and involving Aboriginal people in managing natural and cultural resources and telling the stories of these resources are priorities for Parks Canada. Information relevant to these priorities is found throughout this report including designations of nationally significant Aboriginal sites, persons, and events (Service Line 2), Parks Canada's progress in increasing its Aboriginal workforce (Service Line 8), and key activities related to strengthening relationships with Aboriginal people (Context and Key Activities 2001-2002).

People Management

Description and Expenditures

This service line encompasses a comprehensive human resource management strategy necessary for effective operation of the Agency. Expenditures for the service line were:

	2001-2002	2000-2001
Operating (not including amortisation)	$10,645,000	$10,925,000
Capital	$4,000	$19,000

Strategic Objective	Planned Result	Performance Expectations
To manage Human Resources so that a qualified Parks Canada workforce, representative of the Canadian population, works in a positive and enabling environment	Improved work environment, workplace renewal and representativeness	• Key performance indicators by March 2004. • Workforce representative of both official language groups • Workforce representative of employment equity groups

Initiatives and Achievements

Creating a Positive Work Environment

As a separate employer under Schedule 1, Part II, of The *Public Service Staff Relations Act*, Parks Canada assumed responsibilities that were previously carried out by the Treasury Board Secretariat and the Public Service Commission. Parks Canada is building a new human resource management regime that will provide the infrastructure for employees to work in a positive and enabling work environment to deliver the Agency mandate and excellent client service. The regime is based on Values and Operating Principles for people management and will reflect the particular employee needs and operating environment of Parks Canada.

Building the new HR regime has been slower than originally anticipated due to significant financial pressures throughout the Agency which affected the availability of additional resources, and the underestimation of the amount of work involved. In March 2001, Executive Board reviewed progress in implementing the new regime and identified four priorities for completing the required new human resources infrastructure and policies by March 2005. These priorities as outlined in the 2001/02 - 2005/06 Corporate Plan include collective bargaining, the development of a human resources management accountability framework; development of an overall compensation framework including the identification and implementation of a new classification standard; and the completion of national classification reviews.

The establishment of Parks Canada as a separate employer offered a legislative opportunity to simplify and streamline the Agency collective bargaining infrastructure through the restructuring

of its bargaining units. The Public Service Alliance of Canada was certified as the bargaining agent for Parks Canada in April 2001 and the first round of collective bargaining began in the fall of 2001. An agreement had not been reached by March 2002. All current terms and conditions of employment and collective agreements will remain in effect until a first agreement is signed.

An Accountability Framework for People Management was developed in 2001-2002 but not approved until April 2002. The framework starts with the planned results in the Corporate Plan, and identifies key activities, performance expectations and potential performance indicators. Each result area is linked to Parks Canada's Human Resource Values and Operating Principles. Further refinement of the indicators and measurement tools including employee survey tools will continue and data gathering will commence in 2002-2003. It is expected that the tools will support the requirement in the *Parks Canada Agency Act* that an independent report be produced every five years on how the Agency has managed its human resources in keeping with its Human Resources Values and Operating Principles.

There are three steps in building an integrated compensation framework: 1) develop an overall compensation strategy; 2) create a new classification system; and 3) subsequent realignment of the staffing and pay systems. The integrated framework is expected to balance the need for both internal and external relativity, and to lead to simplified and flexible compensation programs and equitable employment arrangements that contribute to recruitment and retention in critical skill areas. Development of the broad compensation strategy, the first step, will commence following signing of a new collective agreement in 2002-2003.

Work on a new classification system has been deferred until 2004-2005 pending completion of national classification reviews by March 2004. These reviews are designed to ensure employees' work is accurately described and classified under the current classification system. A first phase of national reviews was completed in 2000-2001 (involving 1,000 positions). In a second phase during 2001-2002, approximately 2,100 positions that had not been examined since April 1998 were reviewed. It is expected that this work will be completed by December 2002 and that the goal of 80% of the positions being matched to generic job descriptions will be achieved. Phase three will focus on the Warden service and resource conservation positions and will be completed in 2003-2004. Models and options for a new classification system will be proposed by March 2004 and completion is targeted for March 2005, a year later than reported last year.

The third step in the compensation framework, realignment of the staffing and pay systems and terms and conditions of employment will take place following conversion to the new classification system.

Progress on high priority Human Resource policy development in the areas of staffing and resourcing, labour relations and compensation continues. Pending signing of a collective agreement and completion of the Compensation Framework, the focus is on critical adjustments to the new Agency environment. For example, policies on Isolated Post, Rate of Pay on Appointment to the Agency, Import of Vacation Leave Credits from prior Public Service employment, and Terms and Conditions of Employment for Students were developed or revised

during 2001-2002. Revised Conflict of Interest Guidelines were pending approval at the end of the reporting period.

During the year under review, further progress was made towards the achievement of a dispute resolution system which facilitates the resolution of disputes locally, quickly and through interest-based means, to the extent possible while still providing for rights-based recourse. The first priority was the establishment of the Agency's rights based mechanism, the Independent Third Party Review (ITPR) process that was established in 2000-2001. This process provides a single review mechanism for complaints in staffing, regular benefits policies and non-disciplinary termination.

There was also significant progress on the development of the interest-based process, the Alternate Dispute Resolution (ADR) system, although slower than planned due to the requirement for both union and management to focus on collective bargaining during the reporting period. Implementation is jointly managed through the Parks Canada National Labour Management Consultation Committee. Agreement on the process design and pilot approach was achieved and pilot projects will be implemented in fiscal year 2002-2003. The pilots will be evaluated after two years and strategies for further implementation will be developed jointly with the union.

Toward a Qualified Workforce

Demographic analysis has indicated that the employee population of Parks Canada is aging. Retirements are expected to put pressure on the Agency over the next five years, and particularly significant problems are anticipated in certain occupational groups. The highest forecasted retirement rate is for the management group at 50%. There are also serious concerns with the scientific and professional community where 23% of the workforce will be eligible to retire over the next five years. To address this issue, in March 2001, Parks Canada defined its approach to national coordination of recruitment, professional development and succession planning. This approach designates senior management functional leads (e.g. Finance, Ecological Integrity, Heritage Presentation, Human Resources, etc.) who will take the lead in developing human resources strategies for their "core work streams", in line with current and future business needs. The designation of functional leads and the confirmation of their roles and responsibilities are complete. Functional Leads will report on action and progress in their business plans commencing in 2002-2003. A workshop to scope and coordinate action planning will be held in the fall of 2002. Additional analytical capacity to support update of demographic information and human resource planning efforts will be in place during 2002-2003.

In the last Annual Report it was noted that as of March 2001 about a third of business units had submitted Human Resource Plans to the Directors General Eastern Canada, and Western and Northern Canada. The plans address in part local succession issues. As of March 2002 an additional 20% of sites had provided plans (total 57%). Analysis of these plans will provide input to functional planning efforts.

Toward a Representative Workforce

Parks Canada seeks a workforce that is both representative of the linguistic duality of Canada and representative of the four employment equity groups identified by the federal *Employment Equity Act*.

In 2001-2002 a National Employment Equity Strategy was established, based on the four pillars of: increasing representation; increasing awareness; clear accountability; and enhancing infrastructure to show progress. Annual employment equity priorities were established and a number of special initiatives were implemented to enhance representation.

The participation of English-speaking 76.8% and French-speaking 23.2% employees in the Agency as of March 31, 2002, generally reflects the proportion of both official languages communities in Canada. As of March 31, 2002, 81.9% of supervisors in bilingual positions in bilingual regions met the language requirements of their positions compared to 81% for the public service at large.[9] Information on the satisfaction of visitors with service in the official language of their choice and on the number of complaints regarding language of service to the Commission of Official Languages was noted in Service Line 4.

Parks Canada expects its work force to reflect the national labour market availability of employment equity groups. Recently, Parks Canada has completed the coding of its occupations according to the National Occupational Classification Codes (NOCs). This allows the Agency to produce, for 2001-2002, a more precise and detailed comparison of its workforce with the external availability workforce. The completion of this project this year and the establishment of baseline data means that, in upcoming years, the Agency will be able to more fully evaluate its progress toward specific goals. National labour market availability and the percentage of Parks Canada's current work force in the four employment equity groups are shown in Figure 17.

Figure 17 : National Labour Market Availability and the Percentage of Parks Canada Workforce in Employment Equity Groups

Employment Equity Designated Group Labour Market Availability (%)[10] (Statistics Canada, Census 1996)		Percent of Parks Canada Workforce	
		March 2001	March 2002
Women	44.4	39.3	39.4
Aboriginal Persons	2.5	4.6	5.2
Persons with Disabilities	6.0	3.0	3.2
Visible Minorities	7.4	1.1	1.3

[9] (March 2001) Treasury Board Secretariat, *Official Languages Annual Report.*

[10] Parks Canada is using a new approach to calculate labour market availability which considers only Canadian citizens who are members of designated groups in National Occupational Codes corresponding to Parks Canada. The result is a slightly higher availability for Aboriginal persons (i.e., less than 1% point) and slightly lower availability for the other three groups (i.e., up to approximately 3%).

Overall in the last 12 months, the representation of designated group members has improved significantly in all areas. In 2001-2002, Parks Canada hired 31 women, 29 Aboriginal persons, 8 visible minorities, and 12 persons with disabilities.

A highly successful component of the Young Canada Works Program ("I Hear You"), targeting people who are d/Deaf[11] and students who are hard of hearing, was instituted to develop candidates for future indeterminate hiring and develop contacts with the d/Deaf and hard of hearing communities.

Parks Canada continues to fall short of representing visible minorities in its workforce relative to the group's national availability in the workforce. This problem is particularly challenging due to the location of most of Parks Canada's employment opportunities that are distant from major urban areas where most of the visible minority population is concentrated. It is also due to requirements for local hiring in some park establishment agreements (e.g., with a number of Aboriginal groups). Therefore a national strategy, "Embracing Change", and special recruitment objectives were set for visible minority hiring which resulted in increases in both the absolute number of visible minorities and the percentage of the workforce they represent. Special initiatives included the development of a toolkit for visible minority recruitment, and dedicated national hiring processes in the Warden Service.

In addition to its continuing effort and commitment to national representation of equity groups in its total workforce, Parks Canada has commitments to particular employment equity groups resulting from a human rights complaint.[12] Pursuant to the settlement Agreement between Parks Canada and Ms. V. Demuth, Parks Canada is required to make any reasonable effort to recruit 33% women and 8% visible minorities into the Park Warden Service (October 1996 to December 30, 2002). Specific efforts related to employment of women and visible minorities in the Warden service continue within the initiatives noted above, and progress will be outlined in the final report to be completed at the end of the agreement period in December 2002.

---

11 d/Deaf includes deaf (hearing disability) and Deaf (linguistic and cultural minority) communities

12 Another agreement between the Government of Canada and the Assembly of Manitoba Chiefs (April 1, 1996 to March 31, 2001) was completed as of March 2001. It required to that Parks Canada develop and implement plans to address Aboriginal employment issues in Manitoba, Saskatchewan, and Alberta and make reasonable efforts to meet or exceed hiring rates of 3.5%. The *2000-2001 Annual Report* provided details on Aboriginal employment in these provinces.

SECTION 4: CONSOLIDATED REPORTING

Material Management

In April 2000, Parks Canada had an operational module for property (chattels) in its Integrated Financial/Material System (IFMS) that included the accumulated total and the life-cost cycle of that property. Parks Canada was considering using one of the IFMS modules which, once altered to meet requirements, would make it possible to keep a current inventory of products and property of low unit value. Since altering this module was not a priority for the Working Group representing all departments/agencies using the IFMS, it would have been very costly for Parks Canada to bear all the costs involved itself. Other systems were considered; Parks Canada is now in favour of a system developed by another department that would make it possible to keep a national inventory on a progressive basis within three years.

Underground Storage Tanks

The Parks Canada Agency submitted its annual report on the *Canadian Environmental Protection Act*, Part IX Regulations respecting the registration of storage tank systems for petroleum products and allied petroleum products on federal lands to Environment Canada on April 30, 2002.

Service Improvement Initiative

A steering committee of senior managers was identified in 2001-2002 to lead the development of a national Service Improvement Plan that will outline the Agency's approach for implementing the Service Improvement Initiative. The Plan is scheduled to be in place by March 2003. Parks Canada annually monitors visitor expectations and visitor satisfaction with the services it delivers. Parks Canada continues to aim for at least 85% of visitors rating their overall visit as "satisfactory" or "fully satisfactory" and at least 50% or more indicating they were "fully satisfied". The section on Visitor Satisfaction under Visitor Services reports on the results of these surveys.

Government On-Line

As part of its commitment to Government On-Line (GOL) and under the aegis of the Canadian Heritage On-line Reservations and Ticketing project, Parks Canada is proceeding with the development of a national campground reservation system. This system will provide customers with the ability to make and change campground reservations in national parks using the Internet or a toll-free Call Centre. The system will be self financing based on the collection of registration fees from the system users. The knowledge and experience gained from this initiative will serve to advance the overall GOL project as it expands to develop reservation and ticketing options for other programs and services offered by the Department and Portfolio Agencies.

Parks Canada received $850,000 from the Treasury Board's Government On-Line funds to upgrade informatics and telecommunications infrastructure in those parks and campgrounds that will use the national reservation system. Work is underway to determine the most appropriate solutions given the internal park telecommunication challenges. Wireless, satellite and land-line

solutions are being tested and implemented as appropriate. The target date for the completion of this task is December 2002 .

Parks Canada expects to enter into a contract for the development and implementation of the campground reservation system in the early fall 2002. Following development and testing of a prototype system, a pilot test will be conducted during the 2003 campground operating season. The pilot testing will be followed by a national roll-out of the campground reservation system during the 2004 campground operating season.

Modern Comptrollership

Parks Canada began a formal assessment of the state of Modern Comptrollership within the organization in 2001-2002. More details are provided in the section on Performance Measurement in the Management Service Line.

Human Resource Management

Details related to the human resource management, succession planning and a representative workforce are provided in the People Management section of this Report.

Sustainable Development

In February 2001, Parks Canada's first stand alone *Sustainable Development Strategy* (http://www.parkscanada.gc.ca/Library/) (SDS) was released. The SDS commitments have been integrated into Parks Canada's *2001/02 to 2005/06 Corporate Plan*. The following tables summarize Parks Canada's progress against the SDS strategic objectives (formally called goals), planned results (formally called objectives) and key activities. Note, two planned results regarding Parks Canada's environmental management system (EMS) are now treated as contributions to the ecological integrity strategic objective rather than as part of a separate strategic objective related to environmental stewardship in managing Parks Canada's operations.

SD Strategic Objective 1

To work toward completing the systems of national parks and national marine conservation areas in representing all of Canada's terrestrial and marine regions and to enhance the system of national historic sites which commemorates Canada's history.

Planned Results	Progress
Creation of new national parks and new national marine conservation areas in unrepresented regions and completion of unfinished parks.	Parks Canada's commitments in *the 2001/02 to 2005/06 Corporate Plan* modified the commitment in the original SDS. The revised commitment is to sign agreements to establish two new national parks based on the availability of funding, and to continue negotiations to establish one new marine region. The sections on Establishment of National Parks and National Park Reserves and Establishment of NMCAs report on progress against these commitments.
Designation and commemoration of new national historic sites, persons and events of national historic significance, particularly in under-represented priority areas.	Parks Canada's commitments in this area have not changed. Progress is reported in the section on Enhancing the System of National Historic Sites of Canada related to the target of 135 new sites, persons and events designated over five years and 55 designations related to Aboriginal, women's and ethno-cultural communities' history.

SD Strategic Objective 2

As the first priority, to ensure the ecological integrity of national parks, the sustainability of national marine conservation areas and the commemorative integrity of national historic sites.

Planned Results	Progress
Maintain or restore ecological integrity of national parks and the sustainability of national marine conservation areas.	A detailed report on actions taken to respond to the priority recommendations of the *Report of the Panel on the Ecological Integrity of Canada's National Parks* can be found at http://parkscanada.pch.gc.ca/library/first_priority/english.html See also the sections on "Planning for and Measuring Ecological Integrity In National Parks" and "Planning for Sustainable Use in National Marine Conservation Areas." National parks have confirmed the status of species at risk under their authority. A Recovery Plan has been completed for the endangered Banff Spring snail and plans are being developed for six other species at risk by March 2004. Parks Canada is holding discussions with provincial and territorial authorities to identify other species at risk on which Parks Canada could take a lead. Once identified, one species will be selected and a Recovery Plan developed by March 2004. Under the *Federal House in Order* initiative, Parks Canada is required to reduce its greenhouse gas emissions by 5.2% from 1998-1999 levels by the year 2010. To achieve this target work began on a Master Plan for the Reduction of Greenhouse Gases within Parks Canada's operations. The Plan will be completed by March 2003. A partnership with Natural Resources Canada provides Parks Canada with expert information for renewable energy technologies. Parks and sites are purchasing ethanol-blended gasoline for their bulk fuel facilities and at commercial filling stations. Parks Canada has a complete web based inventory of its petroleum storage tanks prior to September 2001. All petroleum storage tanks are registered and reported on as per regulation under the *Canadian Environmental Protection Act*. Parks Canada is currently developing its inventory of PCBs and halocarbons.
Maintain or improve commemorative integrity of national historic sites.	See the sections on "Planning for and Assessing Commemorative Integrity at Parks Canada Administered Sites" for progress on completing management plans and commemorative integrity statements for national historic sites, and on the results of the latest assessments of CI.

SD Strategic Objectives 3 and 4

Ensure that commemorative and ecological integrity values are understood and supported by Parks Canada's stakeholders and the public.

To provide visitors at national parks and national historic sites with services to enable them to enjoy and appreciate heritage places, while ensuring that the associated levels of impact on resources are minimized.

Planned Results	Progress
Increased awareness, understanding of and support for the values of national parks and national historic sites.	*Engaging Canadians*, an initiative to coordinate and manage all external communications (i.e. ecological and commemorative integrity messages, heritage presentation messages) was implemented in the fall of 2001. The development of a performance/evaluation framework targeted for completion by March 2002 is deferred to fall 2002. The commitment for an evaluation framework related to Parks Canada's work with the tourism industry has been integrated into this larger framework. Progress with respect to measurement of public awareness, understanding and support for the program along with visitors' understanding of key messages is reported in the Heritage Presentation service line. A *Media Study* to assess the extent to which a cross section of magazines, newspapers and travel guides contain key Parks Canada messaging has been completed and the results are being summarized. Progress on developing a visitor impacts framework is reported in the section on Visitor Services –Visitor Impacts.
Visitor expectations and use are managed to ensure visitor satisfaction and minimize environmental impacts.	

SD Strategic Objective 5

Park communities are effectively governed and efficiently administered as models of sustainability.

Planned Result	Progress
Park communities have sound management practices and are leaders in environmental stewardship.	Progress on completing management plans for national park communities and for developing no net negative environmental impact frameworks including performance measures, is reported in the section on Principle-Based Community Management.

LEGISLATION ADMINISTERED AND ASSOCIATED REGULATIONS

The Minister has sole responsibility to Parliament for the following Acts and Associated Regulations:

Heritage Railway Stations Protection Act — R.S. 1985, c.52 (4th Supp.)
Heritage Railway Stations Regulations

Historic Sites and Monuments Act — R.S.1985, c. H-4
Laurier House Act — R.S. 1952, c. 163

Canada National Parks Act — S.C.2000, c. 32

National Parks Aircraft Access Regulations
National Parks Building Regulations
National Parks Businesses Regulations, 1998
National Parks Camping Regulations
National Parks Cemetery Regulations
National Parks Cottages Regulations
National Parks Domestic Animals Regulations, 1998
National Parks Fire Protection Regulations
National Parks Fishing Regulations
National Parks Garbage Regulations
National Parks General Regulations
National Parks Highway Traffic Regulations
National Parks Lease and Licence of Occupation Regulations (1991)
National Parks Signs Regulations
National Parks Town, Visitor Centre and Resort Subdivision Designation Regulations
National Parks Water and Sewer Regulations
National Parks Wilderness Area Declaration Regulations
National Parks Wildlife Regulations
Town of Jasper Streetworks Taxes Regulations
Town of Jasper Zoning Regulations
Wood Buffalo National Park Game Regulations
Gros Morne Forestry Timber Regulations
National Historic Parks General Regulations
National Historic Parks Order
National Historic Parks Wildlife and Domestic Animals Regulations
Parks Canada Agency Act — S.C. 1998, c.31
Saguenay-St. Lawrence Marine Park Act — S.C. 1997, c. 37
Marine Activities in the Saguenay-St.Lawrence Marine Park Regulations

The Minister shares responsibility to Parliament for the following Acts and Associated Regulations:

Dominion Water Power Act Dominion Water Power Act Regulations	R.S. 1985, c. W-4
Department of Transport Act, sections 7,16,17 Historic Canals Regulations	R.S. 1985, c. T-18

Statutory Annual Reports and Other Departmental Reports

Parks Canada Agency Annual Report	October, 2002
Parks Canada Agency Corporate Plan 2001/2002 to 2005/2006 and Parks Canada Agency Report 2002-2003 to 2006-2007	
Parks Canada – Report on Plans and Priorities 2002-2003	March 31, 2002

SECTION 5 FINANCIAL PERFORMANCE

A. Financial Performance Overview

B. Financial Summary Tables

1. Summary of Voted Appropriations
2. Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending
3A. Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending
3B. Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending By Business Line
4. Resource Requirements by Organization and Business Line
5. Respendable Revenues
6. Non-Respendable Revenues
7. Statutory Payments
8A. Transfer Payments Summary
8B. Transfer Payments Details
9. Capital Spending by Business Line
10. Capital Projects
11. Revolving Fund Financial Summaries
12. Contingent Liabilities

Approved by:

Mike Fay
A/Chief Administrative Officer
Parks Canada Agency

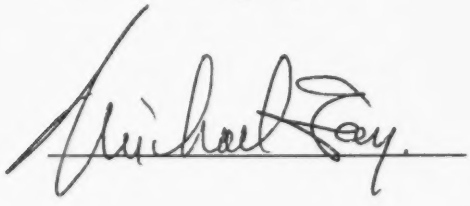

Financial Performance Overview

In 2001-02 Parks Canada's Main Estimates amounted to $367,991,000. Throughout the year, additional funding was received bringing the total Authorities to $494,405,290. These additional resources ($126,414,290) were allocated to the following major initiatives:

(in millions $)

• Recapitalization of resources due to Rust-Out (Program Integrity II)	39.3
• Operating budget carry forward from the previous year	23.0
• Relief of funding pressures (in recently created national parks and historic sites)	11.9
• Increase in collection of operating revenues	10.4
• Land acquisition related to the National Parks System	10.0
• Emergency measures and forest fire suppression	5.5
• Fort Henry Stabilization	5.0
• Historic Places Initiative	2.9
• Lachine Canal	2.7
• HMCS Haida	2.0
• Contaminated Sites	1.7
• Grande-Grave - Forillon	1.5
• Havre St-Pierre	1.4
• Increase in Contributions to Employee Benefit Plans	1.4
• Interim Law Enforcement	1.2
• Salary settlements for collective agreements, economic increases, signing bonuses, etc.	1.1
• Canadian Culture On-Line Program	1.0
• Government On-Line	0.8
• Saguenay - L'Anse St-Jean & Recreational Marine Centre	0.5
• Evaluation & Internal audit Policy, Modern Comptrollership	0.3
• Deh Cho First Nations Negotiations	0.2

Financial Summary Tables

Table 1. Summary of Voted Appropriations

Financial Requirements by Authority ($ thousands)

Vote		2001-02 Planned Spending	*Total Authorities*	**Actual**
110	Program Expenditures	269,546	*369,916*	**324,255**
115	Payments to the New Parks & Historic Sites Account	6,500	*16,500*	**16,500**
(S)	Expenditures equivalent to revenue resulting from the conduct of operations pursuant to section 20 of the *Parks Canada Agency Act*	63,500	*73,896*	**73,896**
(S)	Parks Canada Enterprise Units Revolving Fund*	(1,754)	*(129)*	**(455)**
(S)	Townsites Revolving Fund*	416	*414*	**413**
(S)	Contributions to Employee Benefit Plans	32,438	*33,803*	**33,803**
(S)	Refunds of previous years revenues	-	*5*	**5**
Total - Budgetary Expenditures		370,646	*494,405*	**448,417**
Total - Non Budgetary Expenditures		-	-	**-**
Total Parks Canada		370,646	*494,405*	**448,417**

* See Table 11 for further details on Revolving Funds.

Table 2. Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Planned versus Actual Spending by Business Line ($ thousands)

PARKS CANADA/ Business Lines	FTEs	Operating	Capital	Voted Grants and Contributions	Subtotal: Gross Voted Expenditures	Statutory Grants and Contributions	Total Gross Expenditures	Less: Respendable Revenue (Revolving Funds)	Total Net Expenditures
Stewardship of National Heritage Places	1,837	155,301	32,427	23	187,751	--	187,751		187,751
(Total authorities)	*1,837*	*203,732*	*26,422*	*977*	*231,131*	--	*231,131*		*231,131*
(Actuals)	**1,837**	**182,100**	**26,337**	**977**	**209,414**	**--**	**209,414**		**209,414**
Use & Enjoyment by Canadians	1,247	127,226	22,828	189	150,243	--	150,243	15,417	134,826
(Total authorities)	*1,247*	*186,529*	*33,487*	*1,616*	*221,632*	--	*221,632*	*15,417*	*206,215*
(Actuals)	**1,247**	**167,461**	**33,462**	**1,616**	**202,539**	**--**	**202,539**	**16,388**	**186,151**
Corporate Services	382	44,369	3,700	-	48,069	--	48,069	--	48,069
(Total authorities)	*382*	*54,783*	*1,645*	*631*	*57,059*	--	*57,059*	--	*57,059*
(Actuals)	**382**	**50,599**	**1,622**	**631**	**52,852**	**--**	**52,852**	**--**	**52,852**
Total Parks - Budgetary	3,466	326,896	58,955	212	386,063	--	386,063	15,417	370,646
(Total authorities)	*3,466*	*445,044*	*61,554*	*3,224*	*509,822*	--	*509,822*	*15,417*	*494,405*
(Actuals)	**3,466**	**400,160**	**61,421**	**3,224**	**464,805**	**--**	**464,805**	**16,388**	**448,417**
Non-Budgetary									--
Total authorities									--
Actuals									**--**
Total Parks									370,646
Total authorities									*494,405*
Actuals									**448,417**

PARKS CANADA/ Business Lines	FTEs	Operating	Capital	Voted Grants and Contri-butions	Subtotal: Gross Voted Expendi-tures	Statu-tory Grants and Contri-butions	Total Gross Expendi-tures	Less: Respen-dable Revenue (Revolving Funds)	Total Net Expenditures
OTHER REVENUES AND EXPENDITURES									
Non-Respendable Revenues									-
(Total authorities)									*35*
(Actuals)									**35**
Cost of Services Provided by Other Departments									26,686
(Total authorities) **									*36,889*
(Actuals) **									**36,889**
Net Cost of the Program									397,332
(Total authorities)									*531,259*
(Actuals)									**485,271**

- Numbers in normal text denote Planned Spending (2001-02 *Report on Plans and Priorities*). *Numbers in italics* denote Total Authorities for 2001-02 (main and supplementary estimates and other authorities). **Bolded numbers** denote actual expenditures/revenues in 2001-02 (shown in the Public Accounts).
  Due to rounding, figures may not add to totals shown.

** **Authorities and Actuals includes cost of services provided by the Department of Canadian Heritage of $7,510,000**

Table 3A. Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Planned versus Actual Spending by Business Line
($ thousands)

Business Lines	Actual 1999-00	Actual 2000-01	2001-02 Planned Spending	2001-02 *Total Authorities*	2001-02 **Actual**
Stewardship of National Heritage Places	158,835	216,966	187,751	*231,131*	**209,414**
Use & Enjoyment by Canadians	140,982	183,749	150,243	*221,632*	**202,539**
Corporate Services	102,611	51,192	48,069	*57,059*	**52,852**
Total Parks - Gross Expenditures	402,428	451,907	386,063	*509,822*	**464,805**
Less: Respendable Revenues (Revolving Funds)	14,008	14,920	15,417	*15,417*	16,388
Total Parks - Net Expenditures	388,420	436,987	370,646	*494,405*	**448,417**
Non Budgetary	--	--	--	--	--
Total Parks Canada	388,420	436,987	370,646	*494,405*	**448,417**

Table 3B. Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending by Business Line

Departmental Planned Net Spending versus Actual Net Spending by Business Line ($ thousands)

Business Line	Actual 1999-00	Actual 2000-01	2001-02 Planned Spending	2001-02 *Total Authorities*	2001-02 **Actual**
Stewardship of National Heritage Places	158,835	216,966	187,751	*231,131*	**209,414**
Use & Enjoyment by Canadians	126,974	168,829	134,826	*206,215*	**186,151**
Corporate Services	102,611	51,192	48,069	*57,059*	**52,852**
Total Parks Canada	388,420	436,987	370,646	*494,405*	**448,417**

Table 4. Resource Requirements by Organization and Business Line

Comparison of 2001-02 Planned Spending, and Total Authorities to Actual Expenditures by Organization and Business Lines ($ thousands)

Organization	Stewardship of National Heritage Places	Use & Enjoyment by Canadians	Corporate Services	TOTALS
Parks Canada	187,751	134,826	48,069	370,646
(total authorities)	*231,131*	*206,215*	*57,059*	*494,405*
(Actuals)	**209,414**	**186,151**	**52,852**	**448,417**
% of TOTAL	46.7%	41.5%	11.8%	100.0%

Note: Numbers in normal text denote Planned Spending (2001-02 *Report on Plans and Priorities*). *Numbers in italics* denote Total Authorities for 2001-02 (main and supplementary estimates and other authorities). **Bolded numbers** denote actual expenditures /revenues in 2001-02 (shown in the Public Accounts). Due to rounding figures may not add to totals shown.

Table 5. Respendable Revenues

Respendable Revenues by Business Line ($ thousands)

Business Lines	Actual 1999-00	Actual 2000-01	2001-02 Planned Revenues	2001-02 *Total Authorities*	2001-02 **Actual**
Use & Enjoyment by Canadians					
Revenue Credited to the Parks Canada Revolving Funds					
Townsites					
Municipal Fees	2,991	3,426	3,844	*3,844*	**3,162**
Subsidies	5,746	6,253	6,223	*6,223*	**7,927**
Hot Springs Revenues	4,265	4,174	4,424	*4,424*	**4,098**
Golf Course Revenues	1,006	1,067	926	*926*	**1,201**
Total	14,008	14,920	15,417	*15,417*	**16,388**
Operational Revenues (Pursuant to section 20 of the *Parks Canada Agency Act*)					
Stewardship of National Heritage Places					
Entrance Fees	15,207	15,000	15,000	*17,200*	**17,200**
Other Revenue	1,744	2,000	2,000	*2,300*	**2,300**
Total	16,951	17,000	17,000	*19,500*	**19,500**

Respendable Revenues by Business Line ($ thousands) (cont'd)

Business Lines	Actual 1999-00	Actual 2000-01	2001-02 Planned Revenues	2001-02 *Total Authorities*	2001-02 **Actual**
Use & Enjoyment by Canadians					
Rentals, Lands, Buildings and Concessions	14,011	16,909	10,000	*13,471*	**13,471**
Entrance Fees	15,220	14,867	13,400	*12,524*	**12,524**
Recreational Fees	16,389	15,546	19,100	*16,014*	**16,014**
Other Revenue	3,148	3,363	2,000	*10,387*	**10,387**
Total	48,768	50,685	44,500	*52,396*	**52,396**
Corporate Services					
Rentals, Lands, Buildings and Concessions	2,000	2,000	2,000	*2,000*	**2,000**
Total - Operational Revenues	67,719	69,685	63,500	*73,896*	**73,896**
Total Revenues Parks Canada	81,727	84,605	78,917	*89,313*	**90,284**

Table 6. Non-Respendable Revenues

Non-Respendable Revenues by Business Line ($ thousands)

Business Lines	Actual 1999-00	Actual 2000-01	2001-02 Planned Revenue	2001-02 *Total Authorities*	2001-02 **Actual**
Stewardship of National Heritage Places	-	-	-	-	-
Use & Enjoyment by Canadians	-	-	-	-	-
Corporate Services					
Other Revenue	33	51	-	*35*	**35**
Total Parks Canada	33	51	-	*35*	**35**

Table 7. Statutory Payments

Statutory Payments by Business Line ($ thousands)

Business Lines	Actual 1999-00	Actual 2000-01	2001-02 Planned Spending	2001-02 *Total Authorities*	2001-02 **Actual**
Stewardship of National Heritage Places	29,951	34,125	34,193	*35,956*	**35,956**
Use & Enjoyment by Canadians	60,423	65,124	54,835	*65,880*	**65,880**
Corporate Services	11,981	5,557	5,572	*5,826*	**5,826**
Total Statutory Payments	102,355	104,806	94,600	*107,662*	**107,662**

Table 8A. Transfer Payments Summary

Transfer Payments by Business Line ($ thousands)

Business Lines	Actual 1999-00	Actual 2000-01	2001-02 Planned Spending	2001-02 *Total Authorities*	2001-02 **Actual**
GRANTS					
Stewardship of National Heritage Places	3,223	523	23	*23*	**23**
Use & Enjoyment by Canadians	--	1,400	--	*1,600*	**1,600**
Corporate Services	--	--	--	--	--
Total Grants - Parks Canada	3,223	1,923	23	*1,623*	**1,623**
CONTRIBUTIONS					
Stewardship of National Heritage Places	705	1,115	--	*954*	**954**
Use & Enjoyment by Canadians	377	513	189	*16*	**16**
Corporate Services	248	658	--	*631*	**631**
Total Contributions - Parks Canada	1,330	2,286	189	*1,601*	**1,601**
Total Transfer Payments - Parks Canada	4,553	4,209	212	*3,224*	**3,224**
CONTRIBUTIONS FROM THE NEW PARKS AND HISTORIC SITES ACCOUNT					
Stewardship of National Heritage Places	1,869	1,925	1,700	1,517	**1,517**
Total	1,869	1,925	1,700	*1,517*	**1,517**

Table 8B. Transfer Payments Details

Parks Canada Transfer Payments (in dollars)

	Actual 1999-00	Actual 2000-01	**Actual 2001-02**
GRANTS			
Grants in support of activities or projects related to national parks, national marine conservation areas, national historic sites and historic canals	22,700	1,922,700	**1,622,700**
Grant to the Kakivak Association to establish and administer a National Parks Economics Opportunities fund in Nunavut	3,000,000	--	**--**
Grant to the Kakivak Association to establish the Nunavut National Park Scholarship Trust Fund	200,000	--	**--**
Total Grants - Parks Canada	3,222,700	1,922,700	**1,622,700**
CONTRIBUTIONS			
Contributions in support of activities or projects related to national parks, national marine conservation areas, national historic sites and historic canals	630,025	2,286,350	**1,601,146**
Contribution to the Nature Conservancy of Canada towards the purpose of Middle Island	700,000	--	**--**
Total Contributions - Parks Canada	1,330,025	2,286,350	**1,601,146**
Total Transfer Payments - Parks Canada	4,552,725	4,209,050	**3,223,846**
CONTRIBUTIONS FROM THE NEW PARKS AND HISTORIC SITES ACCOUNT			
Contributions under the Parks Canada National Cost Sharing Program	1,869,026	1,924,823	**1,517,090**

Table 9. Capital Spending by Business Line

Parks Canada ($ thousands)

			2001-02		
	Actual 1999-00	Actual 2000-01	Planned Spending	*Total Authorities*	**Actual**
Parks Canada					
Stewardship of National Heritage Places	23,238	30,221	32,427	26,422	**26,337**
Use & Enjoyment by Canadians *	15,956	18,612	22,828	33,487	**33,462**
Corporate Services	3,474	7,432	3,700	1,645	**1,622**
Total	42,668	56,265	58,955	61,554	**61,421**
* Includes spending for the Revolving Funds					
Capital Spending from the New Parks and Historic Sites Account					
Stewardship of National Heritage Places	**6,017**	**6,929**	**3,200**	**13,200**	**3,155**
Total Capital Spending	**48,685**	**63,194**	**62,155**	**74,754**	**64,576**

Definitions Applicable to Major Capital Projects

Major Capital Project - A departmental undertaking having expenditures of $2 million or more which involves the design and development of new programs, equipment structures, or systems, and has above-normal risk, is deemed to be a government project when:

- its estimated expenditure exceeds the project approval authority granted to the Department by the Treasury Board; or
- it is particularly high risk, regardless of estimated expenditure.

When a high-risk government project exceeds $100 million in estimated expenditure, it is deemed to be a Major Crown Project.

Class of Estimates

Substantive Estimate (S) - This estimate is one of sufficiently high quality and reliability so as to warrant Treasury Board approval as a cost objective for the project phase under consideration. It is based on detailed system and component design and takes into account all project objectives and deliverables. It replaces the classes of estimates formerly referred to as Class A or B.

Indicative Estimate (I) - This is a low quality order of magnitude estimate that is not sufficiently accurate to warrant Treasury Board approval as a cost objective. It replaces the classes of estimates formerly referred to as C or D.

Preliminary Project Approval (PPA) - This defines Treasury Board's authority to initiate a project in terms of its intended operational requirement, including approval of, and expenditure authorization for, the objectives of the project definition phase. Sponsoring departments are to submit for PPA when the project's complete scope has been examined and costed, normally to the indicative level, and when the cost of the project definition phase has been estimated to the substantive level.

Effective Project Approval (EPA) - Treasury Board's approval of, and expenditure authorization for, the objectives of the project implementation phase. Sponsoring departments are to submit for EPA only when the scope of the overall project has been defined and when the estimates have been refined to the substantive level.

Delegated Authority (DA) - Projects for which authority has been delegated to the Department by Treasury Board.

Table 10. Capital Projects

Details of Major Capital Projects

($ thousands) Projects by Activity and Region	Current Estimated Total Cost	Actual 1999-00	Actual 2000-01	2001-02 Planned Spending	2001-02 *Total Authorities*	2001-02 **Actual**
Stewardship of National Heritage Places						
Northwest Territories						
Tuktut Nogait West Development (S-DA)	3,700	1,600	1,824	1,300	*205*	**205**
Nunavut						
Sirmilik Development (S-DA)	6,000	120	839	900	*365*	**365**
British Columbia						
Gwaii Haanas Development (I-EPA)	20,000	606	465	1,700	*185*	**185**
Gulf of Georgia Restoration and Development (I-DA)	7,400	1,300	990	400	*198*	**198**
Ontario						
Bruce Peninsula Land Acquisition (I-DA)	13,500	204	367	300	*190*	**190**
Quebec						
Lachine Canal Enhancement - Heritage Commemoration (S-DA)	7,200	2,259	656	1,800	*1,718*	**1,718**
- Locks and Bridge Clearance (S-DA)	25,000	4,999	5,838	7,000	*4,241*	**4,241**
Lachine Canal Peel Basin (EPA)	5,452	-	1,692	1,000	*3,760*	**3,760**
Fortifications de Québec Nouvelles casernes (S-EPA)	11,700	2,558	1,359	300	*331*	**331**
Fort Temiscamingue's Implementation (S-DA)	3,800	416	321	400	*54*	**54**
Grosse Île & Irish Memorial Site Development (I-EPA)	19,900	2,390	2,116	800	*1,948*	**1,948**
Saguenay Marine Park Development (I-EPA)	29,600	3,031	1,823	2,000	*2,807*	**2,807**

Details of Major Capital Projects (cont'd)

($ thousands) Projects by Activity and Region	Current Estimated Total Cost	Actual 1999-00	Actual 2000-01	2001-02 Planned Spending	2001-02 *Total Authorities*	2001-02 **Actual**
Nova Scotia						
Fortress of Louisbourg Sprinkler System Replacement (I-DA)	7,300	1,600	1,600	900	*728*	**728**
Use and Enjoyment by Canadians						
British Columbia						
Glacier Snowshed Lighting and Pavement (S-DA)	3,100	-	-	-	*1,979*	**1,979**
Alberta						
Jasper Sewage Treatment Plant (S-DA)	11,000	95	308	7,000	-	**-**
Icefields Park - Banff Pavement Rehabilitation (S-DA)	2,381	-	-	-	*2,381*	**2,381**
Lake Louise Sewage Treatment Plant Upgrade	5,800	-	-	-	*1,938*	**1,938**
Saskatchewan						
Prince Albert National Park Waskesiu Sewage Treatment Plant (S-DA)	4,700	1,000	280	2,000	*795*	**795**
Manitoba						
Wapusk Visitor Reception Centre (I-DA)	2,500	-	-	1,500	*2,134*	**2,134**
Ontario						
Bruce Peninsula Visitor Centre (I-DA)	7,300	87	248	700	*238*	**238**
Quebec						
La Mauricie National Park Park Enhancement (S-DA)	6,200	929	704	1,300	*862*	**862**

Details of Major Capital Projects (cont'd)

2001-02

($ thousands) Projects by Activity and Region	Current Estimated Total Cost	Actual 1999-00	Actual 2000-01	Planned Spending	Total Authorities	**Actual**
New Brunswick						
Fundy Highway 114 Repavement (S-DA)	10,900	1,290	-	1,200	*128*	**128**
Nova Scotia						
Grand Pré Visitor Centre (I-DA)	3,700	-	170	200	*301*	**301**
Newfoundland						
Gros Morne Discovery Centre (I-DA)	5,300	1,100	378	-	*665*	**665**
Emergency Repairs TransCanada Highway - Terra Nova National Park (EPA)	8,478	-	1,733	3,100	*5,755*	**5,755**

Table 11. Revolving Fund Financial Summaries

Townsites - Revolving Fund Statement of Operations ($ thousands)

			2001-02		
	Actual 1999-00	Actual 2000-01	Planned Spending	*Total Authorities*	**Actual**
Revenues	8,737	9,679	10,067	*10,067*	**11,089**
Expenses	8,172	9,083	9,478	*9,478*	**8,494**
Profit (Loss)	565	596	589	*589*	**2,595**
Add: Depreciation and other items not requiring use of funds	2,801	2,875	2,975	*2,975*	**1,830**
	3,366	3,471	3,564	*3,564*	**4,425**
Capital requirements	3,777	3,766	3,980	*3,980*	**4,838**
Net expenditures charged to Appropriation	(411)	(295)	(416)	*(416)*	**(413)**

Townsites - Use of Revolving Fund Authority ($ thousands)

			2001-02		
	Actual 1999-00	Actual 2000-01	Planned Spending	*Total Authorities*	**Actual**
Authority	10,000	10,000	10,000	*10,000*	**4,338**
Drawdown:					
Balance as at April 1	3,217	3,628	4,380	*4,380*	**3,923**
Drawdown	411	295	416	*416*	**413**
	3,628	3,923	4,796	*4,796*	**4,336**
Balance at March 31	6,372	6,077	5,204	*5,204*	**2**

The Revolving Fund authority ended in Fiscal Year 2001-2002. Beginning in 2002-2003, these operations will be funded through the Program Expenditures Vote.

Enterprise Unit - Revolving Fund Statement of Operations ($ thousands)

			2001-02		
	Actual 1999-00	Actual 2000-01	Planned Spending	*Total Authorities*	**Actual**
Revenues	5,271	5,241	5,350	*5,350*	**5,299**
Expenses	5,217	5,697	4,599	*4,599*	**6,132**
Profit (Loss)	54	(456)	751	*751*	**(833)**
Add: Depreciation and other items not requiring use of funds	900	1,213	1,213	*1,213*	**1,600**
	954	757	1,964	*1,964*	**767**
Capital requirements	918	1,201	210	*210*	**312**
Net expenditures charged to Appropriation	36	(444)	1,754	*1,754*	**455**

Enterprise Unit - Use of Revolving Fund Authority ($ thousands)

			2001-02		
	Actual 1999-00	Actual 2000-01	Planned Spending	*Total AuthoriTies*	**Actual**
Authority	8,000	8,000	8,000	*8,000*	**6,448**
Drawdown:					
Balance as at April 1	6,170	6,133	3,941	*3,941*	**6,577**
Drawdown	(36)	444	(1,754)	*(1,754)*	**(455)**
	6,134	6,577	2,187	*2,187*	**6,122**
Balance at March 31	1,866	1,423	5,813	*5,813*	**326**

The Revolving Fund authority ended in Fiscal Year 2001-2002. Beginning in 2002-2003, these operations will be funded through the Program Expenditures Vote.

Table 12: Contingent Liabilities
Parks Canada has contingent liabilities that amount to $13.3 million. This information represents action suits that have been commenced against the Government but they are not yet actual liabilities

BUDGET DES DÉPENSES

Parcs Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2002

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/84-2002
ISBN 0-660-62142-8

Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi rattacher le rendement aux engagements antérieurs, tout en soulignant les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp

Les observations ou les questions peuvent être adressées à l'organisme suivant :

Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

OU à l'adresse Web suivante : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

AGENCE PARCS CANADA

Rapport ministériel sur le rendement

pour la période se terminant le 31 mars 2002

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA MINISTRE 4
MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE 5

SECTION 1 : PROFIL DE PARCS CANADA 6
Législation 6
Statut et pouvoirs de l'Agence 6
Régie interne 6
Programmes nationaux 8
Le réseau des parcs nationaux 8
Le réseau des lieux historiques nationaux 8
Le réseau des aires marines nationales de conservation 8
Autres programmes nationaux 8
Obligations internationales 8

SECTION 2 : CONTEXTE ET ACTIVITÉS CLÉS EN 2001-2002 9

SECTION 3 : RENDEMENT PAR RAPPORT AU PLAN 13
Méthode de planification et d'établissement de rapports 13
PREMIÈRE PARTIE : MANDAT DE BASE 17
Création d'aires patrimoniales nationales 17
Description et dépenses 17
Initiatives et réalisations 17
Création de parcs nationaux et de réserves de parc national du Canada 17
Achèvement des parcs nationaux et acquisition des terres 22
Création d'aires marines nationales de conservation et réserves d'AMNC du Canada 23
Amélioration du réseau des lieux historiques nationaux du Canada 27
Protection des ressources patrimoniales 32
Description et dépenses 32
Initiatives et réalisations 33
La planification de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux 33
L'évaluation de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux 34
La planification de l'utilisation durable des aires marines nationales de conservation 37
L'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux 37
La planification de l'intégrité commémorative dans les LHN administrés par Parcs Canada 38
L'évaluation de l'intégrité commémorative des LHN administrés par Parcs Canada 39
État des autres ressources culturelles gérées par Parcs Canada et les menaces qui pèsent sur elles 41
L'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux qui ne sont pas administrés par Parcs Canada 42
Mise en valeur du patrimoine 43
Description et dépenses 43
Initiatives et réalisations 43
Aux Canadiens de participer 43
Programmes de mise en valeur du patrimoine sur place de Parcs Canada 44
Utilisation 44
Services aux visiteurs 47
Description et dépenses 47
Initiatives et réalisations 47
Répercussions des visiteurs 47
Sécurité publique 50
Satisfaction des visiteurs 50

DEUXIÈME PARTIE : SOUTIEN DU MANDAT 53
Périmètres urbains 53

Description et dépenses 53
Initiatives et réalisations 53
Gestion communautaire fondée sur les principes 53
Recouvrement des coûts d'exploitation 55
Loyers fonciers 55
Routes de transit 55
Description et dépenses 55
Initiatives et réalisations 56
État des routes 56
Gestion durable des routes 56
Gestion de Parcs Canada 57
Description et dépenses 57
Initiatives et réalisations 58
Stratégie des mesures de rendement 58
Participation accrue des peuples autochtones au patrimoine canadien 59
Gestion des ressources humaines 59
Description et dépenses 59
Initiatives et réalisations 60
Créer un milieu de travail positif 60
Vers une main-d'œuvre qualifiée 62
Vers une main-d'œuvre représentative 63

SECTION 4 : RAPPORTS CONSOLIDÉS 66
Gestion du matériel 66
Réservoirs de stockage souterrains 66
Initiative visant l'amélioration des services 66
Gouvernement en direct 66
Fonction moderne de contrôleur 67
Gestion des ressources humaines 67
Développement durable 67

LOIS ET RÈGLEMENTS CONNEXES ADMINISTRÉS 71

SECTION 5 : RENDEMENT FINANCIER 73
Aperçu du rendement financier 74
Tableaux financiers récapitulatifs 75

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Gammes d'affaires et gammes de services de Parcs Canada 13
Figure 2 : Résultats à l'intention des Canadiens et des Canadiennes 14
Figure 3 : Mandat, activités de soutien et principales responsabilités 16
Figure 4: Régions naturelles et parcs nationaux 19
Figure 5 : Progrès réalisés relatifs à l'achèvement du réseau des parcs nationaux (2001-2002) 20
Figure 6 : Régions marines nationales et aires marines nationales de conservation 25
Figure 7: Progrès réalisés relatifs à l'achèvement du réseau des AMNC (2001-02) 26
Figure 8: Désignations liées aux priorités stratégiques du Plan du réseau des LHN (2001-2002) 29
Figure 9:Lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada 30
Figure 10: Cadre de surveillance de l'intégrité écologique 34
Figure 11: Pourcentage des parcs nationaux selon le degré de stress 36
Figure 12: Le rôle que joue Parcs Canada relativement à l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux (LHN) 38
Figure 13: Intégrité commémorative de 12 LHN (1999) et de 13 LHN (2001) 40
Figure 14: Données sur l'état des ressources culturelles bâties des LHN administrés par Parcs Canada .. 41
Figure 15: Pourcentage des visiteurs qui ont répondu correctement à au moins quatre questions portant sur l'importance d'un parc ou d'un lieu 46
Figure 16: Nombre d'endroits (n = 30) qui répondent aux normes visant la satisfaction des visiteurs ou qui les excèdent 51
Figure 17: Disponibilité sur le marché du travail à l'échelle nationale et pourcentage des effectifs de Parcs Canada qui appartiennent aux groupes visés par l'équité en matière d'emploi 64

MESSAGE DE LA MINISTRE

Ministre
du Patrimoine canadien

Minister
of Canadian Heritage

Ottawa, Canada K1A 0M5

Parcs Canada continue de jouer un rôle décisif dans la consolidation d'une société canadienne dynamique. Notre pays se caractérise par la diversité et la dispersion de sa population, mais quelque chose nous rapproche peu importe où nous sommes ou qui nous sommes.

Il s'agit de notre culture. C'est elle qui nous définit comme société et c'est à elle que nous faisons référence quand nous parlons de notre identité canadienne. Notre but est de renforcer et de promouvoir les différents éléments qui font du Canada un pays respecté pour son bilinguisme et son multiculturalisme, un pays qui valorise son patrimoine culturel et naturel, la créativité, l'esprit innovateur et la cohésion.

Parcs Canada s'emploie toujours activement à établir des sites patrimoniaux nationaux et à les préserver pour le plaisir des générations à venir. Comme dans une bibliothèque ou un musée, le patrimoine naturel et culturel du Canada est préservé dans ces sites, que nous devons protéger pour éviter qu'ils ne se dégradent davantage.

Dans un monde en constante évolution, Parcs Canada et les 18 autres membres du portefeuille du Patrimoine canadien, de même que de nombreux autres partenaires partout au pays, s'efforcent de créer des programmes et des politiques qui correspondent à ce qui compte pour les Canadiens et les Canadiennes.

Ce rapport de rendement met en valeur les résultats des partenariats et des collaborations qu'a établis Parcs Canada, membre de premier plan du portefeuille du Patrimoine canadien. Il fait une large place aux artistes et athlètes canadiens et à la communauté linguistique et culturelle ainsi qu'à nos ressources culturelles et naturelles, qui font la fierté du gouvernement du Canada et de ses employés, et il souligne notre engagement à rendre accessibles les récits, la culture et les valeurs du Canada, tant ailleurs qu'ici même, chez nous.

Sheila Copps

Canada

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE

Le présent rapport de rendement porte sur les réalisations de l'Agence Parcs Canada du 1er avril 2001 au 31 mars 2002.

Les priorités clés de Parcs Canada pendant cette période s'établissent comme suit :

- maintenir ou rétablir l'intégrité écologique et la durabilité des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation et l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et des ressources culturelles;
- créer des nouveaux parcs nationaux et de nouvelles aires marines nationales de conservation dans des régions non représentées et désigner de nouveaux lieux historiques nationaux;
- inciter les Canadiens et les Canadiennes à participer afin d'accroître leur sentiment d'appartenance envers les aires protégées du patrimoine;
- maintenir la qualité des services aux visiteurs;
- poursuivre le renouvellement du régime de ressources humaines;
- assurer des ressources financières appropriées à long terme et la durabilité financière du programme Parcs Canada.

Le Rapport de rendement 2001-2002 prend appui sur les réussites énoncées dans les rapports de rendement précédents. Encore cette année, nous avons marqué des progrès relativement à la création et à la protection des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation et des ressources culturelles. Nous allons de l'avant pour inciter les Canadiens, les Canadiennes et les différents intervenants à participer à la protection et à la mise en valeur de ces endroits. Les évaluations de la qualité de nos services aux visiteurs figurent toujours parmi les meilleures attribuées à un service gouvernemental. Ces réalisations s'effectuent en dépit des enjeux formidables liés à la protection des ressources naturelles et culturelles avant qu'elles ne soient perdues et à la conservation des ressources dont l'intendance nous a été confiée.

Ces grandes réalisations témoignent du dévouement et des efforts de tous nos employés partout au pays.

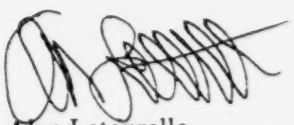

Alan Latourelle

SECTION 1 : PROFIL DE PARCS CANADA

Législation
Parcs Canada est devenu une agence du gouvernement fédéral dans la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* en décembre 1998. Son mandat est de protéger et de mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et de favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance de ces endroits, de manière à en garantir l'intégrité écologique et commémorative pour les générations actuelles et futures.

Statut et pouvoirs de l'Agence
L'Agence Parcs Canada est reconnue comme un « établissement public » selon l'Annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Cette appellation signifie que Parcs Canada est une entité juridique distincte qui rend compte à la ministre du Patrimoine canadien et qui est vouée à la prestation des programmes établis selon la *Loi* et les autorisations de pouvoir de l'Agence. La ministre demeure responsable de l'orientation générale de l'Agence et rend compte au Parlement de toutes les activités de Parcs Canada.

L'Agence Parcs Canada bénéficie de pouvoirs souples en matière de ressources humaines, d'administration et de questions financières. Ces pouvoirs comprennent :

a) un statut d'employeur distinct qui permet l'adoption d'un cadre de gestion des ressources humaines mieux adapté aux besoins opérationnels particuliers de Parcs Canada et aux conditions dans lesquelles ses employés travaillent;
b) l'entière conservation des recettes et leur réinvestissement afin de contribuer au financement des services;
c) un budget continu de deux ans afin de promouvoir l'investissement judicieux des fonds publics et d'accorder des avances de fonds;
d) un compte permanent pour financer la création de nouveaux parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation.

De plus, Parcs Canada a reçu de nouveaux pouvoirs pour le programme d'immobilisations, l'adjudication de marchés et l'immobilier afin de simplifier les processus administratifs et la bureaucratie, tout en demeurant redevable à la ministre et au Parlement qui supervisent les activités de l'Agence.

Régie interne
Le Conseil exécutif de Parcs Canada se compose du directeur général de l'Agence, de quatre directeurs généraux, du dirigeant principal administratif, des directeurs exécutifs au Québec, dans les parcs des Rocheuses et les parcs du Nord, du directeur exécutif de l'intégrité écologique, de la directrice exécutive, parcs du Nord, de l'agent en chef des ressources humaines, de l'agent en chef des finances, du directeur des communications, du chef de cabinet et du conseiller juridique principal. Le directeur général de l'Agence rend compte à la ministre du Patrimoine canadien.

À titre d'organisme décisionnel principal, le Conseil exécutif a comme responsabilité fondamentale d'établir l'orientation stratégique à long terme et les priorités de l'organisation. Le Conseil approuve également les allocations de ressources, les nouvelles initiatives et les innovations en matière de services proposées chaque année dans les plans d'affaires du Bureau national, des unités de gestion et des centres de services.

Le comité de vérification et d'évaluation du Conseil exécutif supervise les activités de vérification et d'évaluation de l'Agence. Il est responsable de la révision et de l'approbation de la mise à jour annuelle du Plan triennal de vérification et d'évaluation, de la réception et de l'approbation de tous les rapports de vérification et d'évaluation qui ont été effectués et il doit veiller à ce que les recommandations soient incorporées aux processus d'établissement de priorités, de planification et de prises de décisions.

La Direction générale des parcs nationaux et la Direction générale des lieux historiques nationaux élaborent l'orientation des programmes et la politique opérationnelle tant du programme du patrimoine naturel que du programme du patrimoine culturel. La Direction générale de la stratégie et des plans assure des services intégrés, immobiliers et financiers, ainsi que des services de technologie de l'information. La Direction des ressources humaines assure l'orientation générale de la fonction et appuie les responsabilités de Parcs Canada en tant qu'employeur. La Direction des communications appuie les communications stratégiques de l'Agence. Le directeur général de l'Est du Canada et le directeur général de l'Ouest et du Nord du Canada assurent l'orientation stratégique aux unités de gestion et aux centres de services.

Le Secrétariat aux affaires autochtones est responsable de la coordination générale des questions autochtones à Parcs Canada (à l'exception des questions liées aux revendications territoriales) et rend compte directement au directeur général de l'Agence.

La prestation des programmes, y compris les services aux visiteurs, incombe aux 32 unités de gestion de Parcs Canada. Les unités de gestion sont des regroupements de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation qui se trouvent habituellement à proximité les uns des autres. Cette proximité leur permet de partager les ressources de gestion et d'administration. Les directeurs des unités de gestion rendent compte au directeur général de l'Agence par l'entremise de leurs plans d'affaires et de leurs rapports annuels. Ils relèvent du directeur général de l'Est du Canada et du directeur général de l'Ouest et du Nord du Canada, qui les conseillent et les guident en matière de programmes.

Quatre centres de services situés à Halifax, à Québec, à Cornwall/Ottawa et à Winnipeg, de même que des succursales de moindre envergure à Calgary et à Vancouver, appuient l'organisation dans divers domaines professionnels et techniques, dont la biologie et l'histoire. Les centres de services rendent compte au directeur général de l'Agence par l'entremise de leurs plans d'affaires annuels. Ils relèvent aussi du directeur général de l'Est du Canada et du directeur général de l'Ouest et du Nord du Canada, qui les conseillent et les guident en matière de programmes.

Programmes nationaux
Depuis plus d'un siècle, le gouvernement du Canada intervient pour protéger et mettre en valeur les aires naturelles exceptionnelles et pour commémorer les aspects importants de l'histoire du Canada. Parcs Canada gère trois grands programmes : les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation.

Le réseau des parcs nationaux
Le programme vise à protéger à jamais des aires naturelles représentatives d'intérêt canadien dans le cadre d'un réseau de parcs nationaux et à favoriser chez le public la compréhension, l'appréciation et la jouissance de ce patrimoine naturel de façon à ce qu'il soit légué intact aux générations à venir.

Le réseau des lieux historiques nationaux
Le programme de lieux historiques nationaux favorise la connaissance et l'appréciation du passé du Canada grâce à un programme national de commémoration historique. Les lieux, les personnes et les événements jugés d'importance historique sont désignés par la ministre du Patrimoine canadien selon l'avis de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

Le réseau des aires marines nationales de conservation
En 1986, le programme des aires marines nationales de conservation a été créé afin de protéger et de conserver à tout jamais les aires marines nationales d'importance au Canada, représentatives du milieu marin du pays et des Grands Lacs, et pour favoriser chez le public la compréhension, l'appréciation et la jouissance de ce patrimoine marin de façon à ce qu'il soit légué intact aux générations à venir.

Autres programmes nationaux
Parcs Canada dirige ou coordonne aussi la prestation d'autres programmes qui conservent certains aspects du patrimoine canadien. Ces programmes sont : le Programme des édifices fédéraux du patrimoine, le Programme des gares ferroviaires patrimoniales, le Programme des réseaux des rivières du patrimoine, le Programme fédéral d'archéologie et le Programme national des lieux de sépulture des premiers ministres du Canada. Le site Web de Parcs Canada offre des descriptions détaillées de ces programmes (http://parcscanada.pch.gc.ca/parks/main_f.htm).

Obligations internationales
Parcs Canada contribue à la conservation internationale du patrimoine par son leadership et sa participation à des congrès, des programmes, des agences et des accords internationaux.
Parcs Canada représente le gouvernement du Canada à la Convention de l'UNESCO pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (Convention du patrimoine mondial). Parcs Canada contribue aussi au Programme de réserve de la biosphère de l'UNESCO par les conseils et l'appui financier qu'il offre aux quatre réserves de la biosphère comprenant des parcs nationaux et par le financement et l'appui au secrétariat qu'il fournit aux 10 réserves de la biosphère du Canada. Parcs Canada représente aussi le Canada à l'Union mondiale pour la nature (UICN), et de concert avec l'Institut canadien de conservation, agit comme représentant du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM).

SECTION 2 : CONTEXTE ET ACTIVITÉS CLÉS EN 2001-2002

Dans le Discours du trône du 30 janvier 2001, le gouvernement du Canada s'engageait à investir dans la création de nouveaux parcs nationaux et à mettre en œuvre un plan pour rétablir la santé écologique des parcs existants. Il s'engageait aussi à s'employer, avec ses partenaires, à gérer les océans du Canada de façon plus intégrée et durable et à déposer de nouveau la *Loi sur les aires marines nationales de conservation*. Dans ce discours, le gouvernement du Canada marquait aussi son intention d'œuvrer avec d'autres afin de renforcer l'infrastructure culturelle du Canada et aider les Canadiens et les Canadiennes à resserrer les liens de compréhension et de respect mutuels qui les unissent, à célébrer leurs réalisations et leur histoire et à exercer leur citoyenneté partagée. L'Agence Parcs Canada est un élément clé qui aidera le gouvernement du Canada à réaliser ces objectifs. En même temps, l'Agence doit affronter des changements environnementaux, sociaux, culturels, économiques et technologiques sans précédent qui influeront profondément sur son avenir.

Les activités humaines modifient le rythme de l'évolution écologique – le Canada perd des aires de nature sauvage en raison d'un acre à toutes les 13 secondes (*Fonds mondial pour la nature* 2001), les écosystèmes sont dégradés, le nombre d'espèces en danger de disparition augmente à chaque année et la diversité génétique est réduite. Les activités de développement et l'utilisation humaine menacent aussi le patrimoine culturel bâti, notamment au-delà de 20 p. 100 des endroits historiques du Canada ont été perdus depuis les années 1970.

La protection de ces ressources est importante pour les Canadiens et les Canadiennes et contribue à l'économie du Canada. Selon un sondage effectué en 1999 (Market Facts du Canada), neuf Canadiens sur 10 sont d'avis qu'il est important pour leurs gouvernements de prendre les mesures nécessaires à la protection des milieux sauvages. Un rapport Goldfarb (2001) révélait que la majorité des Canadiens et des Canadiennes (91 p. 100) croient que la préservation du dossier historique est essentielle pour promouvoir la fierté de notre pays. Les réseaux de parcs nationaux et de lieux historiques nationaux sont des symboles importants de l'identité canadienne - les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux ont été classés au troisième et au quatrième rang respectivement (Environics 2000). Selon une étude commandée par Parcs Canada, les réseaux de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation contribuent à plus de 1,2 milliard du produit intérieur brut et entraînent 50 000 emplois à temps plein à chaque année.
(http://parcscanada.pch.gc.ca/Library/eco_imp/eco_imp_f.html).

En 2001-2002, Parcs Canada a continué ses démarches visant à mettre en valeur les régions terrestres et marines des réseaux de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation. En 2001-2002, des ententes relatives à la création de parcs nationaux ont été conclues avec le gouvernement de la Colombie-Britannique concernant la création d'une réserve de parc national dans le sud des îles Gulf, et avec l'Association Kivalliq Inuit concernant la création du parc national Ukkusiksalik à la baie Wager au Nunavut. La *Loi sur les aires marines nationales de conservation* proposée (projet de loi C-10), une loi visant la création et la gestion d'un réseau d'aires marines nationales de conservation, a été déposée de nouveau au Parlement

et adoptée par la Chambre des communes en novembre 2001. Elle a été déposée au Sénat en mars 2002.

La désignation de 15 lieux historiques nationaux, de quatre personnes d'importance historique nationale et de trois événements historiques nationaux a marqué la prolongation de la mise en valeur du réseau des lieux historiques nationaux du Canada. Six de ces désignations relevaient des priorités stratégiques du réseau établies par Parcs Canada.

La réalisation de pratiquement tous les résultats clés de Parcs Canada sont fondés essentiellement sur un réseau de partenaires et d'intervenants. La création et la protection des parcs nationaux et des aires marines de conservation mettent en cause le consentement, l'appui et la collaboration des autres niveaux de gouvernement, des groupes autochtones et de toute une gamme d'entreprises et de communautés d'intérêt local et régional. L'avancement du *Plan du réseau des lieux historiques nationaux* donne lieu à une collaboration étroite avec la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et avec les propriétaires et gestionnaires de lieux historiques nationaux. L'appui des collectivités autochtones et ethnoculturelles est essentiel à la commémoration équilibrée des aspects importants de l'histoire canadienne et permet à ces collectivités d'accroître leur capacité de présenter des personnes, des lieux ou des événements aux fins de désignation. Les programmes de communications et d'éducation de Parcs Canada attirent la participation de l'industrie du tourisme, de la communauté éducative et des responsables des médias

En avril 2001, environ 90 de ces intervenants ont participé à la Table ronde de la ministre sur Parcs Canada, une exigence en vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*. La Table ronde vise à renseigner la ministre du Patrimoine canadien sur le rendement de Parcs Canada et sur des questions liées aux responsabilités de l'Agence. Les participants ont formulé 45 recommandations relatives à l'amélioration de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux, au renforcement de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et à l'accroissement du sentiment d'appartenance au Canada. Un rapport faisant écho à ces recommandations a été publié en octobre 2001. (http://parkscanada.pch.gc.ca/RoundTable/Francais/message_f.htm). Parcs Canada a aussi dévoilé sa Charte (http://parcscanada.pch.gc.ca/charter/francais/chartr_f.htm) réalisant un engagement stipulé dans la *Loi portant création de l'Agence*.

En 2001-2002, Parcs Canada et le ministère du Patrimoine canadien ont joué un rôle prépondérant dans le cadre d'une vaste initiative intergouvernementale visant à protéger et à conserver les endroits historiques du Canada et à fournir les outils nécessaires pour inciter les Canadiens et les Canadiennes à participer à la conservation du patrimoine. Cette initiative fournira un registre des endroits historiques du Canada, un seul ensemble de directives claires et simples relatives à la conservation et à la régénération des endroits historiques et un processus d'accréditation qui déterminera l'admissibilité des dépenses visant à appuyer les incitatifs financiers futurs. La mise en place de cette initiative est prévue en mars 2004. Parcs Canada est responsable de la mise en œuvre, de l'exploitation et de la gestion générale du Registre, des Normes et lignes directrices, et du Bureau d'accréditation.

De plus en plus, le Canada devient une société multiculturelle et multiraciale. D'ici à l'an 2006, il est prévu qu'une personne sur six fera partie d'une minorité visible. D'ici à l'an 2011, un Canadien sur sept fera partie du groupe des aînés tandis que les collectivités autochtones sont plus jeunes et s'accroissent plus rapidement que la population en général. Pour plusieurs, l'expérience canadienne est aussi une expérience urbaine. L'évolution des données démographiques pousse Parcs Canada à élaborer des stratégies qui lui permettront d'approcher et de viser un auditoire plus diversifié et de refléter la composition changeante de la population du Canada.

Parcs Canada échange déjà avec un éventail de Canadiens et de Canadiennes. En 2001-2002, 51 associations coopérantes (connues sous le nom « d'amis ») appuyaient les services aux visiteurs à l'intérieur des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux. Ces associations ont prêté leur appui à 64 parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation. Tous les aspects du mandat de Parcs Canada sont soutenus par son Programme national de bénévolat qui, en 2000-2001, a bénéficié de l'aide de 3 219 bénévoles qui ont consacré plus de 100 000 heures à créer des mises en scène historiques, à concevoir des expositions, à étudier la faune aux fins de la recherche et à participer à d'autres activités.

En 2001-2002, Parcs Canada, en misant sur ses succès ultérieurs à joindre les jeunes grâce à l'influence du programme d'études provincial, a mis sur pied un groupe de travail national pour superviser les efforts déployés dans ce domaine. Le groupe a effectué une recherche approfondie du marché scolaire et a élaboré une approche coordonnée pour traiter à l'avenir avec les enseignants et les responsables de l'élaboration des programmes d'études.

En réponse à une recommandation de la Table ronde de la ministre, Parcs Canada a entamé l'élaboration d'une Stratégie visant la participation des collectivités ethnoculturelles dans l'identification et la nomination des personnes, des endroits et des événements d'importance historique nationale afin d'accroître la représentation dans le réseau des lieux historiques nationaux.

Parcs Canada continue d'accorder une priorité aux cinq domaines liés à la collaboration avec les Autochtones. En conséquence, il amorce des relations avec les Autochtones, crée des partenariats économiques, augmente la programmation dans les parcs et les lieux historiques, intensifie les possibilités d'emploi ainsi que la commémoration des thèmes autochtones. Des efforts sont en cours pour veiller à ce que ces priorités soient citées dans les Plans d'entreprise des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux.

Lors de la Table ronde de la ministre, la création d'un organisme de consultation autochtone national a été recommandée afin de conseiller et de guider Parcs Canada sur des questions d'importance pour les Autochtones. En 2001-2002, Parcs Canada amorçait le processus visant la création d'un Comité consultatif autochtone, la première rencontre étant prévue au printemps 2002. Le comité se penchera sur des sujets généraux tels que l'utilisation des parcs et des lieux aux fins de cérémonies traditionnelles et spirituelles; la présentation accrue de l'histoire et de la culture des Autochtones par les Autochtones dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux; les possibilités en matière d'éducation, de formation et d'emploi. La traduction de la

Charte de Parcs Canada dans les langues autochtones est aussi en cours tant en mode de présentation écrite que parlée.

En 2001-2002, Parcs Canada a reçu le rapport du Sous-comité sur le développement économique des Autochtones relativement aux parcs nationaux du Nord, du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones – Une nouvelle orientation. Parcs Canada étudie le rapport et prévoit répondre au Comité sénatorial permanent au printemps 2002.

Notre habileté à communiquer a aussi été bouleversée. Les progrès dans le domaine de la technologie et la révolution de l'information ont créé une société et une économie davantage axées sur le savoir. Cela met le savoir, la créativité et l'innovation au premier plan. Les Canadiens et les Canadiennes sont parmi les nations les plus branchées au monde compte tenu de leur utilisation d'Internet. Le commerce électronique et Internet deviennent rapidement des forces dominantes en matière de tourisme. Dans le cadre de son engagement quant à l'initiative Gouvernement en direct (GED), et sous l'égide du projet Réservations et billetterie en direct du Patrimoine canadien, Parcs Canada a, en 2001-2002, amorcé l'élaboration d'un système de réservations pour les terrains de camping nationaux. Lors de sa mise en œuvre en 2004, le système permettra aux clients de réserver des terrains de camping dans les parcs nationaux et de modifier ces réservations par le biais d'Internet ou d'un Centre d'appels sans frais d'interurbain.

Les besoins en ressources liés à l'intégrité écologique, à l'intégrité commémorative, à l'agrandissement des réseaux de parcs et de lieux, à l'exploitation et à la gestion des biens bâtis doivent être examinés. De nouvelles ressources financières sont recherchées pour protéger et commémorer les lieux historiques nationaux non administrés par Parcs Canada et pour développer le Programme à frais partagés des lieux historiques nationaux du Canada. Parcs Canada possède des biens tels que des installations à l'intention des visiteurs, des canaux, des ressources historiques et des routes, d'une valeur qui dépasse sept milliards de dollars. Les projections financières actuelles démontrent qu'un investissement supplémentaire de 425 millions de dollars étalé sur les cinq prochaines années est essentiel pour remettre ces biens en bon état. Par la suite, un montant supplémentaire de 100 millions de dollars par année sera nécessaire pour maintenir ces biens en fonction des normes techniques. Parcs Canada doit aussi continuer à recruter une main-d'œuvre compétente et diversifiée et veiller à ce que des plans de relève soient en place pour être à la hauteur des défis à venir.

SECTION 3 : RENDEMENT PAR RAPPORT AU PLAN

Méthode de planification et d'établissement de rapports

Figure 1 : Gammes d'affaires et gammes de services de Parcs Canada

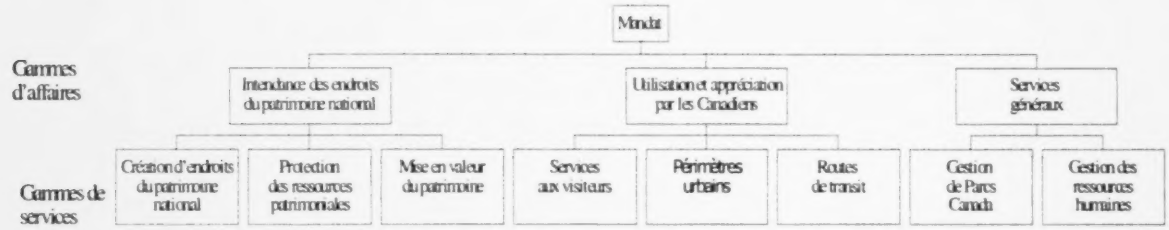

Les gammes d'affaires et les gammes de services de Parcs Canada sont le fondement de son cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR). Au plus haut niveau, trois gammes d'affaires représentent les groupes d'activités principales et les résultats visés. Huit gammes de services découlent de ces gammes d'affaires et offrent un éventail plus détaillé des activités et des résultats. À l'intérieur des gammes de services, les résultats prévus et les attentes en matière de rendement représentent des engagements plus précis. Les résultats prévus sont les pierres angulaires de la planification et de l'établissement de rapports, tant à l'Agence dans son ensemble, que dans les unités de gestion de Parcs Canada.

Le présent rapport fournit la documentation sur le rendement par rapport aux engagements établis dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2001-2002* (RPP) et le *Plan d'entreprise de 2001-2002 à 2005-2006*. Les résultats prévus sont les mêmes dans chacun des plans, sauf pour des modifications rédactionnelles mineures, mais ils sont disposés différemment. Dans le RPP, les résultats prévus relèvent des engagements par rapport aux résultats clés des gammes d'affaires sans tenir compte des objectifs intermédiaires des gammes de services. Dans le Plan d'entreprise, les engagements relèvent des lignes de services et tiennent très peu compte de l'ensemble des résultats clés des gammes d'affaires. La figure 2 (ci-après) illustre le système complet des résultats clés relatifs aux gammes d'affaires, des objectifs liés aux gammes de services, des résultats prévus et des attentes en matière de rendement. Le libellé des résultats prévus a été mis à jour entre l'achèvement du *Rapport sur les plans et les priorités 2001-2002* et du *Plan d'entreprise de 2001-2002 à 2005-2006*. Le libellé de la figure 2 est celui du Plan d'entreprise. Les modifications ou les ajouts tirés du RPP ont été mis en évidence.

Figure 2 : Résultats à l'intention des Canadiens et des Canadiennes

Mandat	Protéger et mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance de ces endroits, de manière à en garantir l'intégrité écologique et commémorative pour les générations actuelles et futures.				
	MANDAT DE BASE				
Résultats clés **2001-2002 Dépenses d'exploitation**	La création, la protection et la mise en valeur des endroits d'importance pour le patrimoine naturel et culturel. **183,0 M$**				
GAMME DE SERVICES Objectifs stratégiques **2001-2002 Dépenses d'exploitation**	**1 : Création des aires patrimoniales nationales** S'employer à achever le réseau des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation afin de représenter toutes les régions terrestres et marines du Canada et améliorer le réseau des lieux historiques nationaux qui commémorent l'histoire du Canada. **28,0 M$**		**2 : Protection des ressources patrimoniales** Assurer, en priorité, l'intégrité écologique des parcs nationaux, l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et la durabilité des aires marines nationales de conservation. **111,6 M$**		**3 : Mise en valeur du patrimoine** Veiller à ce que les partenaires de Parcs Canada et le public comprennent et appuient les valeurs d'intégrité commémorative et écologique. **43,2 M$**
Résultats prévus (les changements provenant du RPP sont en caractères gras)	Création de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles aires marines de conservation dans des régions non représentées et achèvement des parcs non terminés.	Désignation et commémoration de nouveaux lieux historiques nationaux, de personnes et d'événements d'importance historique nationale, en particulier dans les régions prioritaires sous-représentées.	Maintenir ou rétablir l'intégrité écologique des parcs nationaux **et le développement durable des aires marines nationales de conservation**.	Maintenir ou améliorer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux.	**Accroître** la sensibilisation aux valeurs des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux, ainsi que la compréhension et l'appui de ces valeurs.
Attentes en matière de rendement	• Signer des ententes visant à créer deux nouveaux parcs nationaux selon la disponibilité des ressources financières. • Poursuivre les négociations relatives à la création d'une nouvelle région marine.	• 135 nouvelles désignations d'ici à mars 2006 dont 55 seront dans des régions prioritaires sous-représentées.	• Amélioration de la suite d'indicateurs d'intégrité écologique d'ici à mars 2003. • Mise à jour du cadre de rapports et agrandissement du système de surveillance d'ici à mars 2004.	• Achèvement des énoncés d'intégrité commémorative pour 75 p. 100 des lieux administrés par Parcs Canada d'ici à mars 2002, 90 p. 100 d'ici à mars 2003 et 100 p. 100 d'ici à mars 2004. • Des plans de gestion seront approuvés pour 100 p. 100 des lieux administrés par Parcs Canada d'ici à décembre 2003. • Évaluation de tous les 145 lieux administrés par Parcs Canada d'ici à 2011 en effectuant de 14 à 15 nouvelles évaluations à chaque année. • Aucun objectif n'a été fixé pour les lieux historiques nationaux qui ne sont pas administrés par Parcs Canada.	• Élaboration d'un cadre de rendement relatif à la stratégie *Aux Canadiens de participer* d'ici à mars 2002. • Revue des objectifs en matière d'utilisation et de compréhension en 2001-2002. • Objectifs relatifs à la satisfaction en matière de mise en valeur du patrimoine : dans l'ensemble, 85 p. 100 seront satisfaits et 50 p. 100 seront très satisfaits.

Figure 2 : Résultats à l'intention des Canadiens et des Canadiennes

<table>
<tr><td colspan="6">Protéger et mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance de ces endroits, de manière à en garantir l'intégrité écologique et commémorative pour les générations actuelles et futures.</td></tr>
<tr><td>MANDAT DE BASE</td><td colspan="5">APPUI DU MANDAT</td></tr>
<tr><td colspan="3">Les Canadiens et les Canadiennes utilisent et apprécient les aires patrimoniales nationales tout en appuyant et en participant à la conservation du patrimoine du Canada.
168,7 M$</td><td colspan="3">Parcs Canada fournit un grand leadership, direct et indirect, relativement à la gestion efficace et efficiente de ses ressources afin de protéger et mettre en valeur les aires patrimoniales.
50,1 M$</td></tr>
<tr><td>4 : Services aux visiteurs
Offrir aux visiteurs les services qui leur permettent de jouir et d'apprécier les aires patrimoniales de façon sécuritaire tout en veillant à réduire au minimum les impacts sur les ressources.
129,6 M$</td><td>5 : Périmètres urbains
Les collectivités de parcs sont gérées et administrées avec efficacité et efficience pour en faire des modèles de durabilité.
19,3 M$</td><td>6 : Routes de transit
Maintenir des routes de transit fiables et sécuritaires qui ont peu d'incidence écologique.
19,8 M$</td><td colspan="2">7 : Gestion de Parcs Canada
Maintenir ou améliorer l'intégrité de la gestion, mettre l'accent plus particulièrement sur un processus décisionnel efficace et une gestion axée sur les résultats.
39,5 M$</td><td>8 : Gestion des ressources humaines
Gérer les ressources humaines de sorte qu'un effectif qualifié, représentatif de la population canadienne, travaille à Parcs Canada dans un milieu favorable et propice.
10,6 M$</td></tr>
<tr><td>Les attentes des visiteurs et l'utilisation sont gérées de façon à assurer la satisfaction des visiteurs et minimiser l'impact sur les ressources naturelles et culturelles.</td><td>Les collectivités dans les parcs ont de bonnes pratiques de gestion et sont des chefs de file en intendance environnementale.</td><td>Les routes demeurent ouvertes à la circulation de transit, et les interventions sont conçues de façon à minimiser les impacts écologiques.</td><td>Meilleurs cadres de gestion pour assurer une prise de décisions et une responsabilité efficaces.</td><td>Participation accrue des Autochtones dans les aires patrimoniales canadiennes.</td><td>Meilleur milieu de travail, renouvellement du lieu de travail et représentativité du personnel.</td></tr>
<tr><td>• Objectifs visant la satisfaction des visiteurs : 85 p. 100 des visiteurs satisfaits et 50 p. 100 très satisfaits.
• Accroissement des indicateurs pour mesurer l'impact des visiteurs d'ici à mars 2004.
• Élaboration d'un cadre de sécurité publique d'ici à mars 2002.</td><td>• Approbation du plan de Jasper d'ici à mars 2002.
• Rapport sur la performance environnementale d'ici à mars 2002.
• Recouvrement des coûts à 100 p. 100 pour les services municipaux.
• Veiller à ce que les loyers fonciers soient abordables, comparables et prévisibles.</td><td>• Les routes demeurent ouvertes à la circulation de transit.
• Élaboration d'un cadre de rapport écologique d'ici à mars 2003.</td><td>• Achever l'évaluation des capacités de la fonction moderne de contrôle et le plan d'action d'ici à juin 2002.
• Indicateurs de rendement et systèmes d'information visant à faire rapport de tous les résultats prévus d'ici à mars 2005.</td><td>• À être déterminé.</td><td>• Des indicateurs clés de mesure du rendement d'ici à mars 2004.
• Un effectif représentatif des deux langues officielles.
• Un effectif représentatif des groupes d'équité en matière d'emploi.</td></tr>
</table>

Aux fins des rapports, les huit gammes de services ont été divisées en deux groupes. La création, la protection, la mise en valeur du patrimoine et les services aux visiteurs comportent les activités du mandat de base. Les activités en appui du mandat ne font pas partie du mandat de base de Parcs Canada, mais elles intéressent vivement le public (c'est-à-dire, les périmètres urbains et les routes) ou soutiennent le travail des autres gammes de services (par exemple, la gestion de Parcs Canada et la gestion des ressources humaines).

Enfin, les dépenses des gammes d'affaires et des gammes de services sont aussi illustrées à la figure 2, conformément à la pratique antérieure de compte rendu selon laquelle les dépenses sont identifiées en regard des domaines de résultats importants. Des précisions sur les dépenses liées à chaque gamme de services sont notées ci-après. Dans ce document, les données sont basée sur la méthode de comptabilité de caisse alors que les données dans le rapport annuel de Parcs Canada sont calculées selon la méthode de comptabilité d'exercise.

La relation entre les gammes de services est illustrée à la figure 3. Toutes les gammes de services appuient directement ou indirectement la réalisation des principales responsabilités de Parcs Canada, notamment l'intégrité écologique et commémorative.

Figure 3 : Mandat, activités de soutien et principales responsabilités

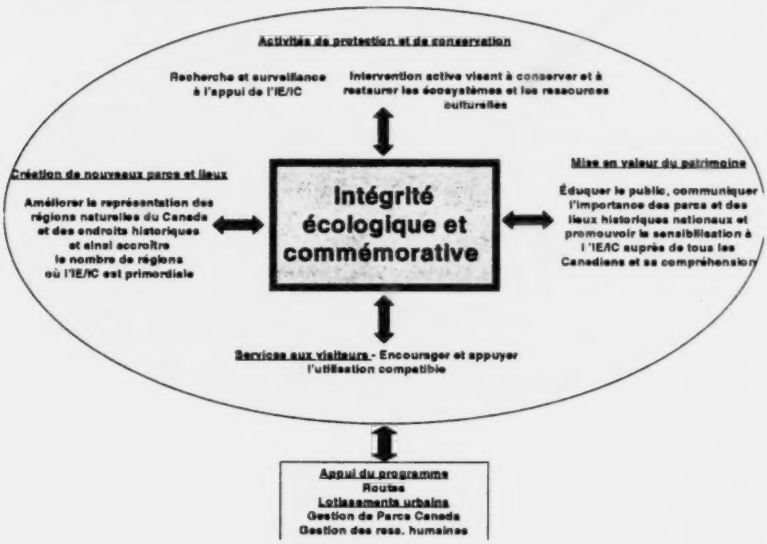

La section suivante décrit chaque gamme de services suivie des objectifs stratégiques, des résultats prévus et des attentes en matière de rendement de ces gammes de services contenus dans le *Plan d'entreprise de 2000-2001 à 2005-2006*. Les initiatives et les réalisations décrivent le rendement de l'Agence par rapport aux attentes et aux résultats prévus dans le *Rapport sur les plans et priorités* et le *Plan d'entreprise*.

PREMIÈRE PARTIE : MANDAT DE BASE

Création d'aires patrimoniales nationales

Description et dépenses

La présente gamme de services englobe la planification, la négociation avec les intervenants et la création des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation, et d'autres négociations avec les intervenants, quant à l'intégration dans les réseaux nationaux, à l'obtention de l'approbation ministérielle et à la création de nouvelles aires patrimoniales. Les dépenses liées à la présente gamme de services étaient :

	2001-2002	2000-2001
Dépenses d'exploitation (excluant l'amortissement)	28, 091 000 $	20 170 000 $
Dépenses en capital	5 709 000 $	2 278 000 $

Objectif stratégique	Résultats prévus	Attentes en matière de rendement
S'employer à achever les réseaux des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation afin de présenter toutes les régions terrestres et marines du Canada et d'améliorer le réseau des lieux historiques nationaux qui commémorent l'histoire du Canada.	Création de nouveaux parcs et de nouvelles aires marines nationales de conservation dans des régions non représentées et achèvement des parcs non terminés.	• Signer des ententes visant à créer deux nouveaux parcs nationaux selon la disponibilité des ressources financières. • Poursuivre les négociations relatives à la création d'une nouvelle région marine selon la disponibilité des ressources financières.
	Désignation et commémoration de nouveaux lieux historiques nationaux, de nouvelles personnes et d'événements d'importance historique nationale, particulièrement dans des régions sous-représentées.	• 135 nouvelles désignations d'ici à mars 2006 dont 55 seront dans des régions prioritaires sous-représentées.

Initiatives et réalisations

Création de parcs nationaux et de réserves de parc national du Canada

Parcs Canada continue de se concentrer sur l'achèvement du réseau des parcs nationaux. L'objectif à long terme en matière de planification des réseaux vise à protéger un échantillon représentatif des régions naturelles. Le *Plan du réseau des parcs nationaux* (1997), qui divise le Canada en 39 « régions naturelles de parc national » distinctes, est fondé sur la géologie, la physiographie (l'apparence du terrain) et la végétation. La figure 4 présente le réseau complet

des 39 régions naturelles ainsi que les parcs nationaux et les réserves de parc national créés à l'intérieur de ces régions.

Une réserve de parc national est un endroit géré comme un parc national mais où les terres sont sujettes à une revendication globale des peuples autochtones. Une région qui jouit d'une protection temporaire n'est représentée ni par un parc national ni par une réserve de parc national, mais possède des terres dûment protégées pour les besoins d'un parc national (c'est-à-dire, désengagées des autres utilisations), en attente de la négociation et de la signature d'une entente relative à la création d'un nouveau parc. Enfin, une zone d'intérêt pour un parc national est représentative de la région naturelle, et a été choisie pour une évaluation de faisabilité relative à la création d'un nouveau parc.

Les 39 parcs nationaux et réserves de parc national exploités actuellement représentent 25 (64 p. 100) des régions naturelles puisque plus d'un parc existe dans certaines régions. En tout, les parcs et les réserves de parc couvrent 244 540 kilomètres carrés, ce qui représente environ 2,4 p. 100 de la surface totale de terre émergée du Canada.

L'état d'avancement varie en ce qui concerne la création de parcs dans les 14 régions naturelles non représentées. En raison de la multiplicité des questions concernant le soutien essentiel des gouvernements provinciaux et locaux, les pressions compétitives sur l'utilisation du terrain et l'absence de ressources financières pour la création et l'exploitation de nouveaux parcs, il est difficile pour Parcs Canada de prévoir et de diriger le rythme de progression. Il faut souvent des années pour franchir toutes les étapes de la création d'un parc national. En raison de la durée et de la complexité du processus de négociations, certains exemples représentatifs des régions naturelles risquent de disparaître avant qu'ils puissent être sauvegardés et les coûts d'achèvement du réseau risquent de continuer à monter en flèche.

Les parcs nationaux sont habituellement créés en cinq étapes. Les première et deuxième étapes, notamment celles de la détermination des régions représentatives et de la sélection d'une proposition de parc, sont principalement fondées sur des aspects scientifiques. La troisième étape, l'évaluation de faisabilité, est d'ordinaire l'étape la plus complexe et la plus longue car elle comprend des consultations publiques élaborées et le parachèvement des études sur les ressources de la région, des choix relatifs aux limites du parc et les répercussions de la création du parc sur le bien-être social et économique des résidants de la localité.

La quatrième étape, la négociation d'une entente de parc, peut aussi prendre beaucoup de temps car elle peut comprendre des revendications territoriales globales des Autochtones et des difficultés liées à la détermination des limites finales du parc, à la libération de titres de propriété, aux décisions relatives au partage des coûts pour l'acquisition de terrains, et de longues négociations pour l'achat desdites propriétés. La quatrième étape prend fin au moment où la ministre, avec l'approbation du Cabinet, signe l'entente qui a été négociée relativement à la création d'un parc. Parcs Canada est dorénavant responsable de l'exploitation du parc national ou de la réserve de parc national en vertu des différents règlements provinciaux et/ou fédéraux. Dans le cadre de la planification des réseaux, la représentation d'une région naturelle dans le réseau est reconnue lorsque la quatrième étape est terminée.

Figure 4: Régions naturelles et parcs nationaux

La cinquième et dernière étape comprend la protection du parc ou de la réserve de parc en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Cela se concrétise habituellement dans l'année suivant la signature de l'entente relative à l'établissement d'un parc.

La figure 5 résume l'état d'avancement dans quatre régions où des parcs ou des réserves de parc sont exploités mais où le parc n'était pas protégé en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* à compter de mars 2002. Elle résume aussi l'état d'avancement dans les 14 régions non représentées. Le *Rapport de 1999 sur l'état des aires patrimoniales protégées* fournit des renseignements supplémentaires sur chacune des aires non représentées (http://parcscanada.pch.gc.ca/Library/SOP/main_f.htm).

Figure 5 : Progrès réalisés relatifs à l'achèvement du réseau des parcs nationaux (2001-2002)

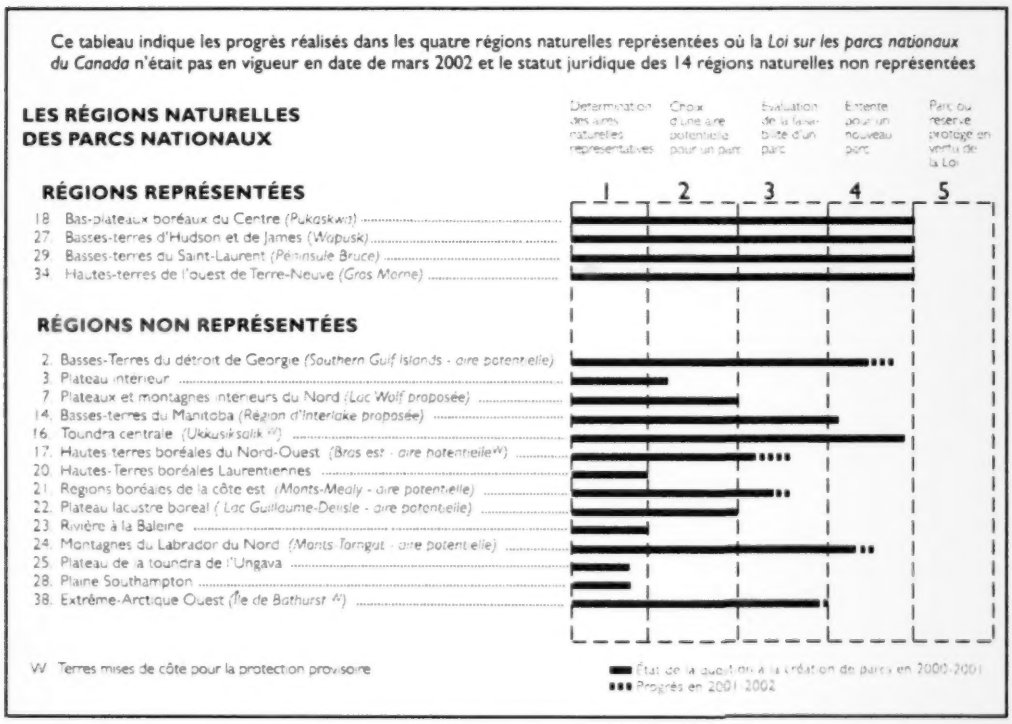

En date de mars 2002, 35 parcs nationaux et réserves de parc national étaient protégés en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (c'est-à-dire, quatre des 39 parcs et réserves de parc exploités n'ont pas encore été reconnus en vertu de la *Loi*).

Bien qu'ils apparaissent sur la liste à l'Annexe I de la *Loi*, le parc national du Gros Morne et le parc national Wapusk n'ont pas été reconnus de façon officielle. Les règlements sur la gestion des ressources renouvelables des activités d'exploitation autorisées en vertu des ententes relatives à la création d'un parc doivent être en place avant qu'un parc soit reconnu de façon officielle. Le parc national Pukaskwa et le parc national de la Péninsule-Bruce n'étaient pas visés

par la nouvelle loi en février 2001, en raison des questions autochtones non résolues. De plus, l'acquisition des terrains pour le parc national de la Péninsule-Bruce n'est pas terminée.

Selon le *Plan d'entreprise de 2001-2002 à 2005-2006* (selon la disponibilité des ressources financières), des ententes devaient être signées relativement à la création d'un parc dans deux régions non représentées (la Région 2, les Basses-Terres du détroit de Georgia et la Région 16, la Toundra centrale). En 2001-2002, des progrès ont été réalisés concernant les négociations sur la création d'un parc national ou d'une réserve de parc national (quatrième étape) dans deux régions :

Région 2 : En 2001-2002, une entente définitive a été négociée entre Parcs Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique relativement à la création d'une réserve de parc national dans le sud des îles Gulf. La réserve de parc national des îles Gulf, une fois établie et exploitée, protégera environ 2 500 hectares sur 13 îles dans une des régions naturelles les plus menacées du Canada. Le Conseil des ministres de la Colombie-Britannique a ratifié l'entente en décembre 2001.

Région 16 : À la suite des négociations relatives à une entente sur les répercussions et les retombées pour les Inuits du parc national Ukkusiksalik (baie Wager, Nunavut) en 2000-2001, l'Association des Inuits de Kivallik a ratifié l'entente. La signature de l'entente (c'est-à-dire, l'achèvement de la quatrième étape), prévue en mars 2002, a été retardée jusqu'à ce que Parcs Canada puisse assurer le financement nécessaire pour donner suite à l'entente. En conséquence, la figure 5 ne présente pas l'étape quatre comme ayant été complétée. La déclaration d'inaliénabilité des terres du parc national éventuel est toujours en place.

Par rapport à leur état en mars 2001, des progrès ont aussi été réalisés dans les régions suivantes :

Région 14 : Parcs Canada a continué à réaliser des progrès quant aux négociations formelles d'une entente fédérale-provinciale, qui devaient être amorcées en 2002-2003. Dans la dernière année, Parcs Canada et Manitoba Parks ont travaillé à identifier de nouvelles limites de parc visant à améliorer la représentation régionale et l'intégrité écologique, et ainsi répondre aux nouvelles normes établies par la Commission sur l'intégrité écologique dans les parcs nationaux et à la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Des pourparlers ont aussi eu lieu avec les collectivités et des chefs des Premières nations afin d'identifier des préoccupations et des moyens selon lesquels ils pourraient participer aux négociations relatives à la création du parc national proposé.

Région 17 : Dans le contexte du processus d'Akaitcho visant à résoudre les droits fonciers issus des traités qui touchent les Premières nations, la collectivité de Lutsel K'e a renouvelé son intérêt dans l'éventuel parc national du bras est du Grand lac des Esclaves. En conséquence, Parcs Canada et les chefs de la collectivité ont entamé des pourparlers. Les terres touchées par le parc éventuel ont été mises de côté en 1970, mais l'insuffisance des appuis de la collectivité et l'absence d'un forum pour traiter des questions de traité ont ralenti le processus.

Région 21 : Parcs Canada a amorcé l'étude de faisabilité annoncée par la ministre du Patrimoine canadien en mars 2001, et a établi un bureau doté de personnel dans la ville de Happy Valley - Goose Bay, au Labrador, afin de favoriser la compréhension de la collectivité locale et le soutien du parc éventuel. À la suite de discussions informelles avec plusieurs collectivités et plusieurs peuples autochtones pendant un an, Parcs Canada a conclu que la population de la région est très intéressée à étudier la faisabilité de la proposition d'un tel parc national. Le Comité directeur, qui est responsable de l'orientation de l'étude et qui est représentatif des intérêts variés de la collectivité de la région, a tenu sa première réunion en mars 2002.

Région 24 : Les négociations ont été entamées entre Parcs Canada et l'Association des Inuits du Labrador relativement à une entente sur les répercussions et les retombées d'un parc, exigée en vertu de leur entente de principe sur une revendication territoriale. Cette entente donnera un caractère officiel à la relation entre Parcs Canada et les Inuits du Labrador et précisera les avantages de la réserve de parc pour les Inuits du Labrador qui consacrent un tiers de leur patrie traditionnelle à cette réserve de parc national. Les négociations se poursuivent entre le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador relativement à une autre entente visant à céder les terres essentielles à la création d'une réserve de parc national. L'entente de principe exige que toutes les parties mènent les négociations à terme d'ici à l'automne/hiver 2002.

Région 38 : Dans le cadre de la création du parc national de l'île Bathurst, l'élaboration de la prise de position du gouvernement fédéral sur les limites de parc a marqué des progrès aux fins des négociations. Des négociations relatives à une entente sur les répercussions et les retombées pour les Inuits, à la suite de l'accord sur une revendication territoriale, pourraient être entamées en 2002-2003, sous réserve de la disponibilité de nouvelles ressources financières.

Achèvement des parcs nationaux et acquisition des terres

Dans le cas où l'achat était impossible lors de la création d'un parc, Parcs Canada continue d'acquérir des terres aux fins de l'achèvement des parcs nationaux existants. L'acquisition de terres supplémentaires peut contribuer tant à la mise en valeur d'une région naturelle qu'à l'amélioration de l'intégrité écologique d'un parc national.

En mars 2001, la ministre du Patrimoine canadien a annoncé que le gouvernement fédéral entamerait des négociations avec la Sahtu Lands Corporation afin d'achever le parc national Tuktut Nogait (Région 15) à l'intérieur du territoire traditionnel des Dénés et des Métis du Sahtu. Parcs Canada prévoit mener à terme les négociations relativement à une entente d'ici à 2002-2003. L'entente sera mise en œuvre au moment où des nouvelles ressources financières seront disponibles.

En novembre 2001, Parcs Canada a déposé ses « Aires de grande valeur de conservation » concernant les terres attenantes à la Réserve de parc national Nahanni (Région 8) ainsi que le

processus du Deh Cho, dans la pensée que ce dernier aiderait à déterminer les aires qui, en bout de ligne, devraient s'ajouter à la Réserve de parc national Nahanni et à préciser la façon dont les autres aires seront gérées pour assurer la subsistance de l'écosystème élargi du parc.

Parcs Canada a collaboré avec le gouvernement de la Colombie-Britannique tout au long de la planification du processus d'utilisation du sud-est des montagnes Rocheuses afin d'évaluer la proposition visant la création d'une réserve de parc national dans la vallée Flathead. Si cette proposition se réalise, la réserve de parc serait établie à la limite ouest du parc national des Lacs-Waterton (Région 5).

Enfin, Parcs Canada tente toujours d'acquérir les terres dans le parc national de la Péninsule-Bruce et le parc national des Prairies ou attenantes à ces parcs (Régions 13 et 29 respectivement) dès qu'elles seront disponibles.

Création d'aires marines nationales de conservation et réserves d'AMNC du Canada

La Politique relative aux aires marines nationales de conservation (AMNC) a d'abord été approuvée en 1986 et a été mise à jour en 1994[1] afin de sauvegarder et de protéger un réseau d'aires représentatives des milieux marins du Canada. Un plan de réseau, semblable à celui des parcs nationaux, guide la création des nouvelles aires. Intitulé *D'un océan à l'autre* (http://www.parcscanada.gc.ca/nmca), le plan divise les eaux océaniques du Canada et les Grands Lacs en 29 régions marines naturelles. Le projet de loi établissant le cadre pour la création et la gestion d'un réseau d'aires marines de conservation a été déposé de nouveau au Parlement, notamment la *Loi concernant les aires marines nationales de conservation du Canada* proposée en février 2001, (projet de loi C-10). Le projet de loi a été adopté à la Chambre des communes en novembre 2001 et a été déposé au Sénat en mars 2002.

Le programme des aires marines nationales de conservation est encore jeune. La figure 6 illustre le réseau complet des 29 régions marines et les aires marines de conservation exploitées ou les réserves d'AMNC créées à même ces régions.

Les deux endroits exploités représentent deux des 29 régions marines naturelles (7 p. 100) et couvrent 1 251 kilomètres carrés.

Tout comme pour l'achèvement du réseau des parcs nationaux, le rythme des progrès dans la création de nouvelles aires marines nationales de conservation échappe souvent au contrôle direct de Parcs Canada. Des questions complexes liées à l'utilisation des ressources régionales et aux utilisateurs traditionnels des ressources sont des facteurs importants dont il faut tenir compte. De plus, Parcs Canada n'a pas de fondement législatif pour ce programme ni de ressources

[1] En 1986 les aires marines nationales de conservation étaient nommées parcs marins nationaux. Depuis la mise à jour de la politique en 1994, les parcs marins sont devenus les aires marines nationales de conservation afin de refléter le régime de gestion différent applicable aux aires marines par opposition aux parcs terrestres nationaux.

financières à consacrer à l'enrichissement de l'expertise scientifique, à la création et à la protection des aires marines nationales de conservation.

Les cinq étapes qui guident la création des parcs nationaux s'appliquent aussi à la création des aires marines nationales de conservation. Les première et deuxième étapes comportent l'identification et la sélection des aires marines représentatives en vertu des études menées sur les ressources de l'aire et sur la qualité de la représentation. La troisième étape vise à évaluer la faisabilité d'une aire marine nationale de conservation éventuelle ainsi que l'appui du public relatif à la création d'une telle aire marine. La quatrième étape est axée sur les négociations relatives à une entente fédérale-provinciale-territoriale énonçant les modalités et les conditions dans lesquelles sera établie et gérée l'AMNC. La cinquième étape comprend l'établissement d'une nouvelle AMNC de par la loi.

La figure 7 résume l'état d'avancement dans les deux régions où des aires marines nationales de conservation sont exploitées, de même que les progrès réalisés dans les régions sous-représentées.

Le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent au Québec (océan Atlantique – Région 5), géré en vertu de ses propres lois dont les objectifs sont semblables à ceux du projet de loi C-10, est le seul à avoir franchi la cinquième étape du processus de création d'une aire marine de conservation. Le parc marin national Fathom Five (Grands Lacs – Région 2) n'a pas encore été cédé de façon officielle au gouvernement fédéral mais est géré par Parcs Canada en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués de la province de l'Ontario et d'un plan de gestion approuvé (quatrième étape).

En 2001-2002, trois régions ont marqué des progrès relatifs à la création d'aires marines nationales de conservation ou de réserves d'AMNC. L'océan Pacifique, Régions 1 et 2 : Selon l'entente fédérale-provinciale entre le Canada et la Colombie-Britannique de 1988, les deux gouvernements se sont engagés à créer une réserve d'aire marine nationale de conservation attenante à la réserve de parc marin national Gwaii Haanas du Canada qui devrait représenter deux régions marines. Des travaux sont en cours relativement à la mise en œuvre de l'entente existante et à la négociation d'une entente distincte avec la nation haida.

Figure 6 : Régions marines nationales et aires marines nationales de conservation

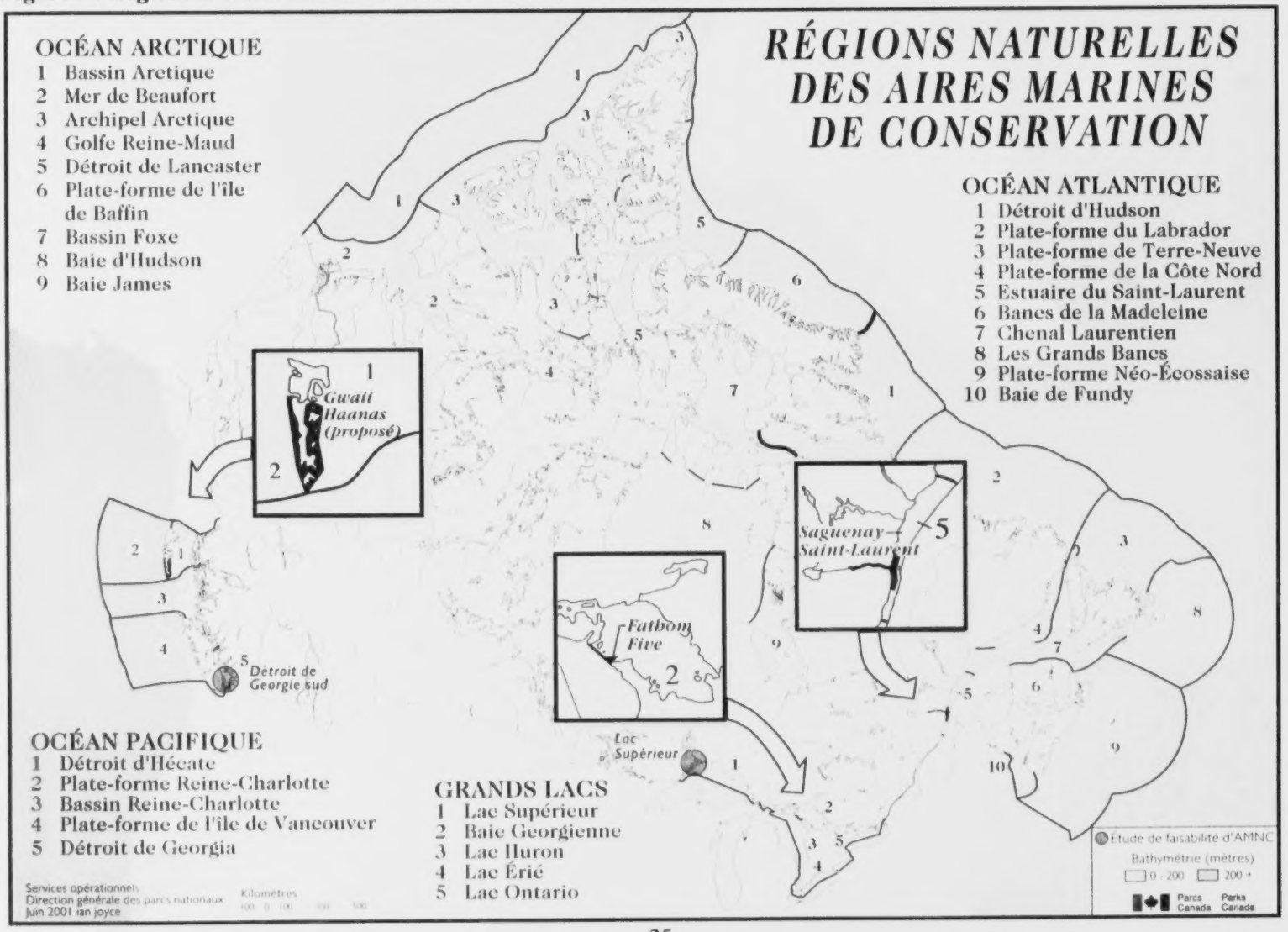

Figure 7: Progrès réalisés relatifs à l'achèvement du réseau des AMNC (2001-02)

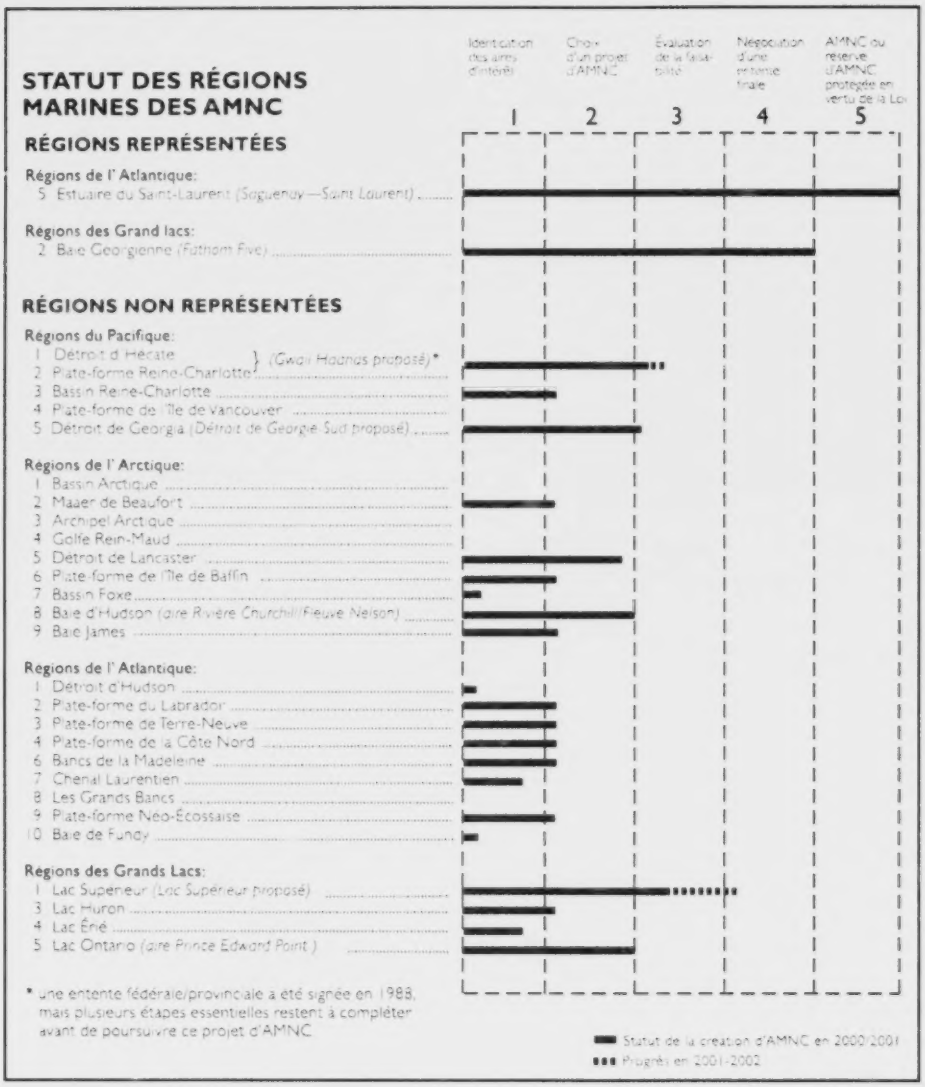

Grands Lacs, Région 1 : Parcs Canada entreprend présentement des négociations visant la création d'une AMNC pour représenter les Grands Lacs – Région 1. Le dernier rapport annuel affirmait qu'une étude de faisabilité (troisième étape) relative à la création d'une aire marine nationale de conservation au lac Supérieur révélait un appui local marqué pour le projet. Une deuxième étude, achevée en novembre 2001, a permis de régler certaines préoccupations relatives à la création d'une AMNC et a donné libre cours à Parcs Canada pour entamer la négociation d'une entente avec le gouvernement de l'Ontario visant la création de l'AMNC au lac Supérieur. Une entente finale est prévue en 2002.

En raison des contraintes financières actuelles, il est à noter que les efforts déployés par Parcs Canada pour agrandir le réseau des aires marines nationales de conservation seront axés uniquement sur les régions susmentionnées.

Amélioration du réseau des lieux historiques nationaux du Canada

En octobre 2000, un nouveau *Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada* (http://www.parcscanada.gc.ca/nhs/sysplan/francais/main_f.htm) a été lancé. Le présent Plan présente une stratégie à long terme qui traite de l'amélioration essentielle du réseau de commémoration des lieux, des personnes et des événements qui ont formé notre histoire. Le plan identifie l'histoire des Autochtones, des collectivités ethnoculturelles et des femmes comme étant sous-représentées au sein du réseau et en fait des priorités stratégiques pour Parcs Canada. À compter de mars 2001, le réseau comptait 1 789 désignations dont 869 lieux, 569 personnes et 351 événements d'importance historique nationale. Environ 19 p. 100 de ces lieux, personnes et événements (331) sont liés aux trois priorités stratégiques identifiées dans le plan du réseau.

La mise en œuvre du *Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada,* par opposition aux plans du réseau des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation, demeure la responsabilité de plusieurs intervenants, dont Parcs Canada. Les autres comprennent le public, qui présente la plupart des nominations aux fins de désignations; la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC), qui analyse toutes les propositions et recommande celles qui présentent des aspects d'importance historique nationale; et la ministre du Patrimoine canadien qui désigne les lieux, les personnes et les événements d'importance historique nationale. Des précisions relatives aux rôles et aux responsabilités de chacun des intervenants, plus particulièrement Parcs Canada, à chaque étape du processus sont énumérées ci-après.

La mise en candidature des lieux, des personnes et des événements aux fins de désignation et de marquage, voilà le moyen principal selon lequel le public peut participer au système de désignations. À titre de secrétariat de la CLMHC, Parcs Canada reçoit, à chaque année, au-delà de 2 200 demandes de renseignements sur le programme et les désignations éventuelles. Au cours des deux dernières années, Parcs Canada a reçu 68 et 61 mises en candidature respectivement, la plupart (95 p. 100) présentées par le public. Environ un tiers des mises en candidature reçues à ce moment représentaient au moins une des trois priorités stratégiques identifiées dans le Plan du réseau.

Parcs Canada joue un rôle largement indirect dans le cadre du processus de mise en candidature il : 1) élabore le *Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada*, 2) fait connaître le plan, le programme et le rôle de la CLMHC, 3) prête son appui afin de mettre en valeur le potentiel des collectivités à présenter leurs mises en candidature à la CLMHC, et 4) propose occasionnellement des lieux, des personnes ou des événements aux fins de désignation éventuelle en fonction des études relatives au cadre du plan du réseau.

À titre de secrétariat de la CLMHC, Parcs Canada est directement responsable de l'examen initial et de la préparation de rapports sur les mises en candidature qui ont satisfait aux critères de sélection. Dans les deux dernières années, Parcs Canada a examiné environ 76 p. 100 des mises en candidature reçues. Une fois la mise en candidature acceptée, Parcs Canada doit préparer un

rapport individuel sur le sujet mis en candidature et son importance historique. Dans les deux dernières années, Parcs Canada a présenté à la Commission 61 rapports sur les mises en candidature dont 43 p. 100 étaient liées à des priorités stratégiques.

La CLMHC fait des recommandations aux fins de désignation en fonction des rapports préparés par Parcs Canada et de sa connaissance experte de l'histoire du Canada. La Commission se réunit deux fois par année (au printemps et à l'automne) pour évaluer les mises en candidature. Elle peut recommander ou non la mise en candidature ou la reporter en demandant de lui fournir des renseignements supplémentaires et par la suite reconsidérer la mise en candidature lors d'une réunion ultérieure. Dans les deux dernières années, la Commission a recommandé la désignation de 93 p. 100 des mises en candidature qu'elle a examinées. En règle générale, la Commission évalue chaque mise en candidature sans préjugés, selon sa valeur intrinsèque, et n'est pas plus susceptible de recommander la désignation de mises en candidature liées à des priorités stratégiques que celles liées à d'autres domaines.

La ministre est responsable des désignations. Après chaque réunion semestrielle de la Commission, Parcs Canada, en tant que secrétariat, prépare le procès-verbal décrivant les recommandations de la Commission et le présente à la ministre. La durée de ce processus est d'environ six mois. En 2001-2002, la ministre a approuvé 24 recommandations de la CLMHC aux fins de désignation, dont neuf sont liées à des priorités stratégiques.

Les attentes de rendement par rapport aux désignations sont axées sur l'ensemble des désignations (par exemple, 135 sur cinq ans) et le nombre de désignations liées à des priorités stratégiques (par exemple, 55 désignations sur une période de cinq ans)[2]. Cela représente une moyenne de 27 désignations par année dont 11 (environ 40 p. 100) devraient être liées à des priorités stratégiques. Il est à noter que l'intention n'est pas d'atteindre 27 désignations par année, mais plutôt de réaliser, sur une période de cinq ans, une moyenne de 27 désignations par année dont 11 seraient liées à des priorités stratégiques. Il est raisonnable d'anticiper des variations d'une année à l'autre.

Des 35 recommandations présentées à la Ministre aux fins de désignation en 2000-2001, 12 étaient liées à des priorités stratégiques. Des 22 recommandations présentées aux fins de désignation en 2001-2002, six étaient liées à des priorités stratégiques. La figure 8 identifie les six désignations liées à des priorités stratégiques.

Les 57 désignations effectuées au cours des deux dernières années représentent trois de plus que les 54 désignations prévues en fonction d'une moyenne de 27 désignations ciblées par année et marquent la progression vers l'objectif de 135 désignations ciblées sur une période de cinq ans. Dans les deux dernières années, les 18 désignations liées aux trois priorités stratégiques représentent quatre de moins que les 22 désignations prévues en fonction d'une moyenne de 11 par année. Ce résultat correspond aux variations raisonnables anticipées et ne suscite pas d'inquiétude.

---

[2] Parcs Canada n'a pas fixé d'objectifs relativement à d'autres éléments du processus de désignation, y compris son rôle en tant que secrétariat. Ces derniers seront évalués en 2002-2003.

En raison des 22 recommandations aux fins de désignation en 2001-2002, le nombre de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique nationale désignés est passé à 1 811 (c'est-à-dire, 884 lieux, 573 personnes et 354 événements d'importance historique nationale). Le pourcentage des désignations liées aux trois priorités stratégiques est toujours de 19 p. 100 (337).

Des 884 lieux historiques nationaux partout au Canada, 147, soit environ un sur six, sont administrés directement par Parcs Canada. Un grand nombre de ces lieux ont été acquis par le transfert d'un autre ministère à Parcs Canada, au moment où le bien a été déclaré excédentaire ou d'importance nationale. Un petit nombre de lieux ont été acquis précisément pour combler les lacunes thématiques telles qu'elles sont définies dans le plan du réseau antérieur. Les lieux historiques nationaux qui ne sont pas administrés par Parcs Canada sont la propriété de citoyens, d'agences patrimoniales, de sociétés, de ministères fédéraux ou d'autres niveaux de gouvernement. La figure 9 présente les lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada. En 2001-2002, Parcs Canada a ajouté deux nouveaux lieux à ceux qu'il administre directement.

Figure 8: Désignations liées aux priorités stratégiques du Plan du réseau des LHN (2001-2002)

Histoire des collectivités ethnoculturelles et histoire des Autochtones Établissement Victoria – une illustration exceptionnelle des établissements agricoles ukrainiens et métis dans les Prairies **Histoire des collectivités ethnoculturelles** Formation norvégienne au Canada – illustre l'importance de l'Alliance des nations libres avec les forces armées de l'Europe occupée contre l'Axe
Histoire des Autochtones Tr'ochëk – Representatif du paysage culturel de Hän au centre de la vallée du fleuve Yukon Joseph Sylvester – a participé à l'exploration et à la cartographie de Terre-Neuve effectuées par W. E. Cormack en 1822 Mathieu Michel (1846 – 1921) – chasseur, guide et prospecteur mi'kmaw reconnu, il a contribué de façon exceptionnelle à l'exploration et à la cartographie de la péninsule Northern à Terre-Neuve Oronhyatekha (1841 – 1907) – éminente carrière dans les domaines de la fraternité et de la philanthropie; a mis sur pied l'Ordre indépendant des forestiers et en a fait une organisation internationale exemplaire et saine sur le plan financier

Figure 9:Lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada

Les 147 lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada

TERRE-NEUVE
1. CAP-SPEAR
2. SIGNAL HILL
3. COTTAGE-HAWTHORNE
4. CASTLE-HILL
5. ETABLISSEMENT-RYAN
6. L'ANSE AUX MEADOWS
7. PORT AU CHOIX
8. MISSION-DE-HOPEDALE
9. RED BAY

NOUVELLE-ÉCOSSE
10. FORTERESSE-DE-LOUISBOURG
11. MARCONI
12. FORT-DE-L'ÎLE-GRASSY
13. CANAL-DE-ST PETERS
14. ALEXANDER-GRAHAM-BELL
15. FORT-MCNAB
16. ÎLE-GEORGES
17. CITADELLE-DE-HALIFAX
18. TOUR-PRINCE-DE-GALLES
19. REDOUTE-YORK
20. FORT-EDWARD
21. GRAND-PRÉ
22. KEJIMKUJIK
23. FORT-ANNE
24. FORT-SCOTS
25. PORT-ROYAL
26. ST PETERS

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
27. PORT-LA-JOYE-FORT-AMHERST
28. ARDGOWAN
29. PROVINCE HOUSE
30. HÔTEL-DALVAY-BY-THE-SEA

NOUVEAU-BRUNSWICK
31. FORT-GASPAREAUX
32. FORT-BEAUSÉJOUR
33. CALE-SÈCHE-LA COUPE
34. MONUMENT LEFEBVRE
35. BOISHEBERT
36. TOUR-MARTELLO-DE-CARLETON
37. BLOCKHAUS-DE-ST ANDREWS
38. CONSTRUCTION-NAVALE-À-L'ÎLE-BEAUBEARS

QUÉBEC
39. BATAILLE-DE-LA-RISTIGOUCHE
40. PHARE-DE-POINTE-AU-PÈRE
41. GROSSE-ÎLE-ET-LE-MEMORIAL-DES-IRLANDAIS
42. FORTS-DE-LÉVIS
43. PARC-DE-L'ARTILLERIE
44. CARTIER-BREBEUF
45. FORTIFICATIONS-DE-QUÉBEC
46. MAISON-MAILLOU
47. CERCLE-DE-LA-GARNISON-DE-QUÉBEC
48. PARC-MONTMORENCY

QUÉBEC suite
49. LOUIS-S.-ST-LAURENT
50. FORGES-DU-SAINT-MAURICE
51. CANAL-DE-SAINT-OURS
52. CANAL-DE-CHAMBLY
53. FORT-CHAMBLY
54. FORT-LENNOX
55. COMMERCE-DE-LA-FOURRURE-A-LACHINE
56. CANAL-DE-LACHINE
57. LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU
58. SIR-GEORGE-ETIENNE-CARTIER
59. BATAILLE-DE-LA-CHATEAUGUAY
60. CANAL-DE-SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE
61. SIR-WILFRID-LAURIER
62. COTEAU-DU-LAC
63. CASERNE-DE-CARILLON
64. CANAL-DE-CARILLON
65. MANOIR- PAPINEAU
66. FORT-TEMISCAMINGUE
67. FORTS-ET-CHATEAUX-SAINT-LOUIS

ONTARIO
68. CAIRN-DE- GLENGARRY
69. MAISON-DE-SIR-JOHN-JOHNSON
70. MAISON-INVERARDEN
71. BATAILLE-DU-MOULIN-A-VENT
72. FORT-WELLINGTON
73. MAISON-LAURIER
74. CANAL-RIDEAU
75. BLOCKHAUS-DE-MERRICKVILLE
76. VILLA-BELLEVUE
77. TOUR-MURNEY
78. TOUR-SHOAL
79. TOUR-CATHCART
80. FORT-HENRY
81. VOIE-NAVIGABLE-TRENT SEVERN
82. BARRAGES-DE-PÊCHE-MNJIKANING
83. PONT-DE-BÉTON-EN-ARC-DU-LAC-CANAL
84. ECLUSE-ASCENSEUR-DE-PETERBOROUGH
85. ÎLE-NAVY
86. HAUTEURS-DE-QUEENSTON
87. CASERNES-DE-BUTLER
88. FORT-GEORGE
89. FORT-MISSISSAUGA
90. PHARE-DE-LA-POINTE MISSISSAUGA
91. MAISON-COMMÉMORATIVE-BETHUNE
92. MISSION-SAINT-LOUIS
93. WOODSIDE
94. REMBLAIS-DE-SOUTHWOLD
95. PHARE-DE-LA-POINTE-CLARK
96. FORT-MALDEN
97. PHARE-DE-L'ÎLE-BOIS BLANC
98. FORT-ST JOSEPH
99. CANAL-DE-SAULT STE MARIE

MANITOBA
100. YORK FACTORY

MANITOBA suite
101. FORT-PRINCE-DE-GALLES
102. LOWER FORT GARRY
103. PRESBYTÉRI-ST ANDREWS
104. LA FOURCHE
105. MAISON-RIEL
106. CENTRE-D'INSCRIPTION-DE-L'ENTRÉE-EST-DU-PARK-DU-MONT-RIDING
107. MONTICULES-LINÉAIRES

SASKATCHEWAN
108. FORT-ESPÉRANCE
109. FORT-PELLY
110. FORT-LIVINGSTONE
111. HOMESTEAD-MOTHERWELL
112. BATOCHE
113. BATAILLE-DE-FISH CREEK
114. FORT-BATTLEFORD
115. FRENCHMAN BUTTE
116. FORT-WALSH

ALBERTA
117. MASSACRE-DE-FROG LAKE
118. PREMIER-PUITS-DE-PÉTROLE-DE-L'OUEST-CANADIEN
119. RANCH-BAR U
120. ROCKY MOUNTAIN HOUSE
121. AUBERGE-DU-SKI-SKOKI
122. CAVE AND BASIN
123. COL-HOWSE
124. MUSÉE-DU-PARC-BANFF
125. REFUGE-DU-COL-ABBOT
126. STATION-D'ESSAI-DE-DES-RAYONS-COSMIQUES-DU-MONT-SULPHUR
127. CENTRE-D'ACCUEIL-DU-PARC-JASPER
128. COL-ATHABASCA
129. COL-YELLOWHEAD
130. JASPER HOUSE
131. HENRY HOUSE

COLOMBIE-BRITANNIQUE
132. COL-KICKING HORSE
133. SALON-DE-THÉ-DES-CHUTES-TWIN
134. COL-ROGERS
135. FORT-LANGLEY
136. PARC-STANLEY
137. GULF OF GEORGIA CANNERY
138. PHARE-DE-FISGARD
139. FORT RODD HILL
140. FORT-ST JAMES
141. FORT-RUPERT
142. NAN SDINS
143. PISTE-CHILKOOT

TERRITOIRE DU YUKON
144. S.S KLONDIKE
145. DRAGUE-NUMÉRO-QUATRE
146. COMPLEX-HISTORIQUE-DE-DAWSON
147. S.S KENO

juillet 2002

Protection des ressources patrimoniales

Description et dépenses

La présente gamme de services concerne le maintien ou la restauration de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux, la durabilité des aires marines nationales de conservation et l'élément de protection et de commémoration de l'intégrité commémorative dans les aires patrimoniales gérées ou influencées par l'Agence Parcs Canada. Les dépenses liées à la présente gamme de services étaient :

	2001-2002	2000-2001
Dépenses d'exploitation (excluant l'amortissement)	111 658 000 $	129 531 000 $
Dépenses en capital liées à l'intégrité écologique	1 385 000 $	6 128 000 $
Dépenses en capital liées à l'intégrité commémorative	15 783 000 $	16 839 000 $

Objectif stratégique	Résultats prévus	Attentes en matière de rendement
Veiller d'abord à l'intégrité écologique des parcs nationaux, à l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et à la durabilité des aires marines nationales de conservation.	Maintenir ou restaurer l'intégrité écologique des parcs nationaux et la durabilité des aires marines nationales de conservation.	• Améliorer la suite d'indicateurs d'intégrité écologique d'ici à mars 2003. • Mettre à jour le cadre de présentation des rapports et développer le système de surveillance d'ici à mars 2004.
	Maintenir ou améliorer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux.	• Achever les énoncés d'intégrité commémorative de 75 p. 100 des lieux administrés par Parcs Canada d'ici à mars 2002, 90 p. 100 d'ici à mars 2003 et 100 p. 100 d'ici à mars 2004. • Obtenir l'approbation ministérielle des plans directeurs pour les 145 lieux historiques nationaux d'ici à décembre 2003. • Évaluer l'intégrité commémorative de tous les 145 lieux administrés par Parcs Canada d'ici à 2011, effectuant 14 à 15 nouvelles évaluations à chaque année. • Aucun objectif n'a été fixé pour les lieux historiques nationaux qui ne sont pas administrés par Parcs Canada.

Initiatives et réalisations

La planification de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux

Le réseau se compose de 39 parcs nationaux et de réserves de parc national. Le maintien et la restauration de l'intégrité écologique sont prioritaires pour les parcs nationaux. La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* définit l'intégrité écologique comme suit :

> *l'état d'un parc jugé caractéristique de la région naturelle dont il fait partie et qui sera vraisemblablement maintenu, notamment les éléments abiotiques, la composition et l'abondance des espèces indigènes et des communautés biologiques ainsi que le rythme de changement et le maintien des processus écologiques.*

Un plan directeur, y compris un énoncé d'intégrité écologique qui fournit les données de base sur l'état de l'écosystème et la raison qui motive son importance, est le document d'orientation clé pour maintenir ou restaurer l'intégrité écologique dans un parc national. La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* exige que tous les parcs nationaux aient un plan directeur approuvé par la ministre et déposé au Parlement dans les cinq années suivant la création du parc, et que le plan soit révisé à tous les cinq ans. La planification de la gestion commence par la préparation d'un document d'orientation qui identifie les questions à traiter et le délai d'exécution prévu pour réaliser le plan. L'approbation du plan par le directeur général de Parcs Canada marque le lancement officiel du plan directeur. Tous les plans directeurs doivent comprendre des consultations publiques qui peuvent toucher à l'identification de questions, à l'élaboration de solutions et à l'étude des ébauches de plans. Une fois le plan terminé, il est soumis à la ministre aux fins d'approbation, sur la recommandation du directeur général de l'Agence et dans certains cas, sur la recommandation d'autres organisations. La durée du processus est habituellement de un à deux ans selon la complexité des questions concernées.

Un rapport sur l'état des parcs sera préparé pour chacun des parcs nationaux tel qu'il a été recommandé par la Commission sur l'intégrité des parcs nationaux du Canada. Ce document quinquennal fera rapport sur l'état de l'écosystème du parc, dans le cadre d'un écosystème de parc plus grand, et sur les progrès réalisés pour atteindre les objectifs du plan directeur. Les trois premiers rapports seront terminés d'ici à mars 2003.

Actuellement, 29 des 39 parcs nationaux ont des plans directeurs approuvés. En 2001-2002, aucun plan directeur n'a été déposé au Parlement. La révision des plans directeurs de 14 de ces parcs est en retard. L'état des parcs et des réserves de parc dont les plans directeurs sont en retard n'a pas changé depuis le dernier Rapport annuel. Des études sont en cours dans 12 de ces parcs et huit études sont pratiquement terminées. Dans le cas de deux parcs, des problèmes locaux relatifs aux Autochtones et aux collectivités doivent être résolus avant de reprendre le processus de planification.

Les 10 derniers parcs sans plan directeur approuvé en sont soit aux premières étapes de la

planification ou sont guidés par des lignes directrices de gestion provisoires. Cela n'a pas changé depuis le dernier Rapport annuel. Des quatre parcs ou réserves de parc sans lignes directrices de gestion provisoires, un parc est à l'étape finale de l'approbation, un parc a été créé récemment et n'est pas tenu d'élaborer un plan avant 2003-2004 et les deux autres exercices de planification ne peuvent être entamés avant la résolution des problèmes locaux relatifs aux Autochtones et aux collectivités.

L'évaluation de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux

Le Canada s'est engagé à réduire les facteurs de stress des écosystèmes, à maintenir et à restaurer la biodiversité et les fonctions naturelles des écosystèmes. En 1997, Parcs Canada a adopté un cadre de surveillance, présenté à la figure 10, de ces aspects interdépendants des écosystèmes.

Figure 10: Cadre de surveillance de l'intégrité écologique

BIODIVERSITÉ	**FONCTIONS DES ÉCOSYSTÈMES**	**FACTEURS DE STRESS**
Diversité des espèces	**Succession/Rétrogression**	**Modèles d'utilisation humaine des terres**
changement dans la diversité des espèces nombre et étendue des espèces exotiques	fréquence et ampleur des perturbations (incendies, insectes, inondations) distribution par classe d'âge de la végétation	cartes d'utilisation des terres, densité des routes, densité de la population humaine
Dynamique de la population	**Productivité**	**Fragmentation de l'habitat**
taux de mortalité/natalité des espèces indicatrices immigration/émigration des espèces indicatrices viabilité de la population des espèces indicatrices	par paysage ou par site	taille des parcelles, distance entre les parcelles, éloignement de l'intérieur
Structure trophique	**Décomposition**	**Polluants**
distribution par classe de dimension de tous les taxons niveaux de prédation	par site	égouts, produits pétrochimiques, etc. transport à grande distance des toxines
	Rétention des nutriants	**Climat**
	Ca, N par site	données météorologiques fréquence des manifestations extrêmes
		Autre
		Problèmes particuliers au parc

Les écosystèmes sont complexes et il est difficile de faire rapport à la fois sur tous les éléments du cadre à l'échelle nationale. Le *Rapport sur l'état des parcs de 1997* et le *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées de 1999* présentaient différents éléments du cadre, notamment les rapports sur le pourcentage des espèces indigènes dans chaque parc, le nombre d'espèces exotiques envahissantes, le pourcentage des terres des parcs incendiées et le taux de productivité

de la végétation dans les parcs. De même, plusieurs mesures de facteurs de stress ont été notées, y compris la fragmentation du paysage, le nombre de visiteurs par kilomètre carré, l'effet des changements climatiques et les résultats de sondages effectués par des experts en parc sur la gamme de facteurs de stress que doit subir chacun des parcs nationaux. Ces indicateurs représentent un mélange de données locales (par exemple, le nombre d'espèces dans un parc) et de données nationales (par exemple, la productivité de la végétation à partir de l'analyse des données sur les images-satellites).

À la limite, Parcs Canada vise à faire rapport sur un ensemble uniforme d'indicateurs écologiques acceptés à l'échelle nationale qui lui permettent de se prononcer sur l'état général de l'intégrité écologique des parcs nationaux. Pour atteindre cet objectif, il doit redoubler ses efforts en matière de science afin d'identifier des indicateurs dignes de foi et utiles dans tous les domaines du cadre, et de mettre le cadre à jour au besoin. Le *Plan d'action relatif aux données sur le rendement* identifie la volonté de Parcs Canada d'améliorer ces aspects de la surveillance sur le plan écologique.

En 2001-2002, dans le cadre des engagements énoncés dans le *Plan d'action relatif aux données sur le rendement,* Parcs Canada a embauché un coordonnateur de la surveillance à l'échelle nationale et a mis sur pied un groupe de travail sur l'intégrité écologique. Un inventaire des pratiques de surveillance existantes (qui doit être terminé d'ici au printemps 2002) a été effectué. Une conférence a eu lieu afin d'évaluer les indicateurs géologiques éventuels (c'est-à-dire, de nouveaux indicateurs des composantes abiotiques) et de les intégrer dans un cadre de rapport modifié sur l'intégrité écologique. Les procès-verbaux de la conférence sont sous presse. Un nouveau Système des espèces dans les parcs (SEP) complet, qui fournit des données sur plusieurs façons de mesurer la biodiversité du cadre de surveillance de l'intégrité écologique, a été mis au point en mars 2002. Un protocole de surveillance nationale a été élaboré. En mars 2002, la plupart des parcs avaient terminé leurs énoncés d'intégrité écologique. Ces énoncés fournissent une mise à jour des données sur les principaux facteurs de stress dans le parc et font rapport sur les progrès réalisés dans l'élaboration d'une suite d'indicateurs.

En 2002-2003, Parcs Canada se concentrera sur l'élaboration de protocoles normalisés applicables au cadre de surveillance existant. À l'origine, l'élaboration de protocoles nationaux était prévue pour chacun des éléments du cadre en 2002-2003. Cependant, sans ressources supplémentaires à l'échelle nationale et à l'échelle des unités de gestion, le rythme de progression du programme de surveillance sera ralenti et certains parcs avanceront plus rapidement que d'autres. Compte tenu des ressources actuelles, plusieurs années seront nécessaires pour achever l'élaboration de protocoles pour tous les éléments du cadre.

Comme il a été noté, bien que Parcs Canada n'ait pas encore mis en place un système complet pour faire rapport sur tous les éléments du cadre de rapport sur l'intégrité écologique, il a recueilli des données sur certains facteurs de stress et certains éléments de l'écosystème dans chaque parc national. Grâce à ces données, Parcs Canada est en mesure de classer les parcs nationaux selon quatre niveaux de stress ou de détérioration. Le classement est fondé sur les données relatives à la superficie du parc, à la densité des routes en périphérie d'un parc, au nombre d'espèces étrangères dans un parc et au nombre global de visiteurs.

Les parcs de moindre superficie doivent surmonter deux obstacles, notamment leur petite superficie, qui offre moins d'habitats protégés pour la faune, et le fait qu'ils soient habituellement situés dans des régions où le développement humain est considérable et en conséquence, le stress que subit leur écosystème plus important. La densité des routes aussi bien que le nombre de visiteurs sont des exemples d'indicateurs de stress dans le cadre de rapport sur l'intégrité écologique. La densité des routes est un indicateur du niveau de fragmentation de l'habitat faunique dans un parc et dans les régions en périphérie du parc. Le nombre accru de visiteurs est lié directement à un plus grand facteur de stress sur l'environnement et à un plus grand nombre d'infrastructures (par exemple, les routes, les terrains de camping, les bâtiments, etc.). Les espèces non indigènes font éventuellement concurrence aux espèces indigènes et modifient la diversité des espèces de l'écosystème. En règle générale, les parcs de moindre superficie dont la densité des routes est plus importante, les espèces plus envahissantes et les visiteurs plus nombreux, affichent un degré de stress plus élevé et sont considérés à risque.

Les parcs sont cotés selon une échelle de un à quatre pour chacune des quatre variables. Les cotes individuelles par variable sont totalisées de façon à ce que l'évaluation globale de chaque parc soit entre quatre et 16, les cotes les plus élevées indiquant des défis plus importants pour l'intégrité écologique du parc. La figure 11 affiche les résultats des 39 parcs nationaux en exploitation ainsi que les cotes associées à chaque degré de stress.

Figure 11: Pourcentage des parcs nationaux selon le degré de stress

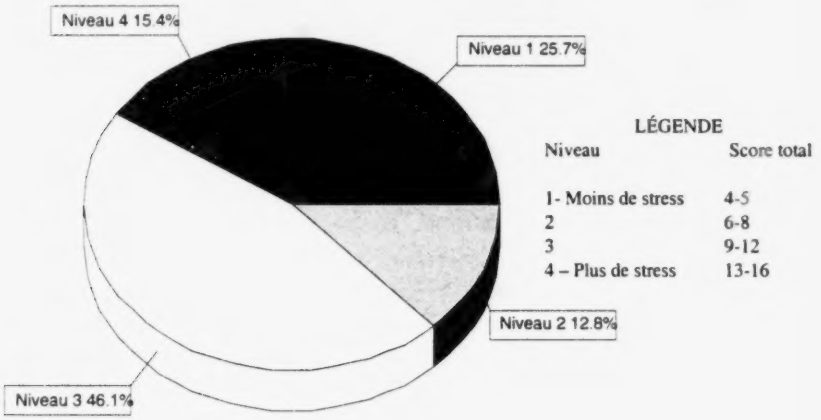

Pratiquement les deux tiers des parcs nationaux, 62 p. 100 (n = 24), se classent dans les deux principales catégories de stress et seulement 25 p. 100 se classent dans la catégorie de parcs qui subissent le moins de stress. Pratiquement tous les parcs qui subissent le moins de stress sont situés dans le Nord canadien.

Parcs Canada administre présentement des tests visant à vérifier la validité de ce système de classification pour guider les besoins en ressources humaines et financières nécessaires à la conservation des ressources du parc et prévoir les besoins en matière de services connexes liés à la conservation. Il est présumé que les parcs qui subissent plus de stress justifient un niveau de ressources plus élevé et davantage de services.

La planification de l'utilisation durable des aires marines nationales de conservation
La *Loi sur les aires marines de conservation* (projet de loi C-10) a été déposée au Parlement de nouveau en février 2001. Selon son principe fondamental de gestion des aires marines nationales de conservation (AMNC), le projet de loi décrit la volonté de Parcs Canada de travailler de concert avec les organismes fédéraux et provinciaux chargés de la gestion des pêches et avec les utilisateurs des ressources marines renouvelables pour en venir à une utilisation durable de toutes les aires sur le plan écologique, tout en réservant des zones qui se prêtent à la protection pleine et entière des caractéristiques spéciales et des écosystèmes marins fragiles. Le projet de loi prévoit aussi le dépôt de rapports biennaux sur l'état des aires marines de conservation.

L'objet premier d'une AMNC est d'assurer l'utilisation durable sur le plan écologique. Il n'existe actuellement aucun cadre de rapport sur l'intégrité écologique comme il en existe dans les parcs nationaux. La mise en place d'un groupe de travail sur l'élaboration d'un cadre de rapport, prévue en 2001, n'a pas été effectuée en raison des pressions financières. Selon la disponibilité des ressources financières, le groupe sera mis en place en 2002-2003. Le cadre de Parcs Canada sera possiblement guidé en partie par le travail présentement en cours, parrainé par la Commission de collaboration environnementale de l'ALÉNA, afin d'élaborer des indicateurs de rendement pour les aires marines protégées partout en Amérique du Nord.

Les aires marines de conservation ont besoin de plans directeurs qui fournissent l'orientation nécessaire à l'utilisation durable. Le plan directeur du parc marin du Saguenay – Saint-Laurent, au Québec, a été approuvé en 1998 et déposé au Parlement en mars 2000. La loi applicable prévoit la révision du plan à tous les sept ans, la prochaine étant prévue en 2004-2005. Le plan directeur du parc marin Fathom Five, en Ontario, a été approuvé en 1998 et un examen est prévu en 2002-2003. La préparation du plan directeur intérimaire pour la réserve de l'aire marine nationale de conservation Gwaii Haanas, prévue en 2001-2002, a été retardée en raison de l'absence de ressources financières et doit débuter en 2002-2003 sous réserve que le financement nécessaire soit assuré.

L'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux
La famille des lieux historiques nationaux du Canada comprend 147 lieux administrés par Parcs Canada et 739 lieux dont les citoyens, les agences du patrimoine, les sociétés, d'autres ministères fédéraux ou d'autres niveaux de gouvernement sont les propriétaires et les gestionnaires. Depuis le milieu des années 1990, Parcs Canada a fait valoir le concept de l'intégrité commémorative de tous les lieux historiques nationaux. L'intégrité commémorative décrit l'état de santé et l'intégralité d'un lieu. Elle se réalise lorsque les ressources directement liées aux raisons qui motivent la désignation du lieu en tant que lieu historique national ne sont pas détériorées ou menacées; les raisons qui motivent la désignation du lieu en tant que lieu historique national sont communiquées au public de façon efficace; toutes les décisions et les mesures qui touchent le lieu respectent les valeurs patrimoniales de ce dernier.

Le rôle et le niveau d'influence qu'exerce Parcs Canada sur l'intégrité commémorative d'un lieu varient selon le fait qu'il en soit gestionnaire ou non. Parcs Canada est directement responsable de l'intégrité commémorative des lieux qu'il administre et doit les protéger et les mettre en valeur de façon à ce que les générations actuelles et futures puissent en bénéficier, les connaître davantage et en jouir. Parcs Canada prête son encouragement et son soutien aux autres propriétaires des lieux qu'il n'administre pas, afin qu'ils puissent les protéger et les mettre en valeur, mais il ne peut contrôler directement ces actions. La figure 12 donne un aperçu des rôles et des responsabilités de Parcs Canada relativement aux lieux qu'il administre et aux autres lieux.

Figure 12: Le rôle que joue Parcs Canada relativement à l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux (LHN)

Lieux administrés par Parcs Canada	Lieux administrés par d'autres
• Protéger les ressources directement liées aux raisons qui motivent l'importance historique nationale. • Présenter les raisons qui motivent la désignation des LHN (sur place et diffusion externe) • Gérer les ressources culturelles	• Contribuer au financement de la conservation et de la mise en valeur des LHN non administrés par le gouvernement fédéral par le biais du Programme à frais partagés des LHN. • Aider à acquérir les compétences d'intendance par des conseils techniques et professionnels, des publications et de la formation sur la gestion des ressources culturelles.
• Préparer des énoncés d'intégrité commémorative (ÉIC) et des plans directeurs pour chaque lieu et évaluer l'état de l'IC.	• Fournir un appui financier relativement aux ÉIC et aux Plans de conservation et de mise en valeur par le biais du Programme à frais partagés des LHN. • Guider la préparation des ÉIC. • Répondre aux demandes particulières pour aider à l'évaluation de l'intégrité commémorative.
• Donner accès au public aux LHN. • Faire connaître davantage les LHN et leur réseau.	• Faire connaître davantage les LHN et leur réseau par des publications et un site Web dans Internet/Rescol. • Appuyer les efforts des LHN afin de former des alliances et des réseaux.

La planification de l'intégrité commémorative dans les LHN administrés par Parcs Canada
Les énoncés d'intégrité commémorative (ÉIC) et les plans directeurs des lieux historiques nationaux sont les documents d'orientation fondamentale en matière d'intégrité commémorative dans les lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada. L'ÉIC définit où réside la valeur et l'état à maintenir pour éviter la détérioration des valeurs et des ressources et communique efficacement les raisons qui motivent leur importance historique nationale.

Le *Plan d'entreprise de 2001-2002 à 2005-2006* ciblait l'achèvement de 108 (75 p. 100) ÉIC des lieux administrés par Parcs Canada d'ici à mars 2002. À compter de cette date, 113 lieux (77 p. 100) avaient achevé (c'est-à-dire, 90) leur ÉIC ou en avaient préparé une ébauche (c'est-à-dire, 23). Parcs Canada continue à cibler l'achèvement de 130 (90 p. 100) ÉIC d'ici à mars 2003 et de l'ensemble des 147 ÉIC d'ici à mars 2004.

En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* de 1998, Parcs Canada doit présenter à la ministre un plan directeur pour chaque parc qu'il administre. Les plans directeurs établissent les stratégies et les mesures nécessaires pour assurer l'intégrité commémorative du lieu ou des lieux concernés par le plan et sont sujets à un examen à tous les cinq ans.

En 2001-2002, la ministre a approuvé sept plans directeurs qui concernaient 11 lieux historiques nationaux. En tout, dans les deux dernières années, la ministre a approuvé 12 plans directeurs concernant 18 lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada (c'est-à-dire, 12 p. 100 des lieux ont des plans directeurs approuvés). Parcs Canada prévoyait présenter jusqu'à 61 plans directeurs à la ministre aux fins d'approbation en 2001-2002 et le reste des plans en 2002-2003. Toutefois, cet objectif n'a pu se réaliser en raison des contraintes en matière de ressources sur place. En 2002-2003, Parcs Canada mettra en place un plan pour satisfaire aux obligations réglementaires, fondé sur l'ordre de priorité des échéanciers visant l'achèvement des plans directeurs des lieux restants.

L'évaluation de l'intégrité commémorative des LHN administrés par Parcs Canada
La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* énonce qu'il est dans l'intérêt du public d'assurer l'intégrité commémorative (IC) des lieux historiques nationaux. Le fait de savoir si les lieux sont en état d'intégrité commémorative ou non entraîne des décisions éclairées quant aux mesures à prendre en priorité et aux investissements à l'échelle locale et nationale.

Des petites équipes multifonctionnelles évaluent les trois aspects de l'intégrité commémorative. Cette évaluation nécessite habituellement une période de deux jours. Les équipes comprennent des experts dans les disciplines de gestion des ressources culturelles et naturelles appropriées ainsi que des personnes qui connaissent bien les activités d'exploitation du lieu. Les membres proviennent de la Direction des lieux historiques nationaux, des Centres de services et des unités de gestion ainsi que du lieu concerné. La composition de l'équipe assure l'indépendance et la cohérence de l'évaluation.

Un formulaire détaillé fondé sur l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu doit être rempli pour effectuer l'évaluation. L'évaluation de l'état des ressources et des menaces qui pèsent sur les ressources s'appuie sur les données relatives aux systèmes d'inventaires des biens existants. Elle tient compte aussi des travaux exécutés depuis la dernière évaluation officielle de l'état des ressources et de l'expertise de l'équipe quant à son évaluation de l'état général du lieu et des menaces qui pèsent sur les ressources. L'évaluation de l'efficacité des communications tient compte du contenu du programme de mise en valeur, des médias utilisés et de leur efficacité, ainsi que de la compréhension des messages par l'auditoire. L'évaluation s'inspire des enquêtes selon lesquelles les visiteurs expriment leur compréhension des messages clés ou des évaluations locales lorsqu'elles sont disponibles (voir la gamme de services 3 : Mise en valeur du patrimoine, pour obtenir des précisions sur les enquêtes) et du jugement expert de l'équipe sur la qualité et

l'intégralité du programme de mise en valeur. Le respect des valeurs patrimoniales lors de la prise de décisions et de la mise en place de mesures de gestion est évalué selon le niveau d'application des Politiques de gestion de Parcs Canada sur les ressources culturelles d'un lieu. Le lieu est évalué en fonction de la présence d'un inventaire complet des ressources, du fait que l'importance historique des ressources a été évaluée, de l'efficacité des interventions, de l'existence de programmes de surveillance et d'étude sur la conformité de la gestion des ressources aux politiques établies et du fait que les décisions visant le lieu sont bien documentées. Lorsque des pratiques de gestion appropriées sont en place, il en est conclu que les valeurs patrimoniales du lieu sont respectées lors de la prise de décisions ou de la mise en place de mesures qui touchent le lieu. En résumé, l'évaluation de l'intégrité commémorative comprend un éventail d'indicateurs de résultats (c'est-à-dire, les données sur l'état des ressources et la compréhension des visiteurs) et d'indicateurs des activités et du rendement de Parcs Canada (c'est-à-dire, la présence d'inventaires, des ressources qui ont été évaluées).

Dans le *Rapport annuel 2000-2001*, Parcs Canada s'engageait à évaluer l'état de l'intégrité commémorative de chacun des 145 lieux qu'il administre sur une période de 10 ans. Avant 2000-2001, Parcs Canada avait évalué l'intégrité commémorative de 12 lieux (c'est-à-dire, huit dans le cadre du *Rapport sur l'état des parcs de 1997,* les mêmes huit et quatre autres dans le cadre du *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées de 1999).* En 2001-2002, l'intégrité commémorative de 13 lieux administrés par Parcs Canada a été évaluée[3]. Les lieux ont été choisis parmi ceux dont l'ÉIC avait été terminé afin de représenter un éventail d'endroits, de superficie et de complexité de l'exploitation et des thèmes, et l'on ne doit pas présumer qu'ils sont représentatifs des autres lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada. La figure 13 résume l'évaluation de ces 13 lieux, y compris l'évaluation des 12 lieux présentée dans le *Rapport annuel 2000-2001.*

Figure 13: Intégrité commémorative de 12 LHN (1999) et de 13 LHN (2001)

Évaluation	État des ressources		Communication efficace		Pratiques de gestion	
	1999	2001	1999	2001	1999	2001
Bon	3	7	4	3	7	8
Passable	8	5	5	5	5	4
Faible	1	1	3	5	0	1
Total	12	13	12	13	12	13

Les résultats des évaluations menées en 2001-2002, pour la plupart, correspondent aux résultats des évaluations de 1999-2000. L'état des ressources marque la seule exception puisque un plus grand nombre de lieux évalués en 2001-2002 étaient cotés en bon état par opposition aux lieux évalués en 1999-2000. L'écart reflète l'échantillon de lieux choisi et ne peut servir à tirer des conclusions sur l'état des ressources dans l'ensemble des lieux historiques nationaux.

[3] L'énoncé d'intégrité commémorative d'un des lieux à évaluer n'a pas été terminé à temps.

Comme il a été noté dans les rapports annuels antérieurs, Parcs Canada a aussi recueilli des données sur l'état des ressources culturelles bâties, un élément de la dimension de l'état des ressources de l'intégrité commémorative, pour la plupart des lieux qu'il administre. Les données sur l'état des biens culturels bâtis (par exemple, les bâtiments, les ponts, les fortifications, les ouvrages maritimes et les terrains) présentées à la figure 14 ont été mises à jour en 1999-2000.

Figure 14: Données sur l'état des ressources culturelles bâties des LHN administrés par Parcs Canada

	État des ressources culturelles bâties, en pourcentage du nombre total de biens			
	Bon	Passable	Faible	Fermeture
1997-1998 (n = 952)	33	50	14	3
1999-2000 (n = 1223)	34	41	21	4

L'évaluation d'environ deux tiers des biens présentés à la figure 14 pour ces deux années est passable ou faible. Les biens dans un état passable ont besoin de réfection pour éviter la défaillance d'un élément important d'ici trois à cinq ans. Les biens dans un faible état exigent une intervention dans les deux prochaines années. Il est plus alarmant encore de constater que le pourcentage des biens dans un faible état augmente.

État des autres ressources culturelles gérées par Parcs Canada et les menaces qui pèsent sur elles

En plus des lieux historiques mentionnés à la section précédente, Parcs Canada est aussi responsable de la gestion et de la protection d'un grand nombre de sites archéologiques, et d'objets archéologiques et historiques. Parcs Canada a présenté des données sur l'état de plusieurs de ces ressources dans les rapports antérieurs sur l'état des parcs (le plus récent exemple étant le *Rapport sur l'état des parcs de 1997*). Cependant, à la suite du *Rapport annuel 1999-2000*, Parcs Canada a reconnu le besoin de bâtir un réseau afin de faire rapport de façon plus juste et plus cohérente sur l'état de ces ressources culturelles et les menaces qui pèsent sur elles.

Le *Rapport annuel 2000-2001* visait l'achèvement d'une structure de rapport en mars 2003 afin de régler le problème de cohérence des données recueillies sur les ressources culturelles à l'échelle nationale. Bien que cette initiative ait marqué des progrès, l'échéancier relatif à l'achèvement de cette structure a été modifié. Des définitions pratiques et une base de données nationale sur les objets historiques sont maintenant en place. Des définitions pratiques relatives aux ressources archéologiques seront en place en mars 2003. Un inventaire des bases de données existantes sur les sites et les objets archéologiques a été effectué et des normes seront en place d'ici à mars 2003 afin d'identifier et de répertorier ces données. D'ici à mars 2004, Parcs Canada prévoit établir des normes, des procédures et des protocoles nationaux relativement à la gestion des objets archéologiques et historiques (c'est-à-dire, l'évaluation de l'état des objets; la surveillance continue des objets). De même, Parcs Canada prévoit identifier les données de base relatives à l'établissement de rapports à l'échelle nationale et aux fins de gestion à l'interne (par exemple, le nombre et l'emplacement des sites, le niveau CRM, le nombre et l'emplacement des objets, le pourcentage des artefacts répertoriés et non répertoriés).

L'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux qui ne sont pas administrés par Parcs Canada

Parcs Canada cherche à encourager et à soutenir les autres propriétaires en leur offrant de la formation, des conseils et des publications professionnels et techniques afin d'assurer l'intégrité commémorative des lieux qu'il n'administre pas. Le Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux du Canada est l'outil par excellence dont dispose Parcs Canada pour aider les propriétaires et les gestionnaires des lieux qui ne sont pas la propriété du gouvernement fédéral à planifier, à acquérir, à protéger et à mettre en valeur ces lieux historiques nationaux. Le programme a vu le jour en 1987. Tout en travaillant à des projets de conservation et/ou de mise en valeur spécifiques, Parcs Canada vise à sensibiliser davantage les propriétaires et les gestionnaires et à les amener à mieux comprendre l'intégrité commémorative afin qu'ils puissent intégrer ce concept dans leurs prises de décisions futures concernant le lieu. Parcs Canada n'a pas encore établi d'objectifs liés à l'intégrité commémorative des lieux qu'il n'administre pas et n'a pas non plus évalué l'IC de ces lieux.

À compter de mars 2002, Parcs Canada avait participé à 60 ententes à frais partagés avec 53 lieux historiques nationaux depuis 1987. Aucune nouvelle entente à frais partagés n'a été signée en 2001-2002 en raison de la pénurie de ressources financières. Les 60 ententes à frais partagés représentent un investissement global d'environ 26,6 millions de dollars pour la durée du programme. Des 60 ententes, 13 étaient actives en 2001-2002, un fléchissement de deux par opposition à l'année précédente.

La liste d'attente des lieux historiques nationaux qui ont un avis écrit de la ministre indiquant qu'ils sont admissibles à une entente à frais partagés comprenait 64 lieux en mars 2002. Aucun lieu historique national n'a été ajouté à la liste en 2001-2002. Fondée sur le coût moyen historique de chaque entente, la liste d'attente de 64 lieux représente un engagement approximatif de 30 millions de dollars. À la lumière du niveau de financement actuel, le programme n'est pas en mesure de réduire le nombre de lieux qui figurent sur la liste d'attente. Parcs Canada est à la recherche de ressources financières additionnelles pour le programme afin de répondre aux besoins des lieux prioritaires.

En raison de l'incertitude en matière de financement, les objectifs fixés dans le *Plan d'entreprise de 2000-2001 à 2004-2005* par rapport au nombre d'ententes signées et au nombre de lieux budgétisés sur la liste d'attente, ont été retirés du *Plan d'entreprise de 2001-2002 à 2005-2006.*

L'appui des propriétaires et des gestionnaires dans leur démarche pour achever les énoncés d'intégrité commémorative de leurs lieux est une des façons de favoriser l'intégrité commémorative des lieux qui ne sont pas administrés par Parcs Canada. Par exemple, les propriétaires et les gestionnaires des lieux qui ne sont pas la propriété du gouvernement fédéral peuvent faire appel au Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux du Canada pour obtenir les fonds nécessaires à l'établissement d'un ÉIC pour leur lieu. D'autres pourront demander à Parcs Canada de leur fournir l'expertise nécessaire pour achever leur ÉIC. En priorité jusqu'à mars 2001, des ÉIC avaient été approuvés pour 51 lieux historiques nationaux non administrés par Parcs Canada, notamment la majorité des lieux historiques nationaux participant au Programme de partage des frais. En 2001-2002, des ÉIC ont été approuvés pour trois autres lieux historiques non administrés par Parcs Canada. À compter de mars 2002, 22

autres lieux non administrés par Parcs Canada avaient présenté des ébauches d'ÉIC aux fins d'approbation. Ces lieux sont répartis également parmi les lieux qui ont participé au Programme de partage des frais et ceux qui n'y ont pas participé.

Mise en valeur du patrimoine

Description et dépenses

Les activités de mise en valeur du patrimoine permettent de sensibiliser davantage le public, de lui faire comprendre le patrimoine culturel et naturel du Canada, d'apprécier et d'appuyer les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation. Les dépenses liées à la présente gamme de services sont :

	2001-2002	2000-2001
Dépenses d'exploitation (excluant l'amortissement)	43 263 000 $	36 970 000 $
Dépenses en capital	5 668 000 $	3 710 000 $

Objectif stratégique	Résultat prévu	Attentes en matière de rendement
Veiller à ce que les intervenants et le public comprennent et appuient les valeurs liées à l'intégrité commémorative et écologique.	Accroître la sensibilisation, la compréhension et l'appui des valeurs liées aux parcs nationaux et aux lieux historiques nationaux.	• Élaborer un cadre de rendement pour l'initiative *Aux Canadiens de participer* d'ici à mars 2002. • Revoir l'utilisation et la compréhension des objectifs relatifs à la mise en valeur sur place en 2001-2002. • Obtenir une cote de satisfaction générale de 85 p. 100 et une autre de 50 p. 100 entièrement satisfaisante pour les produits et les services de mise en valeur.

Initiatives et réalisations

Aux Canadiens de participer

La mise en valeur du patrimoine à Parcs Canada se concentre habituellement sur l'interprétation, l'éducation et les activités de diffusion externe en appui du mandat. Ces activités comprennent des communications qui visent une plus grande sensibilisation et une meilleure compréhension des réseaux de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation, de la conservation du patrimoine, et de l'appui des valeurs de conservation du patrimoine de Parcs Canada. De plus, la mise en valeur du patrimoine comporte des programmes précis visant à renseigner les visiteurs et les autres membres des collectivités environnantes sur l'importance de parcs nationaux et de lieux historiques nationaux particuliers.

Le *Rapport annuel 2000-2001* énonçait que Parcs Canada œuvrait à l'élaboration d'une stratégie générale intitulée *Aux Canadiens de participer*, afin de mieux coordonner et gérer les

communications extérieures de l'Agence, y compris toutes les activités traditionnelles de mise en valeur. La Stratégie, dont la mise en œuvre a été entamée à l'automne 2001, identifie des auditoires cibles clés, des messages à transmettre et des façons innovatrices de joindre de nouveaux auditoires. Dans le *Rapport annuel 2000-2001,* Parcs Canada s'engageait à élaborer un cadre de rapport sur le rendement, en liaison avec une stratégie générale, axé plus particulièrement sur l'évaluation du niveau de diffusion, de satisfaction et de compréhension à l'échelle nationale. Le cadre de rendement devait être terminé en mars 2002. Toutefois, en raison de contraintes financières, l'élaboration du cadre n'a pas marqué les progrès anticipés et son achèvement est prévu d'ici à l'automne 2002.

Bien que le cadre de rendement ne soit pas terminé, Parcs Canada a poursuivi son approche en matière d'évaluation telle que présentée dans les rapports annuels antérieurs.

Parcs Canada a aussi effectué des sondages d'opinion publique dans le cadre de son approche pour évaluer le niveau de diffusion, de satisfaction et de compréhension à l'échelle nationale. Un sondage téléphonique auprès de 5 202 Canadiens et Canadiennes de 18 ans ou plus a été effectué en mars 2002. Au total, 14 p. 100 des ménages contactés ont participé à l'enquête. Ce taux est estimé représentatif dans ce secteur d'activité. L'enquête a permis de recueillir des données sur l'utilisation des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux ainsi que des renseignements sur la sensibilisation, la compréhension et l'appui du public pour les valeurs de Parcs Canada et les réseaux de parcs nationaux, d'aires marines nationales de conservation et de lieux historiques nationaux. Les données relatives au nombre probable d'adultes canadiens qui ont utilisé les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux au cours de la dernière année sont présentées à la gamme de services 4 ci-après, à la partie qui traite des répercussions des visiteurs. Les données relatives à la sensibilisation, à la compréhension et à l'appui des valeurs patrimoniales et écologiques font toujours l'objet d'une étude et seront notées dans le *Rapport annuel 2002-2003.*

Programmes de mise en valeur du patrimoine sur place de Parcs Canada

Utilisation
L'attitude et le comportement des visiteurs par rapport aux produits et services de mise en valeur du patrimoine ont été évalués dans 30 endroits (sept parcs nationaux et 23 lieux historiques nationaux) au cours de la saison 2001. Il est à noter que les parcs et les lieux qui ont fait l'objet d'une enquête en 2001 n'étaient pas nécessairement représentatifs des autres parcs nationaux ou lieux historiques nationaux et partant, les résultats ne s'appliquent peut-être pas à l'ensemble des réseaux de parcs nationaux et de lieux historiques nationaux. De plus, certains parcs et lieux ont ciblé des types de visiteurs précis lors du sondage (par exemple, l'exclusion des visiteurs qui font partie de visites guidées en autobus) et partant, les résultats de l'enquête peuvent ne pas s'appliquer à tous les visiteurs d'un site.

Le taux de réponse (c'est-à-dire, le pourcentage de visiteurs approchés pour participer au sondage et qui l'ont remis) allait de 10 p. 100 à 83 p. 100 dans les sept parcs nationaux (une moyenne de 46 p. 100) et de 8 p. 100 à 93 p. 100 dans les 23 lieux historiques nationaux (une

moyenne de 69 p. 100)[4]. Afin de neutraliser la possibilité de résultats trompeurs attribuables au refus de répondre au sondage ou de le retourner, tous les visiteurs approchés pour participer au sondage sont incités à répondre à quelques questions. Les caractéristiques des visiteurs qui retournent le sondage sont comparées aux caractéristiques de ceux qui ne participent pas ou qui ne retournent pas les sondages. Dans tous les cas où les groupes étaient différents, les résultats du sondage ont été pondérés afin de mieux refléter la population particulière de visiteurs qui un représentent intérêt pour un parc ou un lieu.

Les visiteurs dans les 30 endroits participants devaient évaluer leur satisfaction générale par rapport aux activités d'interprétation auxquelles ils avaient participé[5]. Il a été présumé que les visiteurs qui fournissaient une évaluation de l'ensemble des activités d'interprétation avaient participé à au moins une de ces activités. Le taux de participation aux activités d'interprétation dans les parcs nationaux allait de 58 p. 100 à 91 p. 100 et en moyenne, 76 p. 100 des visiteurs dans les sept parcs avaient participé à au moins une activité d'interprétation ou utilisé au moins un produit d'interprétation. Dans les lieux historiques nationaux, 77 p. 100 à 98 p. 100 des visiteurs avaient utilisé au moins une activité d'interprétation ou utilisé au moins un produit d'interprétation, ce qui représente une moyenne de 89 p. 100 pour les 23 lieux. Le taux de participation aux activités d'interprétation plus ou moins bas dans les parcs nationaux par opposition aux lieux historiques nationaux concorde avec les résultats publiés dans le *Rapport annuel 2000-2001* selon lesquels les visiteurs dans les parcs nationaux utilisaient moins de produits et services de mise en valeur du patrimoine.

Actuellement, l'Agence ne prévoit pas fixer d'objectifs par rapport au pourcentage de visiteurs qui devraient utiliser les produits et services de mise en valeur du patrimoine.

Satisfaction

Parcs Canada s'attend à ce que 85 p. 100 des participants dans chaque endroit faisant l'objet d'une enquête soient satisfaits et que 50 p. 100 soient très satisfaits de la mise en valeur du patrimoine dans son ensemble[6]. Au moins 85 p. 100 des visiteurs étaient satisfaits des activités d'interprétation dans les 30 endroits faisant l'objet d'une enquête en 2001, sauf dans un parc national. De plus, trois parcs nationaux et deux lieux historiques nationaux n'ont pas satisfait à la norme selon laquelle au moins 50 p. 100 des visiteurs doivent être très satisfaits.

---

[4] Aux fins de comparaison, le taux de réponse global selon les résultats de l'Enquête auprès des visiteurs du réseau de parcs nationaux aux États-Unis au cours de la saison 2001 est de 26 p. 100 (http://www.nps.gov/socialscience/waso/napa01.pdf). Il est à noter que les parcs nationaux des États-Unis utilisent une méthodologie d'enquête différente de celle de Parcs Canada.

[5] Le *Rapport annuel 2000-2001* présentait les taux de satisfaction des visiteurs par rapport aux produits et services particuliers de mise en valeur. Au cours de la saison 2001, les visiteurs dans certains endroits devaient évaluer des produits et services précis (par exemple, les expositions ou les présentations dans les centres d'accueil aux visiteurs). Dans d'autres endroits, les visiteurs ont été invités à évaluer certains aspects particuliers des activités d'interprétation générales (par exemple, la clarté et la longueur des présentations offertes par des groupes d'experts), ou d'évaluer la disponibilité des services (par exemple, le nombre d'activités offertes). En raison de ces nuances dans la façon de poser les questions, les données présentées dans le rapport annuel antérieur ne pouvaient pas être reprises.

[6] Veuillez noter que la norme applicable aux visiteurs très satisfaits est passée de 40 p. 100 à 50 p. 100 en 2001.

Compréhension

Parcs Canada est responsable de transmettre aux visiteurs les caractéristiques culturelles, historiques et/ou naturelles uniques de chaque lieu historique ou parc national qu'il protège ou met en valeur. Pour connaître s'il a réussi à transmettre ces messages, Parcs Canada demande aux utilisateurs d'activités de mise en valeur de répondre à six énoncés de type vrai ou faux sur les raisons qui motivent l'importance du parc ou du lieu historique. Les personnes qui ont une meilleure compréhension du parc ou du lieu sont susceptibles de fournir plus de bonnes réponses. La figure 15 montre la répartition des endroits où les visiteurs ont répondu correctement à au moins quatre des six questions. Bien que seuls les visiteurs qui ont utilisé au moins un produit ou service de mise en valeur du patrimoine aient été inclus dans l'analyse, il est présumé que les réponses des visiteurs sont liées aux activités de mise en valeur sur place de Parcs Canada. Les visiteurs sont susceptibles de répondre correctement aux questions en fonction de leurs connaissances et de leurs expériences antérieures.

Les visiteurs dans les lieux historiques nationaux ont répondu correctement à plus de questions (3,95) par opposition aux visiteurs dans les parcs nationaux (3,20). Cette tendance concorde

Figure 15: Pourcentage des visiteurs qui ont répondu correctement à au moins quatre questions portant sur l'importance d'un parc ou d'un lieu

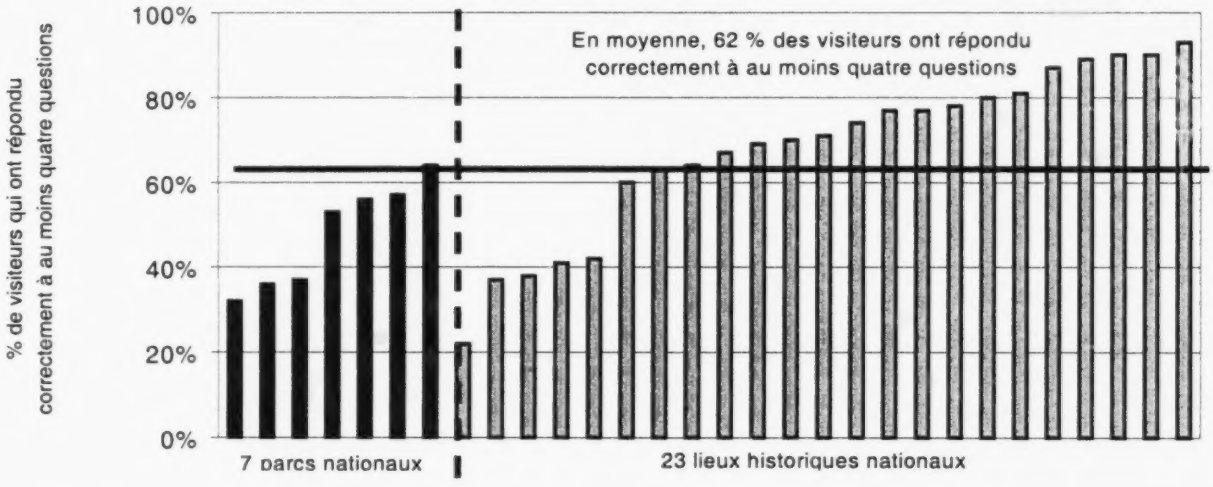

avec les résultats publiés dans le *Rapport annuel 2000-2001* (c'est-à-dire, 4,06 et 3,68 respectivement) et la conclusion que les visiteurs dans les parcs nationaux utilisent moins de produits et services de mise en valeur. Les visiteurs dans les parcs nationaux sont aussi moins susceptibles de coter satisfaisant ou très satisfaisant la disponibilité des occasions d'apprentissage et les leçons tirées de l'expérience, par opposition aux visiteurs dans les lieux historiques nationaux (veuillez vous reporter à la gamme de services 4 ci-après sur la satisfaction des visiteurs).

En 2001-2002, un objectif selon lequel 75 p. 100 des visiteurs devaient répondre correctement à au moins quatre questions a été proposé aux fins d'analyse plus poussée par la direction. La plupart des endroits qui ont fait l'objet d'une enquête en 2001 (c'est-à-dire, 63 p. 100) n'ont pas répondu à cet objectif. Parcs Canada évaluera les répercussions financières et pratiques avant de s'engager à réaliser un tel objectif.

Services aux visiteurs

Description et dépenses

La présente gamme de services comprend les activités nécessaires à l'accès, aux possibilités récréatives, à la sécurité publique, à l'accueil des visiteurs, à l'orientation et à l'information, ainsi qu'aux services connexes d'exécution de la loi. Les dépenses liées à la présente gamme de services sont :

	2001-2002	2000-2001
Dépenses d'exploitation (excluant l'amortissement)	129 664 000 $	130 938 000 $
Dépenses en capital	14 132 5000 $	12 990 000 $

Objectif stratégique	Résultat prévu	Attentes en matière de rendement
Fournir des services qui permettront aux visiteurs de jouir et d'apprécier les aires patrimoniales en toute sécurité et à la fois veiller à minimiser les impacts négatifs sur les ressources.	Les attentes des visiteurs et leur utilisation des lieux sont gérées de façon à assurer leur satisfaction et à minimiser les impacts négatifs sur les ressources naturelles et culturelles.	• Objectifs quant à la satisfaction des visiteurs : en général, 85 p. 100 des visiteurs seront satisfaits et 50 p. 100 seront très satisfaits. • Accroître les indicateurs de l'impact des visiteurs d'ici à mars 2004. • Mettre en place un cadre de sécurité publique d'ici à mars 2002.

Initiatives et réalisations

Répercussions des visiteurs

Parcs Canada collabore avec les personnes qui mettent en valeur et qui utilisent les aires patrimoniales protégées, comme les industries fédérale et provinciales du tourisme. La volonté de collaborer assurera la compréhension de la mission de Parcs Canada et influencera ou incitera ces personnes à attirer le bon nombre de visiteurs aux bons endroits, au bon moment, avec des attentes acceptables. Ces efforts de collaboration et d'autres initiatives aident à réduire les impacts négatifs de ces visites sur les ressources confiées à l'intendance de Parcs Canada.

Comme il a été noté à la gamme de services 3 ci-dessus, le sondage d'opinion publique effectué en mars 2002 a permis d'évaluer le nombre approximatif d'adultes canadiens qui ont utilisé les

parcs nationaux et les lieux historiques nationaux dans la dernière année. Les répondants au sondage ont dû préciser s'ils avaient ou non visité un parc national ou un lieu historique national dans la dernière année. Dans le cas d'une réponse positive, ils devaient nommer l'endroit afin d'éliminer les personnes qui, par exemple, confondaient un parc provincial avec un parc national. Au total, 35 p. 100 des répondants ont affirmé avoir visité un parc national et/ou un lieu historique national particulier administré par Parcs Canada au cours de la dernière année. Cela représente environ 8 millions de Canadiens et de Canadiennes de 18 ans et plus[7] ayant visité un parc national et/ou un lieu historique national au cours de l'année précédant l'enquête de mars 2002. Chose intéressante, seulement 17 p. 100 des soi-disant visiteurs ont affirmé avoir visité un parc national ainsi qu'un lieu historique national administrés par Parcs Canada. La majorité des visiteurs (51 p. 100) ont déclaré avoir visité un parc national seulement tandis qu'un tiers des visiteurs (33 p. 100) ont fait rapport lors d'une visite dans un lieu historique national administré par Parcs Canada.

L'estimation globale du pourcentage de Canadiens et de Canadiennes qui visitent une des installations de Parcs Canada est comparable aux résultats de l'étude effectuée par le Service des parcs nationaux aux États-Unis
(juin 2001, http://www.nps.gov/socialscience/waso/NatSurvTechRep.pdf). L'étude, effectuée de février à mai 2000 auprès de 3 515 adultes sélectionnés au hasard, a conclu que 32 p. 100 des adultes américains avaient visité une installation de parc national (parcs nationaux, lieux historiques et culturels et monuments nationaux) au cours des deux dernières années.

Bien qu'il soit important de connaître le nombre de Canadiens et de Canadiennes qui utilisent le réseau de parcs nationaux et de lieux historiques nationaux, Parcs Canada est aussi désireux de connaître le nombre de fois où tous les visiteurs utilisent les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. Cette évaluation est effectuée selon le nombre de visites-personne.

Visite-personne

Une personne qui entre dans la partie terrestre ou marine d'une unité déclarante à des fins récréatives, éducatives ou culturelles pendant les heures d'ouverture représente une visite-personne. Le trafic de transit, la circulation commerciale, les personnes qui demeurent à l'intérieur d'une unité déclarante, le personnel, les activités de formation militaire et les activités autochtones de subsistance traditionnelles sont exclus du compte des visites-personne. De plus, les personnes qui entrent plus d'une fois la même journée et les personnes qui restent une nuit dans une unité déclarante ne sont pas calculées comme de nouvelles visites-personne à l'unité déclarante.

Certains sites de moindre superficie enregistrent le nombre de visites-personne et le temps de l'année où ces visites s'effectuent. Toutefois, comme plusieurs parcs nationaux et lieux historiques nationaux possèdent plus d'un point d'entrée non contrôlé, il est impossible d'obtenir

7 Les données du *Recensement de 2001 à* Statistique Canada identifient une population canadienne de 30 007 095, dont 77 p. 100 ont 18 ans ou plus.

des relevés exacts du nombre de visiteurs dans la plupart des endroits. Dans ces cas, le nombre de visites-personne dans le site doit être estimé d'après le compte de la circulation automobile dans le parc ou le lieu, ou d'après des sondages périodiques qui déterminent le nombre moyen de personnes qui se déplacent par véhicule, les raisons de leur visite et le nombre de personnes qui sont entrées dans le site plus d'une fois dans une même journée. Des sondages semblables peuvent être effectués dans des endroits où les visiteurs arrivent à pied (c'est-à-dire, le lieu historique national de La Fourche à Winnipeg, ou les Fortifications de Québec dans la ville de Québec) ou par bateau (le canal Rideau en Ontario).

En 2001, dans le cadre de son *Plan d'action relatif aux données sur le rendement*, Parcs Canada s'engageait à améliorer ses procédures relatives à l'évaluation du nombre de visites-personne, particulièrement dans les parcs ou les lieux qui attirent le plus grand nombre de visiteurs, afin de veiller à ce que chaque endroit soit muni d'une approche récente et raisonnable d'estimation en fonction des ressources disponibles. Il s'est aussi engagé à réduire le nombre de sites qui ne sont pas en mesure de fournir des données sur la fréquentation des visiteurs pendant certaines périodes importantes de l'année. En 2000-2001, 25 p. 100 des visites-personne devaient être évaluées en fonction des données des années antérieures par opposition à une moyenne de 4 p. 100 au cours des quatre dernières années. En 2001-2002, 16 p. 100 des données sur les visites-personne devaient être estimées. L'absence de données relatives aux parcs nationaux est plus importante car 25 p. 100 des visites-personne ont été estimées par opposition aux lieux historiques nationaux où seulement 2 p. 100 des visites-personne ont été estimées. Voilà pourquoi il est bon d'exercer une prudence par rapport à l'estimation des visites-personne.

L'estimation totale des visites-personne dans tous les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux est demeurée stable au cours des cinq dernières années et représente de 24 à 27 millions de visites-personne par année, soit environ 10 à 10,5 millions dans les lieux historiques nationaux et 14 à 16 millions dans les parcs nationaux. En 2001-2002, le nombre approximatif de visites-personne a été évalué à 26,6 millions.

Bien que Parcs Canada soit au courant du nombre de visites-personne dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux, on connaît mal les endroits fréquentés par les visiteurs à l'intérieur de ces sites (c'est-à-dire, leur répartition géographique) et les répercussions physiques, biologiques et sociales de ces visites. Le tourisme et les installations pour les visiteurs ont été les facteurs de stress les plus souvent mentionnés par les gestionnaires de Parcs Canada dans le *Rapport sur l'état des parcs de 1997* (c'est-à-dire, 26 des 36 parcs nationaux ont effectivement cité ces facteurs de stress).

En l'absence de meilleures données scientifiques sur les aspects naturels, culturels et sociaux, il est impossible d'évaluer les risques et d'améliorer la gestion de l'utilisation des impacts négatifs des visiteurs. Les données scientifiques sont essentielles pour comparer les impacts négatifs des visiteurs comme source de stress sur les écosystèmes des parcs nationaux à une série d'autres facteurs de stress tels que les changements climatiques et les pratiques de gestion des terrains en périphérie des parcs nationaux. Le *Rapport de la Commission sur l'intégrité des parcs nationaux du Canada* attribue ce manque de données à l'absence de ressources et de recherche à Parcs Canada qui n'est pas en mesure de recueillir, de comprendre et d'utiliser les renseignements pertinents sur les impacts négatifs de l'utilisation par les visiteurs et les autres facteurs de stress.

En réponse à l'absence de données sur les répercussions des visiteurs, Parcs Canada élabore présentement un cadre de résultats portant sur ces répercussions. Le travail sera d'abord axé sur les impacts négatifs des visiteurs dans les parcs nationaux, puis les étapes subséquentes traiteront des impacts négatifs des visiteurs dans les lieux historiques nationaux. Le cadre d'indicateurs des impacts négatifs des visiteurs sera élaboré en même temps que le cadre de surveillance et de rapports sur l'intégrité écologique décrit dans la gamme de services 2. La première étape de l'élaboration du cadre comprendra l'étude et la récapitulation des indicateurs existants et éventuels, la préparation d'un projet de cadre d'indicateurs et la mise à l'essai du cadre avec un groupe-échantillon d'intervenants d'ici à mars 2003. Deux années supplémentaires sont prévues pour l'élaboration des protocoles visant la collecte des données, l'analyse et l'établissement de rapports dans toutes les unités de gestion, et seront en place d'ici à mars 2005, une année plus tard que ne le prévoyaient les attentes de rendement du *Plan d'entreprise de 2001-2002 à 2004-2005.*

Sécurité publique
En 2001-2002 Parcs Canada a entamé l'élaboration d'un cadre d'évaluation aux fins de son programme de sécurité publique. Le cadre décrit le programme existant, les résultats visés, et donne un aperçu des données disponibles sur le rendement et du travail à accomplir. Il cible aussi 2003-2004 comme date provisoire de l'évaluation formelle du programme de sécurité public de Parcs Canada. Le cadre sera terminé d'ici à septembre 2002.

Parcs Canada est aussi à concevoir un système national d'information électronique pour enregistrer les incidents en matière de sécurité publique ainsi que les renseignements concernant le respect des lois et les autres renseignements de gestion sur les ressources. La conception du système est fondée sur un éventail de systèmes locaux utilisés actuellement dans les parcs nationaux. Le système doit être terminé en mars 2003. L'achèvement du système permettra sans doute de faire rapport sur les incidents en matière de sécurité publique dans le *Rapport annuel 2002-2003.*

Satisfaction des visiteurs
Parcs Canada utilise plusieurs mécanismes pour suivre les attentes et la satisfaction des visiteurs à l'égard des services et pour apporter les changements nécessaires. Ces mécanismes comprennent des consultations organisées pour les plans directeurs, des comités consultatifs locaux et des comités de cogestion, des fiches de commentaires remplies par les visiteurs dans les parcs et un programme d'enquêtes auprès des visiteurs. La rétroaction des visiteurs obtenue à l'aide de questions de sondage détaillées, de fiches de commentaires et d'autres mécanismes de consultation ont entraîné plusieurs changements dans l'offre des services au fil des années. Par exemple, en 2001-2002, les expositions dans un centre d'information ont été analysées en raison de la rétroaction des visiteurs, et sont actuellement modifiées afin de mieux répondre aux besoins des visiteurs.

Comme il a été noté à la gamme de services 3, des enquêtes auprès des visiteurs ont été effectuées dans 30 endroits (c'est-à-dire, sept parcs nationaux et 23 lieux historiques nationaux) au cours de la saison 2001. Les résultats de ces enquêtes ne s'appliquent pas aux autres parcs

nationaux et lieux historiques nationaux mais s'appliquent plutôt aux groupes spécifiques à chaque endroit ayant participé à l'enquête.

Parcs Canada s'attend à ce que 85 p. 100 des visiteurs dans chacun des parcs ou lieux cotent leur visite globalement comme satisfaisante et que 50 p. 100 des visiteurs soient très satisfaits de leur visite. Les visiteurs qui sont très satisfaits sont les plus loyaux, exigeants et réceptifs aux changements dans la prestation des services. Le suivi du niveau de satisfaction de ce groupe peut servir à déceler rapidement les mesures à prendre.

Les visiteurs devaient évaluer leur satisfaction par rapport à plusieurs aspects de leur visite en fonction d'une échelle d'évaluation en cinq points allant de un, très satisfait à cinq, pas du tout satisfait. Ces résultats sont présentés à la figure 16.

Figure 16: Nombre d'endroits (n = 30) qui répondent aux normes visant la satisfaction des visiteurs ou qui les excèdent

Normes	Visite globale	Courtoisie du personnel	Langue de service	Disponibilité des occasions d'apprentissage	Expérience d'apprentissage	Expérience récréative	Rapport qualité-prix
85% des visiteurs sont au moins satisfaits	30	30	30	26	27	27	24
50% des visiteurs sont très satisfaits	30	30	30	26	27	25	28

Conformément aux résultats des enquêtes des années passées, la plupart des visiteurs dans les parcs nationaux (en moyenne 93 p. 100) et dans les lieux historiques nationaux (en moyenne 96 p. 100) accordent une cote d'au moins satisfaisante à leur visite globale et au moins la moitié d'entre eux y accordent une cote de très satisfaisante.

Ces résultats sont conformes à ceux des enquêtes nationales précédentes sur la perception de la qualité des services gouvernementaux (par exemple, *Les citoyens d'abord 1998* : http://www.ccmd-ccg.gc.ca/pdfs/cit-firstf.pdf; et *Les citoyens d'abord 2000* : http://www.ipaciapc.ca/français/menu.htm) selon lesquels la qualité des services dans les parcs nationaux figurait parmi les meilleures cotes accordées à un service gouvernemental[8].
La plupart des visiteurs sont aussi satisfaits ou très satisfaits de la courtoisie du personnel et des services offerts dans la langue de leur choix. Les résultats par rapport à la langue du service sont conformes au nombre de plaintes reçues par la Commissaire aux langues officielles. En 2001-

[8] Haut niveau (c.-à-d., au-delà de 90 p. 100) de satisfaction des visiteurs par rapport aux installations, aux services et aux occasions récréatives selon les enquêtes menées par le Service de parcs nationaux des États-Unis http://www.nps.gov/socialscience/waso/napa01.pdf). En règle générale, les enquêtes auprès des clients et des prestataires de services aux États-Unis révèlent que les services fédéraux relatifs aux avantages, à l'information publique et à l'utilisation des terrains à des fins récréatives sont cotés comme satisfaisants (American Customer Satisfaction Index, Government Satisfaction Scores, le 17 décembre 2001 http://www.theacsi.org/government/govt-01c.html).

2002, neuf plaintes ont été déposées, le même nombre que l'année précédente et environ la moitié du nombre de plaintes reçues en 1999-2000.

Les domaines qui n'ont pas satisfait aux normes sont conformes aux tendances mentionnées dans le *Rapport annuel 2000-2001*. Les visiteurs dans les parcs nationaux étaient moins susceptibles de coter la disponibilité des occasions d'apprentissage et l'expérience d'apprentissage comme satisfaisantes ou très satisfaisantes (c'est-à-dire, un seul lieu historique national n'a pas satisfait à la norme par rapport à l'évaluation de ces deux aspects). Par opposition, les visiteurs dans les lieux historiques nationaux étaient moins susceptibles de coter l'expérience récréative comme satisfaisante (c'est-à-dire, les cinq endroits qui n'ont pas satisfait à la norme étaient des lieux historiques nationaux). Les parcs nationaux étaient moins susceptibles de satisfaire à la norme selon laquelle 85 p. 100 des visiteurs sont satisfaits du rapport qualité-prix (c'est-à-dire, quatre des six endroits qui n'ont pas atteint la norme de 85 p. 100 étaient des parcs nationaux et deux d'entre eux n'ont pas atteint la norme selon laquelle 50 p. 100 des visiteurs sont très satisfaits). Il est à noter que la plupart des parcs et des lieux historiques qui n'ont pas satisfait à la norme étaient souvent très près de la norme (c'est-à-dire, à quelques points de pourcentage).

DEUXIÈME PARTIE : SOUTIEN DU MANDAT

Périmètres urbains

Description et dépenses

La présente gamme de services comprend toutes les activités liées à la gestion des collectivités à même les parcs nationaux par l'Agence Parcs Canada. Parcs Canada est directement responsable de la gestion des périmètres urbains de Field dans le parc national Yoho, en Colombie-Britannique, de Lake Louise dans le parc national Banff, en Alberta, de Wasagaming, dans le parc national du Mont-Riding, au Manitoba, de Waskesiu dans le parc national de Prince-Albert, en Saskatchewan et de Waterton dans le parc national des Lacs-Waterton, en Alberta. Parcs Canada n'administre pas directement le périmètre urbain de Banff dans le parc national Banff qui est autonome sur le plan administratif depuis 1990, en vertu d'une entente fédérale-provinciale. En 2001, le périmètre urbain de Jasper dans le parc national Jasper est devenu autonome sur le plan administratif en vertu du modèle selon lequel Parcs Canada conserve l'autorité en matière de planification et de développement relatifs à l'utilisation des terres. Les dépenses liées à la présente gamme de services sont :

	2001-2002	2000-2001
Dépenses d'exploitation (excluant l'amortissement)	19 291 000 $	16 465 000 $
Dépenses en capital	4 920 000 $	3 390 000 $

Objectif stratégique	Résultat prévu	Attentes en matière de rendement
Les collectivités de parcs sont régies avec efficacité et administrées avec efficience à titre de modèles de durabilité.	Les collectivités de parcs ont des pratiques de gestion saines et sont des chefs de file en intendance environnementale.	• Approbation du plan communautaire pour Jasper d'ici à mars 2002. • Établissement d'un rapport sur la performance environnementale d'ici à mars 2002. • Recouvrement de 100 p. 100 des coûts liés aux services municipaux. • Veiller à ce que les loyers fonciers soient abordables, comparables et prévisibles.

Initiatives et réalisations

Gestion communautaire fondée sur les principes

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* prévoit l'établissement d'un plan communautaire pour chacune des collectivités de parc national, y compris les périmètres urbains de Banff et de Jasper. Chaque plan communautaire est guidé par les principes d'absence d'impacts environnementaux négatifs (IEN), d'utilisation appropriée, de la gestion responsable de la croissance et du

leadership en matière d'intendance environnementale et de conservation du patrimoine. Dans la pratique, ces principes supposent que l'on fixe des objectifs quant aux limites des collectivités, aux zones commerciales, à l'aménagement admissible, aux populations cibles et à d'autres attentes mesurables. Le plan communautaire de Banff a été approuvé en 1998 et celui de Field a été approuvé en 1999. La ministre a approuvé les plans communautaires de Wasagaming, Wakesiu et Waterton en octobre 2000. Les plans communautaires de Jasper et de Lake Louise ont été approuvés en juin 2001.

Il est à noter que les plans communautaires fixent des limites d'aménagement à même les délimitations des collectivités. Parcs Canada continuera à travailler avec les propriétaires des terres adjacentes et les collectivités afin d'influer sur l'utilisation des terres à l'extérieur des parcs.

Dans le *Plan d'entreprise de 2001-2002 à 2004-2005*, Parcs Canada s'est engagé à élaborer des mesures de rendement pour évaluer les collectivités dans les parcs en tant que modèles d'excellence environnementale. Afin de réaliser cet engagement, chaque collectivité est à élaborer un cadre d'absence d'impacts environnementaux négatifs (IEN) qui comprend des mesures du rendement. Dans le cadre du *Plan d'action relatif aux données sur le rendement*, Parcs Canada anticipait achever, d'ici à mars 2002, une étude sur les progrès réalisés dans l'élaboration de cadres IEN y compris l'identification d'indicateurs environnementaux communs entre les collectivités et des données sur les impacts négatifs dans certains parcs. En raison des contraintes de temps, cette étude a été entamée en 2001-2002 mais n'est pas terminée. L'étude doit être terminée d'ici à mars 2003.

Bien que l'étude ne soit pas complète, il est reconnu que certaines collectivités (par exemple, Banff, Waskesiu et Field) ont élaboré des cadres provisoires, y compris des indicateurs éventuels. Deux collectivités, (c'est-à-dire, Wasagaming et Waterton) devaient élaborer des cadres provisoires d'ici à mars 2002. Ces projets sont maintenant reportés à 2002-2003. Lake Louise a entamé l'élaboration de son cadre à la suite de l'approbation de son plan communautaire et Jasper prévoit entamer l'élaboration de son cadre en 2002-2003. Plusieurs années seront nécessaires à l'élaboration tant des indicateurs de rendement que des réseaux de gestion visant à soutenir l'établissement de bons rapports sur l'ensemble des objectifs relatifs à la qualité de l'environnement dans toutes les collectivités.

Bien qu'elles n'aient pas de cadres complets, les collectivités de Parcs Canada s'emploient à réduire les impacts environnementaux. Une enquête relative aux limites de la collectivité et aux limites de la zone commerciale a été essentiellement effectuée dans chacune des collectivités. L'enregistrement des limites des collectivités, des terrains à usage commercial et de la surface utile à usage commercial aideront à concrétiser des limites par rapport à la croissance urbaine dans les parcs nationaux. L'enregistrement des résultats de ces enquêtes est prévu en 2002-2003.

Le traitement des eaux usées est un élément des impacts environnementaux de la plupart des collectivités. Banff a actuellement présenté un plan d'exécution à Parcs Canada concernant une nouvelle station de traitement des eaux d'égouts. L'amélioration de la lagune à Waskesiu a été entamée en 2001-2002 et doit être achevée en 2004-2005. À Field, le début de la construction d'une nouvelle station est prévu en 2002-2003. Des modifications à la station de Lake Louise

ont été effectuées en 2001-2002 et améliorent ainsi la qualité de l'effluent qui se déverse dans la rivière Bow. Le plan pour une nouvelle station de traitement des eaux d'égouts à Jasper a été approuvé en 2001-2002 et la construction doit débuter en 2002-2003. Dans tous les cas, les démarches visent à ce que l'effluent réponde aux normes suggérées dans les *Lignes directrices fédérales sur le traitement des eaux usées* et contribue à la protection à long terme de l'intégrité écologique de l'environnement récepteur.

Recouvrement des coûts d'exploitation

Parcs Canada tient à recouvrer 100 p. 100 des coûts liés aux services d'approvisionnement des eaux, d'égouts et de déchets dans chacune des six collectivités de parcs (excluant Banff) avec les autres coûts municipaux financés par Parcs Canada. Parcs Canada a dépensé environ 16,4 millions de dollars en coûts d'immobilisation et d'exploitation liés aux périmètres urbains. Un total de 3,1 millions de dollars ont été recouvrés en frais pour la prestation des services d'eaux, d'égouts et de déchets, ayant entraîné, pour Parcs Canada, un coût net d'environ 13,3 millions de dollars liés aux périmètres urbains. Les coûts liés à la prestation des services d'eaux, d'égouts et de déchets étaient de 2,7 millions de dollars, ce qui démontre que l'objectif visant à ce que 100 p. 100 des coûts soient recouvrés a été dépassé, atteignant moins de 15 p. 100 (0,4 M$). Le surplus provenant des eaux et des égouts est dirigé vers le recouvrement du coût d'immobilisation pour tous les services publics (les services d'eaux, d'égouts et de déchets) et les déficits nets d'exploitation dans les services de déchets.

Loyers fonciers

Les loyers fonciers révisés relatifs aux propriétés à bail dans les parcs nationaux qui sont sujets à un règlement décennal, sont entrés en vigueur à compter du 1er avril 2000. Conformément à l'annonce de la ministre en mars 2000, le gouverneur général en conseil a autorisé l'annulation des augmentations supérieures au montant des loyers en 1999 pour la période de location annuelle 2000-2001 et pour les quatre premiers mois de 2002. Sur instruction de la ministre, Parcs Canada a tenu des pourparlers avec les comités consultatifs communautaires et les organisations d'intérêt à bail afin de résoudre les problèmes concernant l'augmentation marquée de la valeur des terrains de 1990 à 2000 et de l'escalade déraisonnable des loyers fonciers perçus. Les modifications apportées aux règlements autorisant de nouvelles formules en matière de location ont été publiées à la partie II de la Gazette du Canada et leur approbation officielle est prévue le 13 juin 2002. En règle générale, les preneurs à bail acceptent la nouvelle formule et sont d'avis que les problèmes quant à la capacité financière, la prévisibilité et la comparabilité ont été résolus. En toute équité, Parcs Canada offrira l'ancienne et la nouvelle formules tant aux preneurs à bail pour qui la révision du loyer est de 10 ans qu'à ceux pour qui la révision est de deux ans.

Routes de transit

Description et dépenses

La présente gamme de services comprend l'exploitation, l'entretien et la réparation des routes provinciales et interprovinciales qui traversent les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. Les dépenses liées aux routes sont :

	2001-2002	2000-2001
Dépenses d'exploitation (excluant l'amortissement)	19 790 000 $	17 890 000 $
Dépenses en capital	14 378 000 $	3 530 000 $

Les dépenses en immobilisation liées aux routes comprenaient 5,8 millions de dollars pour la route transcanadienne qui traverse le parc national Terra-Nova, à Terre-Neuve, 2,4 millions de dollars pour la Promenade des glaciers dans le parc national Banff, 2,1 millions de dollars pour la route transcanadienne qui traverse le parc national des Glaciers et 1,8 million de dollars sur la route 93 S dans le parc national Kootenay.

Objectif stratégique	Résultat prévu	Attentes en matière de rendement
Maintenir des routes de transit fiables et sécuritaires de façon à minimiser l'impact écologique.	Les routes demeurent ouvertes à la circulation et les interventions sont conçues de façon à minimiser l'impact écologique.	• Les routes sont ouvertes à la circulation. • Élaboration du cadre de rapports écologiques d'ici à mars 2003.

Initiatives et réalisations

État des routes

Des tronçons de 21 routes numérotées traversent 16 parcs nationaux et un lieu historique national, sur une distance d'environ 900 kilomètres. De ces 21 routes, deux d'entre elles, la Transcanadienne et Yellowhead (qui font partie du réseau routier national), traversent six parcs nationaux. La valeur de remplacement de ces routes a été évaluée à 1,1 milliard de dollars, ce qui représente environ 16 p. 100 de la valeur de remplacement de l'ensemble du portefeuille de Parcs Canada.

Parcs Canada s'est engagé à garder les routes ouvertes à la circulation sauf en cas de conditions environnementales inévitables (par exemple, des chutes de neige abondantes ou des pluies excessives qui entraînent des éboulements). En 2001-2002, aucune route n'a été fermée en raison de problèmes résultant de l'état des biens.

Bien que les routes et les ponts soient demeurés ouverts, les données, mises à jour en 1999, montrent que la majorité de ces biens sont jugés soit dans un état passable (45 p. 100) ou faible (32 p. 100). Un état passable indique que le bien devra être remplacé ou recapitalisé pour éviter la défaillance d'un élément majeur dans trois à cinq ans, tandis qu'un faible état indique que le bien devra être remplacé ou recapitalisé afin d'éviter la défaillance d'un élément majeur dans les deux prochaines années.

Gestion durable des routes

Dans le cadre de son engagement envers une gestion durable des routes, et conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, Parcs Canada adopte des normes de

construction et de conception des routes qui réduisent les impacts négatifs des routes sur l'environnement. Il peut s'agir de pratiques durables comme exiger des entrepreneurs qu'ils suivent un plan environnemental pendant l'exécution des travaux dans le parc; réduire l'utilisation du sel de voirie; limiter l'envasement pendant la construction; utiliser des matériaux qui réduisent l'entretien à long terme et les risques connexes pour l'environnement (par exemple, l'électrozingage des ponts au lieu de la peinture); utiliser des espèces végétales locales dans l'aménagement paysager et remettre en état les zones de construction.

La gestion durable des routes veut également dire en réduire les effets sur les espèces animales et végétales locales. Les parcs nationaux Banff et Yoho ont axé leurs efforts sur la réduction de la mortalité de la faune et la réunion des habitats séparés par la Transcanadienne.

L'installation de clôtures le long de certaines sections de la route et la réorientation des passages d'animaux peuvent entraîner une réduction de la mortalité animale. À compter d'avril 1998 jusqu'à mars 2002, 15 (une augmentation de trois par rapport à 2001) wapitis, ours noirs ou loups ont été tués dans les secteurs clôturés de la route, par opposition à 67 dans les secteurs non clôturés, (une augmentation de 13 par rapport à 2001). Cependant, l'installation de clôtures n'est pas efficace pour toutes les espèces. Les coyotes, par exemple, creusent ou se glissent facilement sous les clôtures à la recherche de nourriture le long des médianes des routes et affichent un taux de mortalité dans les endroits clôturés supérieur à celui des endroits non clôturés (c'est-à-dire, 29 par rapport à 13 pour la période allant d'avril 1998 à mars 2002).

Bien que l'installation de clôtures aide à réduire la mortalité de certaines espèces, elle contribue à la fragmentation des habitats, comme le fait la route. Pour répondre à ce problème, Parcs Canada a construit des passages souterrains et aériens à l'usage exclusif de la faune le long de certaines sections de la Transcanadienne dans les parcs des Rocheuses. En 66 mois de surveillance (de novembre 1996 à mars 2002), plus de 37 000 passages d'animaux sauvages de taille moyenne et forte ont été détectés. Chacun de ces passages évite à la faune les rencontres peut-être fatales avec les véhicules qui circulent sur la route.

Dans le cadre de son *Plan d'action relatif aux données sur le rendement*, Parcs Canada prévoyait terminer, en mars 2002, un examen des engagements des unités de gestion relatifs à la durabilité des routes ainsi qu'aux pratiques et aux indicateurs en matière de rendement liés à la gestion durable des routes dans d'autres ressorts. En raison des pressions visant à répondre à d'autres engagements, cet examen a été entamé mais n'a pas été achevé à la date prévue. Il doit être achevé d'ici à l'automne 2002. Cet examen vise toujours à servir de point de départ pour l'établissement futur de rapports sur les engagements en matière de rendement qui seront élaborés d'ici à mars 2003.

Gestion de Parcs Canada

Description et dépenses

La présente gamme de services concerne particulièrement le Bureau national et comprend la haute direction, la gestion financière, les services d'affaires, la gestion des données et de la technologie de l'information, l'élaboration des lois et des politiques, la planification de

l'orientation de l'Agence, les relations et la liaison avec les clients et les intervenants. Les dépenses liées à la présente gamme de services sont :

	2001-2002	2000-2001
Dépenses d'exploitation (excluant l'amortissement)	39 507 000 $	32 735 000 $
Dépenses en capital	2 052 000 $	7 734 000 $

Objectif stratégique	Résultats prévus	Attentes en matière de rendement
Maintenir et améliorer l'intégrité de la gestion, avec un accent particulier sur l'efficacité du processus décisionnel et la gestion fondée sur les résultats.	Améliorer les cadres de gestion pour assurer l'efficacité du processus décisionnel et l'obligation de rendre compte.	• Achever l'évaluation moderne des capacités – fonction de contrôleur et le plan d'action d'ici à juin 2002. • Indicateurs de rendement et systèmes d'information pour faire rapport de tous les résultats prévus d'ici à mars 2005.
	Accroître la participation des Autochtones dans le patrimoine du Canada.	• À être déterminé.

Initiatives et réalisations

Stratégie des mesures de rendement

La présente gamme de services est axée sur l'élaboration d'un cadre cohérent et de structures pour la planification, le contrôle et les rapports à l'Agence conformément au concept du Conseil du Trésor concernant la fonction moderne de contrôleur. L'Initiative de la fonction moderne de contrôleur identifie plusieurs dimensions de la fonction de contrôleur, notamment le leadership stratégique, la motivation du personnel, la responsabilisation, les valeurs et les éthiques, des données intégrées sur le rendement, la gestion du risque et une intendance rigoureuse. Dans la présente gamme de services, Parcs Canada se concentre plus particulièrement à mettre au point des données intégrées sur le rendement, à élaborer une approche de la gestion des risques en affaires et à assurer une intendance rigoureuse de ses ressources financières et matérielles.

En 2001-2002, Parcs Canada a entamé une évaluation formelle sur l'état de la fonction moderne de contrôleur au sein de l'organisation. Un consultant indépendant, choisi par le Secrétariat du Conseil du Trésor, a effectué cette étude qui évaluait chacune des dimensions susmentionnées. L'évaluation et le plan d'action connexe seront achevés d'ici à septembre 2002. Les points saillants de cette étude seront présentés dans le prochain rapport annuel.

L'élaboration d'un éventail complet des données intégrées de haute qualité sur le rendement comprend des défis importants liés à l'efficacité de la fonction de contrôleur. En 2000-2001 Parcs Canada a commencé à mettre au point un Plan d'action visant à relever ces défis. Le présent rapport note les progrès réalisés par rapport à plusieurs éléments du plan (par exemple, des engagements relatifs à l'élaboration d'un système amélioré de contrôle de l'intégrité écologique; à l'établissement de rapports plus précis sur les impacts environnementaux des visiteurs et des routes; à l'amélioration des mesures visant à ce que le public comprenne mieux les messages clés diffusés à l'échelle nationale). Un aspect important des données intégrées sur le rendement est la capacité de lier les coûts aux résultats prévus. Bien que les données sur les dépenses liées à chaque gamme de service aient été fournies dans le présent rapport annuel, il reste beaucoup à faire pour lier les coûts aux résultats prévus. Parcs Canada cherche à obtenir des données crédibles et pertinentes sur le rendement pour chacun des résultats prévus, avec les dépenses associées d'ici à mars 2005.

Participation accrue des peuples autochtones au patrimoine canadien

Parcs Canada vise principalement à faire reconnaître les contributions et les réalisations des peuples autochtones à la culture et à l'histoire du Canada, à sensibiliser davantage le public à cet égard, à faire participer les Autochtones à la gestion des ressources naturelles et culturelles et à en raconter l'histoire. Le présent rapport comprend des renseignements pertinents sur ces priorités, notamment la désignation de lieux, de personnes et d'événements autochtones d'importance nationale (gamme de services 2), les progrès qu'a réalisés Parcs Canada à accroître sa main-d'œuvre autochtone (gamme de services 8), et les principales activités visant à renforcer les relations avec les peuples autochtones (Contexte et activités clés 2001-2002).

Gestion des ressources humaines

Description et dépenses

La présente gamme de services comprend une stratégie de gestion des ressources humaines complète et essentielle à l'exploitation efficace de l'Agence. Les dépenses liées à la présente gamme de services sont :

	2001-2002	2000-2001
Dépenses d'exploitation (excluant l'amortissement)	10 645 000 $	10 925 000 $
Dépenses en capital	4 000 $	19 000 $

Objectif stratégique	Résultat prévu	Attentes en matière de rendement
Gérer les ressources humaines de façon à ce que Parcs Canada ait une main-d'œuvre qualifiée et représentative de la population canadienne qui travaille dans un environnement favorable.	Un milieu de travail amélioré, le renouveau et la représentativité du lieu de travail.	• Des indicateurs de rendement clés seront en place d'ici à mars 2004. • La main-d'œuvre sera représentative des deux groupes de langues officielles. • La main-d'œuvre sera représentative des groupes d'équité en matière d'emploi.

Initiatives et réalisations

Créer un milieu de travail positif

En tant qu'employeur distinct en vertu de l'Annexe I, de la Partie II de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*, Parcs Canada assume des responsabilités qui relevaient auparavant du Secrétariat du Conseil du Trésor et de la Commission de la fonction publique. Parcs Canada élabore un nouveau régime de gestion des ressources humaines qui fournira l'infrastructure permettant aux employés de travailler dans un environnement positif et favorable, d'assurer le mandat de l'Agence et d'offrir des services de qualité à la clientèle. Le régime est fondé sur les valeurs et les principes directeurs en matière de ressources humaines et reflétera les besoins particuliers des employés et le contexte opérationnel de Parcs Canada.

En raison des pressions financières qui ont influé sur la disponibilité des ressources additionnelles partout à l'Agence et de la sous-estimation des travaux, l'établissement du nouveau régime de ressources humaines a été plus lent que prévu. En mars 2001, le Conseil exécutif a examiné l'avancement de la mise en œuvre du nouveau régime de ressources humaines et a identifié quatre priorités liées à l'achèvement de l'infrastructure et des politiques en matière de ressources humaines d'ici à mars 2005. Ces priorités, telles qu'elles sont identifiées dans le *Plan d'entreprise de 2001-2002 à 2005-2006*, comprennent les négociations collectives, l'élaboration d'un cadre de responsabilisation en matière de gestion des ressources humaines, l'élaboration d'un cadre général de rémunération, notamment l'identification et la mise en œuvre d'une nouvelle norme de classification, et l'achèvement de l'examen des classifications nationales.

La création de Parcs Canada en tant qu'employeur distinct a fourni l'occasion, sur le plan législatif, de simplifier et de moderniser l'infrastructure de négociation collective de l'Agence par la restructuration de ses unités de négociation. L'Alliance de la fonction publique du Canada a été accréditée comme agent négociateur pour Parcs Canada en avril 2001 et le premier train de négociations collectives a été entamé à l'automne 2001. En mars 2002, une entente n'avait pas encore été conclue. Toutes les conditions d'emploi et les conventions collectives actuelles s'appliqueront jusqu'à ce qu'une première convention soit signée.

Un cadre de responsabilisation en matière de gestion des ressources humaines a été élaboré en 2001-2002 mais n'a pas été approuvé avant avril 2002. Le cadre débute avec les résultats prévus

dans le Plan d'entreprise, puis il identifie les activités, les attentcs en matière de rendement et les indicateurs de rendement clés éventuels. Chaque résultat est lié aux valeurs et aux principes directeurs en matière de ressources humaines. Les indicateurs et les outils de mesure, y compris les outils nécessaires aux enquêtes auprès des employés, seront peaufinés davantage et le collecte des données sera entamée en 2002-2003. Ces outils visent à appuyer l'exigence de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* qui prévoit l'établissement d'un rapport indépendant à tous les cinq ans sur la façon dont l'Agence a géré ses ressources humaines en vertu de ses valeurs et ses principes directeurs en matière de ressources humaines.

L'élaboration d'un cadre de rémunération intégré comporte trois étapes : 1) élaborer une stratégie de rémunération globale; 2) créer un nouveau système de classification; 3) réaménager ultérieurement la dotation en personnel et les systèmes de paye. Le cadre intégré doit équilibrer le besoin de relativité à la fois interne et externe. Il doit aussi donner lieu à des programmes de rémunération simplifiés et souples et des arrangements équitables en matière d'emploi qui contribuent au recrutement et au maintien de l'effectif dans des domaines cruciaux. La première étape de l'élaboration d'un cadre de rémunération intégré sera entamé à la suite de la signature d'une nouvelle convention collective en 2002-2003.

Les travaux de conception d'un nouveau système de classification ont été reportés à 2004-2005, en attente de l'achèvement des examens de classification nationale d'ici à mars 2004. Ces examens visent à ce que les descriptions de travail des employés soient plus précises et classifiées selon le système de classification actuel. La première étape des examens de classification a pris fin en 2000-2001 (touchant 1 000 postes). En 2001-2002, dans le cadre de la deuxième étape, environ 2 100 postes, qui n'avaient pas été examinés depuis avril 1998, ont fait l'objet d'un examen. Ces examens doivent prendre fin en septembre 2002 et l'objectif selon lequel 80 p. 100 des postes sont jumelés à des descriptions de travail génériques doit être réalisé. La troisième étape sera axée sur les postes liés au Service de gardes de parc et à la conservation des ressources, et sera achevée en 2003-2004. Des modèles et des choix relativement à un nouveau système de classification seront proposés d'ici à mars 2004 et l'achèvement est prévu en mars 2005, un an plus tard que ne l'avait prévu le rapport de l'an passé.

La troisième étape de l'élaboration du cadre, notamment le réaménagement de la dotation en personnel, des systèmes de paye et des conditions d'emploi, sera mise en place suivant la conversion au nouveau système de classification.

L'élaboration des politiques hautement prioritaires en matière de ressources humaines continue à marquer des progrès dans le domaine de la dotation en personnel et du renouvellement, des relations de travail et de la rémunération. En attente de la signature d'une nouvelle convention collective et de l'achèvement du cadre de rémunération, les efforts seront axés sur le redressement critique du nouvel environnement de l'Agence. Par exemple, des politiques sur les postes isolés, le taux de rémunération à la nomination à l'Agence, l'importation des crédits de congé annuel d'un emploi antérieur dans la fonction publique et les conditions de travail pour les étudiants, ont été élaborées ou révisées en 2001-2002. L'approbation des lignes directrices révisées concernant les conflits d'intérêts était en suspens à la fin de la période visée par le rapport.

Au cours de l'année faisant l'objet de l'étude, la réalisation d'un système de résolution des différends a marqué davantage de progrès. Ce système permet, dans la mesure du possible, de rapidement résoudre les différends à l'échelle locale selon des moyens raisonnés, tout en offrant un recours s'appuyant sur les droits. La première priorité visait à ce que l'Agence établisse un mécanisme fondé sur les droits, notamment le processus d'Examen par un tiers indépendant (ETI) qui a été mis en place en 2000-2001. Ce processus offre un mécanisme d'examen unique visant les plaintes liées à la dotation en personnel, aux politiques de prestations ordinaires et au licenciement non disciplinaire.

Des progrès importants ont aussi été marqués dans l'élaboration d'un processus raisonné, notamment la Méthode de règlement des réclamations (MRR), quoique plus lents que prévus car les syndicats et les gestionnaires ont dû se concentrer sur la négociation collective pendant la période visée par le rapport. La mise en œuvre est gérée en collaboration avec le Comité national de consultation patronale-syndicale de Parcs Canada. Une entente a été conclue quant à l'étude de procédé et à une approche pilote et des projets pilotes seront mis en place au cours de l'année financière 2002-2003. Les projets pilotes seront évalués après deux ans et des stratégies visant une mise en œuvre ultérieure seront élaborées en collaboration avec le syndicat.

Vers une main-d'œuvre qualifiée

Une analyse démographique indique que les effectifs de Parcs Canada vieillissent. Les retraites devraient exercer des pressions au cours des cinq prochaines années, et en particulier des problèmes importants sont anticipés dans certains groupes professionnels. Le plus haut taux de retraite prévu touche le groupe de direction qui atteint 50 p. 100. La communauté scientifique et professionnelle pose aussi de sérieux problèmes car 23 p. 100 de la main-d'œuvre sera admissible à la retraite au cours des cinq prochaines années.

En réponse à ce problème, en mars 2001, Parcs Canada a défini son approche à la coordination nationale de recrutement, au perfectionnement professionnel et à la planification de la relève. Cette approche vise les administrateurs fonctionnels de la haute direction (par exemple, les finances, l'intégrité écologique, la mise en valeur du patrimoine, les ressources humaines, etc.) qui prendront les devants et élaboreront des stratégies de ressources humaines applicables à leurs « fonctions cadres » selon les besoins d'affaires actuels et futurs. La désignation des administrateurs fonctionnels et la confirmation de leur rôle et responsabilités sont terminées. Les administrateurs fonctionnels rendront compte des mesures et des progrès réalisés dans leur plan d'affaires dès 2002-2003. Un atelier de travail visant à déterminer la portée et coordonner les plans d'action aura lieu à l'automne 2002. Des services analytiques supplémentaires seront en place en 2002-2003 afin de soutenir la mise à jour des données démographiques et les efforts en matière de planification des ressources humaines.

Le dernier rapport annuel énonçait qu'à compter de mars 2001 environ un tiers des unités de gestion avaient soumis un Plan de ressources humaines au directeur général de l'Est du Canada et au directeur général de l'Ouest et du Nord du Canada. Les plans résolvent en partie les problèmes locaux de relève. À compter de mars 2002, d'autres lieux , notamment 20 p. 100 de plus, avaient fourni un plan (57 p. 100 au total). L'analyse de ces plans fournira des suggestions relatives aux efforts de planification fonctionnelle.

Vers une main-d'œuvre représentative
Parcs Canada est à la recherche d'une main-d'œuvre représentative de la dualité linguistique du Canada et des quatre groupes d'équité en matière d'emploi définis par la *Loi sur l'équité en matière d'emploi.*

En 2001-2002 une Stratégie nationale pour l'équité en matière d'emploi a été établie, conformément aux quatre piliers suivants : l'accroissement de la mise en valeur; l'accroissement de la sensibilisation; une responsabilisation claire; l'amélioration des infrastructures de façon à démontrer l'avancement. Des priorités annuelles relatives aux politiques liées à l'équité en matière d'emploi ont été établies et certaines initiatives spéciales ont été mises en œuvre afin d'accroître la mise en valeur.

En général, la participation des anglophones (76,8 p. 100) et des francophones (23,2 p. 100) à l'Agence en date du 31 mars 2002, reflète la répartition des deux langues officielles au Canada. À compter du 31 mars 2002, 81,9 p. 100 des superviseurs qui occupaient des postes bilingues dans des régions bilingues répondaient aux exigences linguistiques de leur poste en comparaison à 81 p. 100 dans la fonction publique en général[11]. Des renseignements sur la satisfaction des visiteurs qui bénéficiaient d'un service dans la langue officielle de leur choix et sur le nombre de plaintes à la Commission des langues officielles concernant la langue de service ont été notés à la gamme de services 4.

Parcs Canada s'attend à ce que sa main-d'œuvre reflète la disponibilité sur le marché du travail des groupes visés par l'équité en matière d'emploi à l'échelle nationale. La figure 17 montre la disponibilité sur le marché du travail à l'échelle nationale et le pourcentage de la main-d'œuvre actuelle de Parcs Canada qui appartient aux quatre groupes visés par l'équité en matière d'emploi.

[9] Le Secrétariat du Conseil du Trésor, (mars 2001), *Rapport annuel du Commissaire aux langues officielles.*

Figure 17: Disponibilité sur le marché du travail à l'échelle nationale et pourcentage des effectifs de Parcs Canada qui appartiennent aux groupes visés par l'équité en matière d'emploi

Disponibilité sur le marché du travail du groupe de travail désigné par l'équité en matière d'emploi (%)[10] (Statistique Canada, recensement 1996)		Pourcentage des effectifs de Parcs Canada	
		Mars 2001	Mars 2002
Femmes	44,4	39,3	39,4
Autochtones	2,5	4,6	5,2
Personnes handicapées	6,0	3,0	3,2
Minorités visibles	7,4	1,1	1,3

Dans l'ensemble, la représentation des groupes de travail désignés s'est améliorée au cours des 12 derniers mois. En 2001-2002, Parcs Canada a embauché 31 femmes, 29 Autochtones, 8 minorités visibles, et 12 personnes handicapées.

Un élément très réussi du programme Jeunesse Canada au travail (« Je vous entends »), qui vise les sourds [11] et les étudiants qui souffrent de problèmes auditifs, a été mis sur pied pour former des candidats aux fins d'embauche éventuelle indéterminée et créer des liens avec les collectivités sourdes.

Parcs Canada ne parvient toujours pas à représenter les minorités visibles par rapport à leur disponibilité sur le marché du travail à l'échelle nationale. Ce problème pose un défi particulier car la plupart des occasions d'emploi à Parcs Canada se situent loin des grands centres urbains où l'on retrouve la plus grande population de minorités visibles. C'est aussi en raison des exigences en matière d'embauche locale stipulées par certaines ententes de parc (par exemple, les ententes avec certains groupes autochtones). En conséquence, une stratégie nationale intitulée « Faire place au changement » et des objectifs de recrutement spéciaux ont été établis quant à l'embauche des minorités visibles. Cela a permis d'accroître tant le nombre absolu de minorités visibles que le pourcentage de la main-d'œuvre qu'ils représentent. Des initiatives spéciales comprennent l'élaboration d'une trousse d'outils relative au recrutement des minorités visibles, et des processus d'embauche spécialisés à l'échelle nationale relatifs aux services de garde.

En plus de son engagement à représenter les groupes visés par l'équité en matière d'emploi dans l'ensemble de sa main-d'œuvre, Parcs Canada s'est engagé auprès de groupes particuliers visés

---

[10] Parcs Canada utilise une nouvelle approche pour évaluer la disponibilité sur le marché du travail qui tient seulement compte des Canadiens et des Canadiennes qui font partie des groupes désignés dans le Code national des professions qui correspondent à Parcs Canada. Les résultats démontrent une disponibilité un peu plus élevée chez les Autochtones (c.-à-d., moins de 1 p. 100) et une disponibilité un peu moindre pour les trois autres groupes (c.-à-d., jusqu'à environ 3 p. 100).

[11] Sourd comprend les collectivités sourdes (déficience auditive) et Sourdes (minorité linguistique et culturelle).

par l'équité en matière d'emploi, consécutivement à une plainte concernant les droits de la personne[12]. À la suite de l'entente de règlement entre Parcs Canada et M^me^ V. Demuth, Parcs Canada doit fournir tous les efforts possibles pour recruter 33 p. 100 de femmes et 8 p. 100 de minorités visibles au service de garde de parc (octobre 1996 au 30 décembre 2002). Les efforts liés à l'embauche des femmes et des minorités visibles au service de garde se poursuivent dans le cadre des initiatives notées ci-dessus, et les progrès seront énoncés dans le rapport final qui doit être achevé à la fin de la période prévue par l'entente en décembre 2002.

---

12 Une autre entente entre le gouvernement du Canada et l'Assembly of Manitoba Chiefs (du 1^er^ avril 1996 au 31 mars 2001) a été conclue en mars 2001. Parcs Canada doit élaborer et mettre en place des plans visant à résoudre les problèmes liés à l'embauche des Autochtones au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, et faire des efforts raisonnables pour atteindre ou dépasser les taux d'accroissement du personnel de 3,5 p. 100. Le *Rapport annuel 2000-2001* présentait des détails sur l'embauche des Autochtones dans ces provinces.

SECTION 4 : RAPPORTS CONSOLIDÉS

Gestion du matériel
En avril 2000, Parcs Canada avait un module d'exploitation pour les biens meubles à même son système intégré des finances et du matériel (SIFM) qui traite du total cumulatif et du coût cycle de vie de ces biens. Parcs Canada envisageait l'utilisation de l'un des modules du système intégré des finances et du matériel qui pourrait, une fois modifiée pour répondre aux besoins, permettre la tenue d'un inventaire à jour des produits et des biens de faible valeur unitaire. La modification de ce module n'étant pas une priorité pour le Groupe de travail représentant l'ensemble des ministères/organismes utilisant le système intégré des finances et du matériel, il aurait été très coûteux pour Parcs Canada d'assumer seul les dépenses nécessaires. D'autres systèmes ont été envisagés et finalement Parcs Canada se dirige vers un système développé par un autre ministère qui permettrait de maintenir un inventaire national sur une base progressive d'ici les trois prochaines années.

Réservoirs de stockage souterrains
Le 30 avril 2002, l'Agence Parcs Canada a présenté au ministère de l'Environnement son rapport annuel sur les Règlements concernant l'enregistrement des réservoirs de stockage souterrains réservés aux produits pétroliers et aux produits pétroliers connexes situés sur les biens fonciers fédéraux selon la partie IX de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*.

Initiative visant l'amélioration des services
Un comité directeur composé de cadres supérieurs a été défini en 2001-2002 afin de diriger l'élaboration d'un Plan d'amélioration des services à l'échelle nationale. Ce Plan fournira les grandes lignes de l'approche de l'Agence quant à l'initiative visant l'amélioration des services. Le Plan doit être en place d'ici à mars 2003. Parcs Canada surveille les attentes des visiteurs et leur satisfaction envers les services offerts à chaque année. Parcs Canada vise toujours à ce qu'au moins 85 p. 100 des visiteurs cotent leur visite globalement comme «satisfaisante» ou «entièrement» satisfaisante et qu'au moins 50 p. 100 des visiteurs soient «très satisfaits» de leur visite. Les résultats de ces enquêtes sont présentés à la partie qui porte sur la satisfaction des visiteurs sous la rubrique Services aux visiteurs.

Gouvernement en direct
Dans le cadre de ses engagements au Gouvernement en direct (GED) et sous l'égide du projet Réservations et billetterie en direct du Patrimoine canadien, Parcs Canada poursuit l'élaboration d'un système de réservations pour les terrains de camping nationaux. Ce système permettra aux clients de réserver des terrains de camping dans les parcs nationaux et de modifier ces réservations par le biais d'Internet ou d'un Centre d'appels sans frais d'interurbain. Le système sera autofinancé par le biais des droits d'inscription payés par les utilisateurs du système. Les connaissances et l'expérience acquises en raison de cette initiative entraîneront l'avancement général du projet GED alors qu'il se développe et qu'il étend les options de réservations et de billetterie aux autres programmes et services offerts par le Ministère et les organismes du portefeuille.

Parcs Canada a reçu 850 000 dollars du fonds Gouvernement en direct, du Conseil du Trésor, afin d'améliorer les infrastructures informatiques et de télécommunications dans les parcs et les terrains de camping qui utiliseront le système national de réservations. Des travaux sont en cours afin de définir les solutions les plus appropriées aux défis que pose la communication interne dans les parcs. Les communications sans fil, par satellite ou par circuit sont des solutions qui sont présentement à l'essai et sont mises en place comme il convient. L'achèvement du présent projet est prévu pour décembre 2002.

Parcs Canada s'attend à conclure un contrat quant à l'élaboration et la mise en œuvre du système de réservations des terrains de camping au début de l'automne 2002. À la suite de l'élaboration et de l'essai d'un système prototype, un essai pilote sera effectué au cours de la saison 2003 d'exploitation des terrains de camping. L'essai pilote sera suivi de la mise en œuvre du système de réservations des terrains de camping à l'échelle nationale au cours de la saison 2004 d'exploitation des terrains de camping.

Fonction moderne de contrôleur
En 2001-2002, Parcs Canada a entamé une évaluation formelle de l'état de la Fonction moderne de contrôleur à même l'organisation. Des renseignements supplémentaires sont présentés à la partie qui traite de la mesure du rendement à la gamme de services de gestion.

Gestion des ressources humaines
La partie du présent rapport qui traite de la gestion des ressources humaines fournit des détails sur la gestion des ressources humaines, la planification de la relève et la représentativité de la main-d'œuvre.

Développement durable
En février 2001, Parcs Canada lançait sa première *Stratégie sur le développement durable* indépendante (http://www.parcscanada.gc.ca/Library/) (SDD). Les engagements de la SDD ont été intégrés au *Plan d'entreprise de 2001-2002 à 2005-2006* de Parcs Canada. Les tableaux suivants résument les progrès marqués par Parc Canada par rapport aux objectifs stratégiques (antérieurement appelés buts), les résultats prévus (antérieurement appelés objectifs) et les activités clés. Veuillez noter que deux des résultats prévus relativement au système de gestion de l'environnement (SGE) sont maintenant assimilés aux contributions à l'objectif stratégique visant l'intégrité écologique plutôt qu'à l'objectif distinct lié à l'intendance environnementale dans le cadre de la gestion des opérations de Parcs Canada.

DD objectif stratégique 1

S'employer à achever le réseau des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation afin de représenter toutes les régions terrestres et marines du Canada et améliorer le réseau des lieux historiques nationaux qui commémorent l'histoire du Canada.

Résultats prévus	Progrès
Création de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles aires marines nationales de conservation dans des régions non représentées et achèvement des parcs non terminés.	Dans le *Plan d'entreprise de 2001-2002 à 2005-2006*, Parcs Canada modifiait les engagements prévus dans la SDD initiale. Les engagements modifiés visent à signer des ententes relatives à la création de deux nouveaux parcs nationaux selon la disponibilité des ressources financières et de poursuivre les négociations relatives à la création d'une nouvelle région marine. Les parties qui traitent de la création de parcs nationaux et de réserves de parc national ainsi que la création d'AMNC présentent les progrès réalisés en regard de ces engagements.
Désignation et commémoration de nouveaux lieux historiques nationaux, de personnes et d'événements d'importance historique nationale, en particulier dans les régions prioritaires sous-représentées.	Parcs Canada n'a pas modifié ses engagements dans ce domaine. La partie qui traite de l'amélioration du réseau des lieux historiques nationaux du Canada note les progrès réalisés en regard des désignations visées au cours d'une période de cinq ans, notamment 135 nouveaux lieux, personnes et événements et 55 désignations liées à l'histoire des Autochtones, des collectivités ethnoculturelles et des femmes.

DD objectif stratégique 2

Veiller d'abord à l'intégrité écologique des parcs nationaux, à la durabilité des aires marines nationales de conservation et à l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux.

Résultats prévus	Progrès
Maintenir et restaurer l'intégrité écologique des lieux historiques nationaux et la durabilité des aires marines nationales de conservation.	Un rapport détaillé sur les mesures prises en réponse aux recommandations de la *Commission sur l'intégrité des parcs nationaux du Canada* est disponible à http://parcscanada.pch.gc.ca/library/first_priority/french.html. Veuillez vous reporter aux parties qui traitent de « la planification et de l'évaluation de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux » et de « la planification de l'utilisation durable des aires marines nationales de conservation ». Les parcs nationaux ont confirmé l'état des espèces en péril qui sont sous leur autorité. Un Plan de redressement visant les escargots des fontaines de Banff en danger de disparition a été achevé et l'élaboration des plans visant six autres espèces en péril est en cours et sera terminée d'ici à mars 2004. Parcs Canada est en pourparlers avec des autorités provinciales et territoriales afin d'identifier d'autres espèces en péril qui pourraient bénéficier de la direction de Parcs Canada. Une fois identifiée, une espèce sera choisie et un Plan de redressement sera élaboré d'ici à mars 2004. En vertu de l'initiative *Le gouvernement fédéral doit prêcher l'exemple*, Parcs Canada doit réduire l'émission de gaz à effet de serre de 5,2 p. 100 par rapport aux niveaux de 1998-1999 d'ici à 2010. Pour réaliser cet objectif, l'élaboration d'un plan directeur visant à réduire l'émission de gaz à effet de serre à même les opérations de Parcs Canada a été entamée. Le Plan sera achevé d'ici à mars 2003. Un partenariat avec Ressources naturelles Canada permet à Parcs Canada d'obtenir des renseignements spécialisés sur les technologies de l'énergie renouvelable. Les parcs et les lieux achètent de l'essence mêlée d'éthanol pour leurs installations de carburants en vrac et les stations-services commerciales. Parcs Canada a un inventaire Web complet des réservoirs d'entreposage du pétrole jusqu'en septembre 2001. Tous les réservoirs d'entreposage du pétrole sont enregistrés et font l'objet d'un rapport en vertu des règlements de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*. Parcs Canada élabore présentement l'inventaire des BPC et des hydrocarbures halogénés.
Maintenir ou améliorer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux.	Veuillez vous reporter aux parties qui traitent de « la planification et l'évaluation de l'intégrité commémorative des lieux administrés par Parcs Canada » pour obtenir des données sur les progrès réalisés quant à l'achèvement des plans directeurs et des énoncés d'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux, et les résultats des dernières évaluations de l'IC.

DD objectifs stratégiques 3 et 4

Veiller à ce que les partenaires de Parcs Canada et le public comprennent et appuient les valeurs liées à l'intégrité commémorative et à l'intégrité écologique.

Fournir des services aux visiteurs dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux qui leur permettront de jouir et d'apprécier les aires patrimoniales, et à la fois veiller à minimiser les niveaux d'impacts connexes sur les ressources.

Résultats prévus	Progrès
Accroître la sensibilisation, la compréhension et l'appui des valeurs des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux.	L'initiative *Aux Canadiens de participer,* qui coordonne et gère toutes les communications extérieures (c.-à-d., les messages en matière d'intégrité écologique et commémorative, les messages relatifs à la mise en valeur du patrimoine) a été mise en place à l'automne 2001. L'élaboration d'un cadre de rendement et d'évaluation, dont l'achèvement était prévu en mars 2002, a été reporté à l'automne 2002. L'engagement selon lequel Parcs Canada devait élaborer un cadre d'évaluation en regard de son travail avec l'industrie du tourisme a été intégré à ce cadre plus élargi. La gamme de services qui traite de la mise en valeur du patrimoine note les progrès marqués pour évaluer la sensibilisation, la compréhension et l'appui du public relativement au programme ainsi que la compréhension des messages clés par les visiteurs. Une *Étude des médias* visant à évaluer à quel point un échantillon représentatif de revues, journaux et guides de voyage transmettent les messages clés de Parcs Canada, a été achevée et la récapitulation des résultats est en cours. La partie qui traite des services aux visiteurs – impacts négatifs des visiteurs, présente les progrès réalisés par rapport à l'élaboration d'un cadre sur les impacts négatifs des visiteurs.
Les attentes des visiteurs et l'utilisation sont gérées de façon à assurer la satisfaction des visiteurs et à minimiser l'impact sur l'environnement.	

DD objectif stratégique 5

Les collectivités de parcs sont régies avec efficacité et administrées avec efficience à titre de modèles de durabilité.

Résultats prévus	Progrès
Les collectivités de parcs ont des pratiques de gestion saines et sont des chefs de file en intendance environnementale.	Les progrès réalisés quant à l'achèvement des plans directeurs dans les collectivités de parcs nationaux et à l'élaboration d'un cadre d'absence d'impacts environnementaux négatifs, y compris les mesures du rendement, sont notés à la partie qui traite de la gestion communautaire fondée sur les principes.

LOIS ET RÈGLEMENTS CONNEXES ADMINISTRÉS

La ministre a l'unique responsabilité devant le Parlement des lois et des règlements connexes suivants :

Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales L.R. 1985, c.52 (4e Supp.)
Règlements sur les gares ferroviaires patrimoniales

Loi sur les lieux et monuments historiques L.R. 1985, c. H-4
Loi sur la maison Laurier (Laurier House) L. R. 1952, c. 163

Loi sur les parcs nationaux du Canada L. C. 2000, c. 32

Règlement sur l'accès par aéronef aux parcs nationaux
Règlement sur les bâtiments des parcs nationaux
Règlement de 1998 sur la pratique de commerces dans les parcs nationaux
Règlement sur le camping dans les parcs nationaux
Règlement sur les cimetières dans les parcs nationaux
Règlement sur les chalets construits dans les parcs nationaux
Règlement de 1998 sur les animaux domestiques dans les parcs nationaux
Règlement sur la prévention des incendies dans les parcs nationaux
Règlement sur la pêche dans les parcs nationaux
Règlement sur les ordures dans les parcs nationaux
Règlement général sur les parcs nationaux
Règlement sur la circulation routière dans les parcs nationaux
Règlement de 1991 sur les baux et les permis d'occupation dans les parcs nationaux
Règlement sur les enseignes dans les parcs nationaux
Règlement sur la désignation des périmètres urbains, des centres d'accueil et des centres de villégiature
Règlement sur les eaux et les égouts dans les parcs nationaux
Règlement sur la constitution de réserves intégrales dans les parcs nationaux
Règlement sur la faune des parcs nationaux
Règlement sur la perception d'impôts sur les travaux de voirie dans le périmètre urbain de Jasper
Règlement sur le zonage du lotissement urbain de Jasper
Règlement sur le gibier du parc Wood-Buffalo
Règlement sur le bois dans la région du Gros-Morne
Règlement général sur les parcs historiques nationaux
Décret sur les parcs historiques nationaux
Règlement sur les animaux sauvages et domestiques dans les parcs historiques nationaux
Loi sur l'Agence Parcs Canada L.C. 1998, c.31
Parc marin du Saguenay – Saint-Laurent L.C. 1997, c. 37
Règlement sur les activités marines du parc marin du Saguenay – Saint-Laurent

La ministre partage la responsabilité devant le Parlement des Lois et des règlements connexes suivants :

Loi sur les forces hydrauliques du Canada Règlement sur les forces hydrauliques du Canada	L. R. 1985, c. W-4
Loi sur le ministère du Transport, articles 7,16,17 Règlement sur les canaux historiques	L. R.. 1985, c. T-18

Rapports annuels législatifs et autres rapports ministériels

Rapport annuel de l'Agence Parcs Canada	octobre 2002
Plan d'entreprise de l'Agence Parcs Canada de 2001-2002 à 2005-2006 et Rapport de l'Agence Parcs Canada 2002-2003	
Parcs Canada – Rapport sur les plans et priorités 2002-2003	le 31 mars 2002

SECTION 5 : RENDEMENT FINANCIER

A. Aperçu du rendement financier

B. Tableaux financiers récapitulatifs

1. Sommaire des crédits approuvés
2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
3A. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
3B. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles par gamme d'affaires
4. Besoins en ressources par organisation et gamme d'affaires
5. Recettes disponibles
6. Recettes non disponibles
7. Paiements législatifs
8A. Sommaire des paiements de transfert
8B. Détails des paiements de transfert
9. Dépenses en capital par gamme d'affaires
10. Projets en immobilisations
11. Sommaires financiers des fonds renouvelables
12. Passif éventuel

Approuvé par: Mike Fay
Dirigeant principal administratif
par intérim Agence Parcs Canada

Aperçu du rendement financier

En 2001-2002, le Budget principal des dépenses de Parcs Canada s'élevait à 367 991 000 $. Au cours de l'année, des ressources financières supplémentaires se sont ajoutées pour une autorisation totale de 494 405 290 $. Ces ressources supplémentaires (126 414 290 $) ont été allouées aux principales initiatives suivantes:

(en millions de dollars)

• Recapitalisation des ressources en raison du remplacement d'équipement (Intégrité des programmes II)	39,3
• Report de fonds de l'année précédente	23,0
• Financement pour des pressions financières (dans des parcs et sites historiques récemment créés)	11,9
• Augmentation de la perception de recettes de fonctionnement	10,4
• Acquisition de terrains liée au réseau des parcs nationaux	10.0
• Lutte contres les incendies de forêt	5,5
• Stabilisation du Fort Henry	5,0
• Initiative des endroits historiques	2,9
• Canal Lachine	2,7
• NCSM Haida	2,0
• Sites contaminés	1,7
• Forillon Grande-Grave	1,5
• Havre St-Pierre	1,4
• Augmentation de la contribution au régime d'avantages des employés	1,4
• Application provisoire de la loi dans les parcs nationaux	1,2
• Règlements salariaux visant la conventions collective, les augmentations économiques, les primes convenues au moment de la signature de la convention collective, etc.	1,1
• Programme de culture canadienne en direct	1,0
• Gouvernement en direct	0,8
• Saguenay- L'Anse St-Jean et centre marin récréatif	0,5
• Fonction de contrôleur moderne - Politique sur l'évaluation et la vérification interne	0,3
• Négociations avec les Premières nations Deh Cho	0,2

Tableaux financiers récapitulatifs

Tableau 1. Sommaire des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)

Crédit	2001-2002 Dépenses prévues	*Autorisations Totales*	**Dépenses réelles**
110 Dépenses de programme	269 546	*369 916*	**324 255**
115 Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	6 500	*16 500*	**16 500**
(L) Dépenses équivalentes aux recettes (art. 20 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*)	63 500	*73 896*	**73 896**
(L) Fonds renouvelable des unités d'entreprises de Parcs Canada*	(1 754)	*(129)*	**(455)**
(L) Fonds renouvelable des lotissements urbains*	416	*414*	**413**
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	32 438	*33 803*	**33 803**
(L) Remboursements des revenus des années antérieures	-	*5*	**5**
Total - Dépenses budgétaires	370 646	*494 405*	**448 417**
Total - Dépenses non budgétaires	-	-	**-**
Total de Parcs Canada	370 646	*494 405*	**448 417**

*Se reporter au tableau 11 pour de plus amples détails sur les fonds renouvelables.

Tableau 2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues et réelles par gamme d'affaires (en milliers de dollars)

PARCS CANADA / Gammes d'affaires	ETP	Fonctionnement	Immobilisations	Subventions et contributions votées	Total partiel : dépenses brutes votées	Subventions et contributions législatives	Total des dépenses brutes	Moins : recettes disponibles (fonds renouv.)	Dépenses totales nettes
Intendance des endroits du patrimoine national	1 837	155 301	32 427	23	187 751	--	187 751		187 751
(Autorisations totales)	*1 837*	*203 732*	*26 422*	*977*	*231 131*	--	*231 131*		*231 131*
(Dépenses réelles)	**1 837**	**182 100**	**26 337**	**977**	**209 414**	**--**	**209 414**		**209 414**
Utilisation et appréciation par les Canadiens	1 247	127 226	22 828	189	150 243	--	150 243	15 417	134 826
(Autorisations totales)	*1 247*	*186 529*	*33 487*	*1 616*	*221 632*	--	*221 632*	*15 417*	*206 215*
(Dépenses réelles)	**1 247**	**167 461**	**33 462**	**1 616**	**202 539**	**--**	**202 539**	**16 388**	**186 151**
Services intégrés	382	44 369	3 700	-	48 069	--	48 069	--	48 069
(Autorisations totales)	*382*	*54 783*	*1 645*	*631*	*57 059*	--	*57 059*	--	*57 059*
(Dépenses réelles)	**382**	**50 599**	**1 622**	**631**	**52 852**	**--**	**52 852**	**--**	**52 852**
Total Parcs – Dépenses budgétaires	3 466	326 896	58 955	212	386 063	--	386 063	15 417	370 646
(Autorisations totales)	*3 466*	*445 044*	*61 554*	*3 224*	*509 822*	--	*509 822*	*15 417*	*494 405*
(Dépenses réelles)	**3 466**	**400 160**	**61 421**	**3 224**	**464 805**	**--**	**464 805**	**16 388**	**448 417**
Dépenses non budgétaires									--
Autorisations totales									--
Dépenses réelles									--
Total Parcs									370 646
Autorisations totales									*494 405*
Dépenses réelles									**448 417**

PARCS CANADA / Gammes d'affaires	ETP	Fonction-nement	Immobi-lisations	Subventions et contributions votées	Total partiel : dépenses brutes votées	Subventions et contributions législatives	Total des dépenses brutes	Moins : recettes disponibles (fonds renouv.)	Dépenses totales nettes
AUTRES RECETTES ET DÉPENSES									
Recettes non disponibles									-
(Autorisations totales)									*35*
(Dépenses réelles)									**35**
Coût des services fournis par d'autres ministères									26 686
** *(Autorisations totales)*									*36 889*
** **(Dépenses réelles)**									**36 889**
Coût net du programme									397 332
(Autorisations totales)									*531 259*
(Dépenses réelles)									**485 271**

Les chiffres en texte normal indiquent les dépenses prévues (*Rapport sur les plans et priorités* de 2001-2002). *Les chiffres en italiques* indiquent les autorisations totales pour 2001-2002 (budgets principal et supplémentaires et autres autorisations). **Les chiffres en caractères gras** indiquent les dépenses/recettes réelles en 2001-2002 (figurant dans les Comptes publics). En raison de l'arrondissement, les chiffres peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués.

**** Autorisations et dépense incluent 7 510 000 $ pour les services en provenance du Ministère du Patrimoine Canadien**

Tableau 3A. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
Dépenses ministérielles prévues et dépenses réelles par gamme d'affaires
(en milliers de dollars)

Gammes d'affaires	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002 Dépenses prévues	*Autorisations totales*	**Dépenses réelles**
Intendance des endroits du patrimoine national	158 835	216 966	187 751	*231 131*	**209 414**
Utilisation et appréciation par les Canadiens	140 982	183 749	150 243	*221 632*	**202 539**
Services intégrés	102 611	51 192	48 069	*57 059*	**52 852**
Total Parcs - Dépenses brutes	402 428	451 907	386 063	*509 822*	**464 805**
Moins : Recettes disponibles (Fonds renouvelables)	14 008	14 920	15 417	*15 417*	16 388
Total Parcs - Dépenses nettes	388 420	436 987	370 646	*494 405*	**448 417**
Dépenses non budgétaires	-	-	-	-	-
Total Parcs Canada	388 420	436 987	370 646	*494 405*	**448 417**

Tableau 3B. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles par gamme d'affaires
Dépenses ministérielles nettes prévues et réelles par gamme d'affaires (en milliers de dollars)

Gammes d'affaires	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002 Dépenses prévues	*Autorisations totales*	Dépenses réelles
Intendance des endroits du patrimoine national	158 835	216 966	187 751	*231 131*	**209 414**
Utilisation et appréciation par les Canadiens	126 974	168 829	134 826	*206 215*	**186 151**
Services intégrés	102 611	51 192	48 069	*57 059*	**52 852**
Total Parcs Canada	388 420	436 987	370 646	*494 405*	**448 417**

Tableau 4. Besoins en ressources par organisation et gamme d'affaires

Comparaison des dépenses prévues en 2001-2002, des autorisations totales et des dépenses réelles par organisation et gamme d'affaires (en milliers de dollars)

Organisation	Intendance des endroits du patrimoine national	Utilisation et appréciation par les Canadiens	Services intégrés	TOTAUX
Parcs Canada	187 751	134 826	48 069	370 646
(autorisations totales)	*231 131*	*206 215*	*57 059*	*494 405*
(Dépenses réelles)	**209 414**	**186 151**	**52 852**	**448 417**
% du TOTAL	46,7%	41,5%	11,8%	100,0%

Les chiffres en texte normal indiquent les dépenses prévues (*Rapport sur les plans et priorités* de 2001-2002). *Les chiffres en italiques* indiquent les autorisations totales pour 2001-2002 (budgets principal et supplémentaires et autres autorisations). **Les chiffres en caractères gras** indiquent les dépenses/recettes réelles en 2001-2002 (figurant dans les Comptes publics). En raison de l'arrondissement, les chiffres peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Tableau 5. Recettes disponibles

Recettes disponibles par gamme d'affaires (en milliers de dollars)

Gammes d'affaires	Recettes réelles 1999-2000	Recettes réelles 2000-2001	2001-2002 Recettes prévues	2001-2002 *Autorisations totales*	2001-2002 **Recettes réelles**
Utilisation et appréciation par les Canadiens					
Recettes imputées aux fonds renouvelable de Parcs Canada					
Périmètres urbains					
Droits municipaux	2 991	3 426	3 844	*3 844*	**3 162**
Subsides	5 746	6 253	6 223	*6 223*	**7 927**
Recettes des sources thermales	4 265	4 174	4 424	*4 424*	**4 098**
Recettes des terrains de golf	1 006	1 067	926	*926*	**1 201**
Total	14 008	14 920	15 417	*15 417*	**16 388**
Recettes imputées au Trésor (disponibles selon l'article 20 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada)*					
Intendance des endroits du patrimoine national					
Droits d'entrée	15 207	15 000	15 000	*17 200*	**17 200**
Autres recettes	1 744	2 000	2 000	*2 300*	**2 300**
Total	16 951	17 000	17 000	*19 500*	**19 500**

Recettes disponibles par gamme d'affaires (en milliers de dollars) (suite)

Gammes d'affaires	Recettes réelles 1999-2000	Recettes réelles 2000-2001	2001-2002 Recettes prévues	2001-2002 *Autorisations totales*	2001-2002 **Recettes réelles**
Utilisation et appréciation par les Canadiens					
Locations terres, édifices et concessions	14 011	16 909	10 000	*13 471*	**13 471**
Droits d'entrée	15 220	14 867	13 400	*12 524*	**12 524**
Droits d'utilisation récréative	16 389	15 546	19 100	*16 014*	**16 014**
Autres recettes	3 148	3 363	2 000	*10 387*	**10 387**
Total	48 768	50 685	44 500	*52 396*	**52 396**
Services intégrés					
Locations terres, édifices et concessions	2 000	2 000	2,000	*2,000*	**2,000**
Total - Recettes d'exploitation	67 719	69 685	63 500	*73 896*	**73 896**
Total - Recettes Parcs Canada	81 727	84 605	78 917	*89 313*	**90 284**

Tableau 6. Recettes non disponibles

Recettes non disponibles par gamme d'affaires (en milliers de dollars)

Gammes d'affaires	Recettes réelles 1999-2000	Recettes réelles 2000-2001	2001-2002 Recettes prévues	2001-2002 *Autorisations totales*	2001-2002 **Recettes réelles**
Intendance des endroits du patrimoine national	-	-	-	-	-
Utilisation et appréciation par les Canadiens	-	-	-	-	-
Services intégrés					
Autres recettes	33	51	-	*35*	**35**
Total de Parcs Canada	33	51	-	*35*	**35**

Tableau 7. Paiements législatifs

Paiements législatifs par gamme d'affaires (en milliers de dollars)

Gammes d'affaires	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002 Dépenses prévues	2001-2002 *Autorisations totales*	2001-2002 Dépenses réelles
Intendance des endroits du patrimoine national	29 951	34 125	34 193	*35 956*	**35 956**
Utilisation et appréciation par les Canadiens	60 423	65 124	54 835	*65 880*	**65 880**
Services intégrés	11 981	5 557	5 572	*5 826*	**5 826**
Total Paiements législatifs	102 355	104 806	94 600	*107 662*	**107 662**

Tableau 8A. Sommaire des paiements de transfert

Paiements de transfert par gamme d'affaires (en milliers de dollars)

Gammes d'affaires	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002 Dépenses prévues	2001-2002 *Autorisations totales*	2001-2002 Dépenses réelles
SUBVENTIONS					
Intendance des endroits du patrimoine national	3 223	523	23	*23*	**23**
Utilisation et appréciation par les Canadiens	--	1 400	--	*1 600*	**1 600**
Services intégrés	--	--	--	--	**--**
Total des subventions - Parcs	3 223	1 923	23	*1 623*	**1 623**
CONTRIBUTIONS					
Intendance des endroits du patrimoine national	705	1 115	--	*954*	**954**
Utilisation et appréciation par les Canadiens	377	513	189	*16*	**16**
Services intégrés	248	658	--	*631*	**631**
Total des contributions - Parcs Canada	1 330	2 286	189	*1 601*	**1 601**
Total des paiements de transfert – Parcs Canada	4 553	4 209	212	*3 224*	**3 224**
CONTRIBUTIONS DU COMPTE DES NOUVEAUX PARCS ET LIEUX HISTORIQUES					
Intendance des endroits du patrimoine national	1 869	1 925	1 700	*1 517*	**1 517**
Total	1 869	1 925	1 700	*1 517*	**1 517**

Tableau 8B. Détails des paiements de transfert

Paiements de transfert Parcs Canada (en dollars)

	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	**Dépenses réelles 2001-2002**
SUBVENTIONS			
Subventions à l'appui d'activités ou projets liés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	22 700	1 922 700	**1 622 700**
Subvention à l'Association Kativak visant la création d'un fonds d'intégration des parcs nationaux au Nunavut	3 000 000	--	**--**
Subvention à l'Association Kativak en vue d'établir le Fonds fiduciaire de bourses d'études des parcs nationaux de Nunavut	200 000	--	**--**
Total des subventions - Parcs Canada	3 222 700	1 922 700	**1 622 700**
CONTRIBUTIONS			
Contributions à l'appui d'activités ou projets liés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	630 025	2 286 350	**1 601 146**
Contribution à la Société canadienne pour la conservation de la nature pour l'achat de l'Île Middle	700 000	--	**--**
Total des contributions - Parcs Canada	1 330 025	2 286 350	**1 601 146**
Total des paiements de transfert - Parcs Canada	4 552 725	4 209 050	**3 223 846**
CONTRIBUTIONS DU COMPTE DES NOUVEAUX PARCS ET LIEUX HISTORIQUES			
Contributions en vertu du Programme de partage des frais de Parcs Canada	1 869 026	1 924 823	**1 517 090**

Tableau 9. Dépenses en capital par gamme d'affaires

Parcs Canada (en milliers de dollars)

			2001-2002		
	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses prévues	*Autorisations totales*	**Dépenses réelles**
Parcs Canada					
Intendance des endroits du patrimoine national	23 238	30 221	32 427	*26 422*	**26 337**
Utilisation et appréciation par les Canadiens *	15 956	18 612	22 828	*33 487*	**33 462**
Services intégrés	3 474	7 432	3 700	*1 645*	**1 622**
Total	42 668	56 265	58 955	*61 554*	**61 421**
* Comprend les dépenses applicables aux fonds renouvelables.					
Dépenses en capital du Compte des nouveaux parcs et lieux historiques					
Intendance des endroits du patrimoine national	**6 017**	**6 929**	**3 200**	*13 200*	**3 155**
Total des dépenses en capital	**48 685**	**63 194**	**62 155**	*74 754*	**64 576**

Définitions applicables aux grands projets d'immobilisations

Grand projet d'immobilisations - Un projet ministériel dont les dépenses dépassent deux millions de dollars et qui comprend la conception et l'élaboration de nouveaux programmes de structures d'équipement ou de systèmes, de même qu'un risque supérieur à la normale est jugé projet gouvernemental dans les cas suivants:

- les dépenses prévues dépassent le pouvoir d'approbation de projets accordé au Ministère par le Conseil du Trésor; ou
- le projet présente un risque particulièrement élevé, quelles que soient les dépenses prévues.

Lorsque les dépenses prévues d'un projet gouvernemental à risque élevé dépasse 100 millions de dollars, il est jugé grand projet de l'État.

Catégories d'estimations

Estimation fondée (F) - Estimation suffisamment précise et fiable pour permettre au Conseil du Trésor d'approuver un objectif en ce qui a trait au coût de la phase du projet à l'étude. Elle repose sur les études détaillées des systèmes et des éléments et tient compte de tous les objectifs et résultats prévus du projet. Elle remplace les catégories d'estimation autrefois appelées catégorie A ou B.

Estimation indicative (I) - Estimation de faible ordre de grandeur qui n'est pas suffisamment fiable pour que le Conseil du Trésor l'approuve comme objectif relié au coût. Elle remplace les catégories d'estimation autrefois appelées C ou D.

Approbation préliminaire des projets (APP) - Cette appellation désigne l'autorisation donnée par le Conseil du Trésor d'entreprendre un projet visant à répondre à un besoin opérationnel précis ; elle englobe l'approbation des objectifs de la phase de définition du projet et les dépenses connexes. Les ministères parrains doivent présenter une APP lorsque la portée complète du projet a été examinée et son coût évalué, normalement à titre indicatif et lorsque le coût de la phase de définition du projet a été évalué de manière précise et fiable.

Approbation effective des projets (AEP) - Approbation par le Conseil du Trésor des objectifs correspondant à la phase de mise en oeuvre d'un projet. Elle comprend aussi l'autorisation des dépenses connexes. Les ministères parrains doivent présenter une AEP seulement lorsque la portée du projet général a été définie et lorsque les estimations ont été établies de manière précise et fiable.

Pouvoir délégué (PD) - Projets pour lesquels le Conseil du Trésor a délégué le pouvoir au Ministère.

Tableau 10. Projets en immobilisations

Détails des grands projets d'immobilisations

(En milliers de dollars) Projets par activité et région	Coût total estimatif courant	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-201	2001-2002 Dépenses prévues	*Autorisations totales*	**Dépenses réelles**
Intendance des endroits du patrimoine national						
Territoires du Nord-Ouest						
Création - Ouest de Tuktut Nogait (F-PD)	3 700	1 600	1 824	1 300	205	**205**
Nunavut						
Création de Sirmilik (F-PD)	6 000	120	839	900	365	**365**
Colombie-Britannique						
Création de Gwaii Haanas (I-AEP)	20 000	606	465	1 700	185	**185**
Création et restoration de Gulf of Georgia (I-PD)	7 400	1 300	990	400	198	**198**
Ontario						
Acquisition de terres dans la Péninsule Bruce (I-PD)	13 500	204	367	300	190	**190**
Québec						
Amélioration du Canal-de-Lachine - Commémoration du patrimoine (F-PD)	7 200	2 259	656	1 800	1 718	**1 718**
- Écluses et hauteur du pont (F-PD)	25 000	4 999	5 838	7 000	4 241	**4 241**
Canal-de-Lachine - Bassin de Peel (AEP)	5 452	-	1 692	1 000	3 760	**3 760**
Fortifications de Québec - Nouvelles casernes (F-AEP)	11 700	2 558	1 359	300	331	**331**
Mise en oeuvre du LHN de Fort-Témiscamingue (F-PD)	3 800	416	321	400	54	**54**
Création du LHN de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais (I-AEP)	19 900	2 390	2 116	800	1 948	**1 948**

Tableau 10. Projets en immobilisations
Détails des grands projets d'immobilisations (suite)

(En milliers de dollars) Projets par activité et région	Coût total estimatif courant	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-201	2001-2002 Dépenses prévues	2001-2002 *Autorisations totales*	2001-2002 **Dépenses réelles**
Création du parc marin du Saguenay (I-AEP)	29 600	3 031	1 823	2 000	2 807	**2 807**
Nouvelle-Écosse						
Forteresse de Louisbourg Remplacement du système d'extinction des incendies (I-PD)	7 300	1 600	1 600	900	728	**728**
Utilisation et appréciation par les Canadiens						
Colombie-Britannique						
Mont-Revelstoke/des Glaciers Éclairage - paravalanche (F-PD)	3 100	-	-	-	1 979	**1 979**
Alberta						
Usine de traitement des eaux usées de Jasper (F-PD)	11 000	95	308	7 000	-	**-**
Promenade des glaciers - Réhabilitation du pavage à Banff (F-PD)	2 381	-	-	-	2 381	**2 381**
Amélioration à l'usine de traitement des eaux usées de Lac Louise (F-PD)	5 800	-	-	-	1 938	**1 938**
Saskatchewan						
Parc national Prince-Albert - Usine de traitement des eaux usées (F-PD)	4 700	1 000	280	2 000	795	**795**
Manitoba						
Centre de réception des visiteurs à Wapusk (I-PD)	2 500	-	-	1 500	2 134	**2 134**
Ontario						
Centre de réception des visiteurs à la péninsule Bruce (I-PD)	7 300	87	248	700	238	**238**

Tableau 10. Projets en immobilisations

Détails des grands projets d'immobilisations (suite)

(En milliers de dollars) Projets par activité et région	Coût total estimatif courant	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-201	2001-2002 Dépenses prévues	*Autorisations totales*	**Dépenses réelles**
Québec						
Parc national de la Mauricie - Amélioration du Parc (F-PD)	6 200	929	704	1 300	862	**862**
Nouveau Brunswick						
Réasphaltage de la route 114 à Fundy - (F-PD)	10 900	1 290	-	1 200	128	**128**
Nouvelle-Écosse						
Centre d'accueil de Grand Pré (I-PD)	3 700	-	170	200	301	**301**
Terre-Neuve						
Centre de découvertes de Gros-Morne (I-PD)	5 300	1 100	378	-	665	**665**
Réfection de la route transcanadienne au parc national Terra Nova (I-PD)	8 478	-	1 733	3 100	5 755	**5 755**

Tableau 11. Sommaires financiers des fonds renouvelables

Périmètres urbains - État des résultats du fonds renouvelable (en milliers de dollars)

			2001-2002		
	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses prévues	*Autorisations totales*	Dépenses réelles
Recettes	8 737	9 679	10 067	*10 067*	**11 089**
Dépenses	8 172	9 083	9 478	*9 478*	**8 494**
Surplus (déficit)	565	596	589	*589*	**2 595**
Plus : Amortissement et autres éléments qui n'exigent pas l'engagement de fonds	2 801	2 875	2 975	*2 975*	**1 830**
	3 336	3 471	3 564	*3 564*	**4 425**
Besoins en capital	3 777	3 766	3 980	*3 980*	**4 838**
Dépenses nettes imputées sur le crédit	(411)	(295)	(416)	*(416)*	**(413)**

Périmètres urbains - Utilisation de l'autorisation relative au fonds renouvelable (en milliers de dollars)

			2001-2002		
	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses prévues	*Autorisations totales*	Dépenses réelles
Autorisation	10 000	10 000	10 000	*10 000*	**4 338**
Prélèvement :					
Solde au 1er avril	3 217	3 628	4 380	*4 380*	**3 923**
Prélèvement	411	295	416	*416*	**413**
	3 628	3 923	4 796	*4 796*	**4 336**
Solde au 31 mars	6 372	6 077	5 204	*5 204*	**2**

L'autorisation du fonds renouvelable se termine dans l'année financière 2001-2002. Débutant en 2002-2003, ces opérations seront financées par le crédit voté des dépenses de programme.

Unités d'entreprises - État des résultats du fonds renouvelable (en milliers de dollars)

			2001-2002		
	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses prévues	*Autorisations totales*	Dépenses réelles
Recettes	5 271	5 241	5 350	*5 350*	**5 299**
Dépenses	5 217	5 697	4 599	*4 599*	**6 132**
Surplus (déficit)	54	(456)	751	*751*	**(833)**
Plus : Amortissement et autres éléments qui n'exigent pas l'engagement de fonds	900	1 213	1 213	*1 213*	**1 600**
	954	757	1 964	*1 964*	**767**
Besoins en capital	918	1 201	210	*210*	**312**
Dépenses nettes imputées au crédit	36	(444)	1 754	*1 754*	**455**

Unité d'entreprises - Utilisation de l'autorisation relative au fonds renouvelable (en milliers de dollars)

			2001-2002		
	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses prévues	*Autorisations totales*	Dépenses réelles
Autorisation	8 000	8 000	8 000	*8 000*	**6 448**
Prélèvement :					
Solde au 1er avril	6 170	6 133	3 941	*3 941*	**6 577**
Prélèvement	(36)	444	(1 754)	*(1 754)*	**(455)**
	6 134	6 577	2 187	*2 187*	**6 122**
Solde au 31 mars	1 866	1 423	5 813	*5 813*	**326**

L'autorisation du fonds renouvelable se termine dans l'année financière 2001-2002. Débutant en 2002-2003, ces opérations seront financées par le crédit voté des dépenses de programme.

Tableau 12. Passif éventuel

Le passif éventuel de Parcs Canada s'éléve à 13,3 millions de dollars. Ce chiffre se rapporte à des poursuites intentées contre l'État mais qui ne constituent pas encore un passif réel.